

"LE PEUPLE" Nouvelles du District

Est imprimé et publié à Québec par la Compagnie du "PEUPLE", de Montmagny, le vendredi de chaque semaine.

ABONNEMENT:

CANADA 1 an	\$1.00
6 mois	0.50
3 mois	0.25
États-Unis 1 an	1.50
6 mois	0.75
3 mois	0.35

La date qui se trouve sur l'adresse des abonnés est la date d'expiration de l'abonnement et sert de reçu. Ainsi, le 21 signifie que l'abonnement a été payé jusqu'en janvier 1921 et qu'on est en règle.

Prière de faire remise par bons de poste ou mandats d'argent (de poste ou d'exportation) à l'ordre de "Le Peuple", Montmagny, P. Q.

Prière de toujours donner l'ancienne adresse, quand on demande de changer l'adresse du journal.

Tarif des Annonces

Annonces officielles: 10 cts la ligne. Annonces commerciales: à long terme, tarif spécial, fourni sur demande. Petites annonces: à la vente, à louer, etc., (Pas plus de 10 lignes). 1ère insertion 50 cts, chaque insertion subséquente 25 cts.

LA PHARMACIE Du Dr GAGNON MONTMAGNY

remplira avec soin vos prescriptions. Elle gère toutes les spécialités et les REMÈDES, LES BANDES pour hommes ou pour femmes, les DIVERS BANDAGES pour la Hernie, les ARTICLES de CAOUTCHOUC, etc. Elle est la dépositaire du fameux remède PANLAC. Prix \$1.10 la bouteille, \$1.30 par la maille, et la célèbre POTION ANTILATÉUSE du Dr Sirois. Prix \$2.00 la boîte, 2 boîtes pour \$3.00.

Nous gardons tous les articles de toilette de qualité, la belle parfumerie, les objets d'ivoire, les délicieux CHOCOLATS PAGE & SHAW et Liggett, de Rexall, tous les excellents produits et remèdes Rexall.

Notre nouveau rayon de librairie comprenant cartes postales, crayons, cahiers, encre et enveloppes papier de fantaisie, et toute la papeterie de détail, est ce qu'il y a de plus complet.

Le Dr Gagnon a pour Spécialité: l'Extraction des Dents. Et à cause du nombre toujours grand des extractions qu'il fait, il est heureux de pouvoir informer sa clientèle du district qu'il a réduit ses prix à ceux d'avant-guerre, c'est-à-dire à 50 cts la dent sans aucun mal.

Pharmacie du DR GAGNON Montmagny, P. Q.

A VENDRE
Bonnes lampes électriques à bon marché, 25, 35 et 40 watts. Aussi bons rasoirs. S'adresser à AMÉDÉE CÔTÉ, Orfèvre, Montmagny.

AVOINE DE SEMENCE

Avoine Banner, venant de la Commission Fédérale des Semences, à vendre à \$1.50 le minot, ou \$1.70 le cent livres, livré à la station de Montmagny.

S'adresser à G. FORTIN, POUSSIER, Gérant. Le Syndicat d'Élevage. Montmagny, P. Q.

LIVRES UTILES ET AMUSANTS

Lisez bien "La Muse Populaire" Recueil de chansons avec airs notés, 75 cts.

"Nouvelle Lyre Canadienne" (Recueil de chansons canadiennes, et françaises), 50 cts.

"Nouveau recueil de chansons comiques. Romances, chansonnettes avec musique", 50 cts.

Le "Secrétaire Universel", 35 cts.

"L'Anglais dans Un Coup d'Oeil", 35 cts.

La Nouvelle Cuisinière Canadienne, 30 cts.

En vente aux bureaux du "PEUPLE", Montmagny.

AVIS

Comme manufacturier de Remèdes Brevetés, j'ai été directement des meilleures fabriques de médicaments de France, d'Angleterre et des États-Unis. J'ai en mains une foule de préparations usuelles dans les familles, telles que teinture d'Iode, Eau Oxygénée, Huile de Ricin, Laxol, la meilleure huile de castor actuellement sur le marché, Acide Borique, Essence de Jamaïque, etc., etc., que je vendrai à prix modérés. Je ne garde aucune préparation qui n'est pas absolument scientifique, aucune préparation de charlatan.

Dr E. BOLDUC.
Montmagny, P. Q.

CAP SAINT-IGNACE

M. Rosario Fortin, de Berlin, N. H., passe quelque temps dans sa famille. —M. Arthur Nadeau nous a quittés pour Matane, où il sera à l'emploi de la Cie Price.

Mlle Marie-Anne Bernier, de Québec, est revenue chez son père, M. Cyrille Bernier.

M. Oliva Bernier est retourné à Matane, après quelques jours passés dans sa famille.

M. Odilon Lacombe, employé du "Belle Chasse," est venu passer le dimanche chez ses parents.

Nous souhaitons la bienvenue à M. Camille Bélanger, de retour de Saint-Cyrille.

M. Aimé Bélanger est parti pour aller demeurer à Québec.

MM. Nap. Guilmette et Orila Richard sont de retour d'un voyage à La Tuque.

SAINT-PIERRE PROPRIÉTÉ À VENDRE

A vendre, une magnifique propriété de cent deux arpents de bonne terre en culture et de soixante-quinze arpents de terre à bois, située dans le plus bel endroit de la paroisse de Saint-Pierre, comté de Montmagny, avec maison, grange, hangar, porcherie, grand jardin, et deux vergers. Aussi à vendre tous les instruments aratoires, voitures et animaux, près de l'église, du moulin et de la buanderie à vendre pour un prix raisonnable.

Pour plus amples détails s'adresser à M. Yve ALPHONSE MERCIER, J. n. o. Comté de Montmagny.

SAINT-AUBERT

NAISSANCES.—M. et Mme Georges Laurendeau, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, baptisée sous les noms de Marie Célestine.

Farran et marraine, M. et Mme Gauthier Caron, de Saint-Cyrille, oncle et tante de l'enfant.

M. Louis Pelletier visitait sa sœur, Mme Hormidas Corriveau, de Saint-Valier, jeudi dernier.

M. Albert Moreau, de Tourville, était en promenade dans notre paroisse, ces jours derniers.

M. Emile Pelletier, de Saint-Jean Port Joli, était de passage dans notre paroisse, dimanche dernier.

TROIS-RIVIÈRES

Le 2 mai, étant la fête patronale de la paroisse de Saint-Philippe, Mgr Cloutier a voulu partager la joie des paroissiens, et relever l'éclat des cérémonies en assistant aux offices du jour. Pendant la messe, Mgr était à côté de M. le chanoine Paquin et Moreau. Mgr Marchand remplissait les fonctions d'archidiacre.

M. l'abbé Anger a chanté la messe avec diacre et sous-diacre. Le R. Père Legault, O. M. I., a fait le sermon.

Dans l'après-midi, Sa Grandeur a donné la confirmation à environ 120 petits enfants.

La cérémonie s'est terminée par le salut du Saint-Sacrement.

Le nouveau curé de la paroisse de Notre-Dame est le R. P. Ferdinand et non le R. Père Ladovic comme nous l'avions annoncé dans notre dernier courrier. Ce dernier ayant décliné cette charge pour des raisons majeures.

La cinquième séance de clôture des cours de gymnastique aux élèves de l'Académie de la Salle a eu lieu le 11 mai dernier au manège militaire. Un public nombreux est venu encourager les jeunes athlètes. Il ne lui a pas manqué des applaudissements et certes, ils étaient mérités, au nombre de 174, divisés en trois groupes, petits, moyens, et grands, nos enfants ont exécuté les exercices les plus variés de gymnastique, suédoise d'une manière presque impeccable.

Nous devons des félicitations aux RR. Frères de l'Académie qui savent non seulement former le cœur, l'esprit et l'intelligence de leurs élèves, mais qui développent et fortifient aussi le corps de nos enfants pour en faire des hommes utiles à l'Église et à la société.

M. Bonnet, célèbre organiste de Saint-Eustache de Paris, a donné un récital sur les orgues de la cathédrale, mardi dernier.

Les chantiers maritimes de la Tide Water ont ouvert leurs portes après une grève de plusieurs jours.

SAINT-RAPHAEL

Vendredi, le 7 mai, on a eu lieu en notre paroisse, les funérailles de M. Jean Labrecque, décédé à l'âge de 72 ans.

Un grand nombre de parents et d'amis s'étaient fait un devoir de rendre hommage à ce brave citoyen en le reconduisant à sa dernière demeure.

Portait la croix: M. le notaire Poirier, les porteurs étaient: MM. Napoléon Labrecque, Adélaïde Bouchard, André Bisson et Adélaïde Dallaire.

Le 13 dernier, fête de l'Ascension, ont lieu la réception d'Enfants de Marie; les nouvelles congréganistes étaient Mmes Marie Louise Bonchard, Rosa Roy, Maria Fradette, Yvonne Jolin, Lina Picard, Célestine Tanguay, Luciana Richard, Jeanne Boutin, Marie Blanche Ratté, Alice Bouchard, Germaine Carbonneau.

Nos félicitations à MM. A. Rémillard et Ad. Bonchard, qui ont fait chacun l'acquisition d'une magnifique auto.

M. Alphonse Jolin a vendu, sa propriété à Saint-Cagetan et est retourné avec sa famille demeurer parmi nous.

SOMERSWORTH N. H.

M. et Mme P. Langelier, de Philadelphie, qui ont passé quelques jours ici, les hôtes de leur père, M. Phidme Langelier, sont partis le 4 du courant, pour la Californie où ils demeureront à l'éternité.

L'ANSE-A-GILLES STATION

Samedi, le 15 courant, est décédé à l'âge de 73 ans, un de nos braves citoyens, M. Anselme Bernier, époux de Dame Céline Bernier, autrefois du Cap Saint-Ignace.

SAINT-PIERRE

PROPRIÉTÉ À VENDRE

A vendre, une magnifique propriété de cent deux arpents de bonne terre en culture et de soixante-quinze arpents de terre à bois, située dans le plus bel endroit de la paroisse de Saint-Pierre, comté de Montmagny, avec maison, grange, hangar, porcherie, grand jardin, et deux vergers. Aussi à vendre tous les instruments aratoires, voitures et animaux, près de l'église, du moulin et de la buanderie à vendre pour un prix raisonnable.

Pour plus amples détails s'adresser à M. Yve ALPHONSE MERCIER, J. n. o. Comté de Montmagny.

SAINT-AUBERT

NAISSANCES.—M. et Mme Georges Laurendeau, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, baptisée sous les noms de Marie Célestine.

Farran et marraine, M. et Mme Gauthier Caron, de Saint-Cyrille, oncle et tante de l'enfant.

M. Louis Pelletier visitait sa sœur, Mme Hormidas Corriveau, de Saint-Valier, jeudi dernier.

M. Albert Moreau, de Tourville, était en promenade dans notre paroisse, ces jours derniers.

M. Emile Pelletier, de Saint-Jean Port Joli, était de passage dans notre paroisse, dimanche dernier.

TROIS-RIVIÈRES

Le 2 mai, étant la fête patronale de la paroisse de Saint-Philippe, Mgr Cloutier a voulu partager la joie des paroissiens, et relever l'éclat des cérémonies en assistant aux offices du jour. Pendant la messe, Mgr était à côté de M. le chanoine Paquin et Moreau. Mgr Marchand remplissait les fonctions d'archidiacre.

M. l'abbé Anger a chanté la messe avec diacre et sous-diacre. Le R. Père Legault, O. M. I., a fait le sermon.

Dans l'après-midi, Sa Grandeur a donné la confirmation à environ 120 petits enfants.

La cérémonie s'est terminée par le salut du Saint-Sacrement.

Le nouveau curé de la paroisse de Notre-Dame est le R. P. Ferdinand et non le R. Père Ladovic comme nous l'avions annoncé dans notre dernier courrier. Ce dernier ayant décliné cette charge pour des raisons majeures.

La cinquième séance de clôture des cours de gymnastique aux élèves de l'Académie de la Salle a eu lieu le 11 mai dernier au manège militaire. Un public nombreux est venu encourager les jeunes athlètes. Il ne lui a pas manqué des applaudissements et certes, ils étaient mérités, au nombre de 174, divisés en trois groupes, petits, moyens, et grands, nos enfants ont exécuté les exercices les plus variés de gymnastique, suédoise d'une manière presque impeccable.

Nous devons des félicitations aux RR. Frères de l'Académie qui savent non seulement former le cœur, l'esprit et l'intelligence de leurs élèves, mais qui développent et fortifient aussi le corps de nos enfants pour en faire des hommes utiles à l'Église et à la société.

M. Bonnet, célèbre organiste de Saint-Eustache de Paris, a donné un récital sur les orgues de la cathédrale, mardi dernier.

Les chantiers maritimes de la Tide Water ont ouvert leurs portes après une grève de plusieurs jours.

SAINT-RAPHAEL

Vendredi, le 7 mai, on a eu lieu en notre paroisse, les funérailles de M. Jean Labrecque, décédé à l'âge de 72 ans.

Un grand nombre de parents et d'amis s'étaient fait un devoir de rendre hommage à ce brave citoyen en le reconduisant à sa dernière demeure.

Portait la croix: M. le notaire Poirier, les porteurs étaient: MM. Napoléon Labrecque, Adélaïde Bouchard, André Bisson et Adélaïde Dallaire.

Le 13 dernier, fête de l'Ascension, ont lieu la réception d'Enfants de Marie; les nouvelles congréganistes étaient Mmes Marie Louise Bonchard, Rosa Roy, Maria Fradette, Yvonne Jolin, Lina Picard, Célestine Tanguay, Luciana Richard, Jeanne Boutin, Marie Blanche Ratté, Alice Bouchard, Germaine Carbonneau.

Nos félicitations à MM. A. Rémillard et Ad. Bonchard, qui ont fait chacun l'acquisition d'une magnifique auto.

M. Alphonse Jolin a vendu, sa propriété à Saint-Cagetan et est retourné avec sa famille demeurer parmi nous.

SOMERSWORTH N. H.

M. et Mme P. Langelier, de Philadelphie, qui ont passé quelques jours ici, les hôtes de leur père, M. Phidme Langelier, sont partis le 4 du courant, pour la Californie où ils demeureront à l'éternité.

L'ANSE-A-GILLES STATION

Samedi, le 15 courant, est décédé à l'âge de 73 ans, un de nos braves citoyens, M. Anselme Bernier, époux de Dame Céline Bernier, autrefois du Cap Saint-Ignace.

Les porteurs étaient: MM. Daniel Gauthier, François Verina, P. Bélanger, Fortunat Marois, M. Alfred Marois conduisant le corbillard, et la

Lisez bien ceci et remarquez les prix

Voici une liste des articles que vous pouvez vous procurer au prix de la manufacture au magasin de Thomas Lacombe, rue S. Louis, Montmagny:

Sets de chambre valant \$75.00 pour \$35.00.
Sets de chambre valant \$35.00 pour \$28.00.
Sets de chambre émaillés blanc, valant \$55.00 pour \$45.00.
Sideboards valant \$35.00 pour \$28.00.
Cabinets à argenterie valant \$22.00 pour \$17.50.
Grands buffets valant \$22.50 pour \$18.00.
Chaises berceuses pour enfants, valant \$1.90 pour \$1.50.
Couchettes d'enfant 2 pds x 4 pds, coté baissant, valant \$10.50 pour \$7.50.

Etagères, valant \$5.00 pour \$3.75.
Sophas couverts en imitation de cuir, valant \$23.50 pour \$18.00.
Six chaises de salle en chêne solide rembourrées d'un valeur de \$35.00 pour \$27.50.

Tout ce stock a été acheté l'automne dernier.

Une foule d'autres articles qui seraient trop longs à énumérer à mentionner ici; en nous faisant une visite et en plaçant chez nous vos commandes, vous ferez de grandes économies.

croix était portée par M. Théophile Thibault.

Le deuil était conduit par ses frères, MM. Charles et Onésime Bernier; ses gendres, MM. Octave et William Bernier, Albert Cloutier; ses petits-fils, MM. Aurèle et Adolphe Bernier.

Nos sincères condoléances à la famille en deuil.

M. et Mme Jos. Journault, ont eu la douleur de perdre leur bébé, Jean Paul, âgé de 18 mois. Nos sympathies.

Jeudi, le 20 mai, M. Georges Bouchard, notre dévoué agronome, sera de passage en notre paroisse, chez M. Joseph Gagné. Quelques démonstrations agricoles seront faites sous sa surveillance.

M. et Mme Hector Bernier nous ont quittés pour aller demeurer à Québec.

SAINT-CYRILLE

MM. Cléophas Caouette et C. Bernatchez, de Montmagny, étaient en visite chez des parents, dimanche.

M. le curé Lagneux, de St. Roch de Québec, M. l'abbé Hurdon, du Cap Saint-Ignace, étaient de passage au presbytère, cette semaine.

Mlle Rose Gagnon, de Montréal, est actuellement en visite chez son père, M. Edmond Gagnon.

Mme Angèle Aubert, est revenue de l'Île d'Orléans de Québec.

Mme Cyrille Paradis, de St. Marc, est en visite chez sa sœur, Mme Auguste Aubert.

M. et Mme A. Bélanger, de l'Islet, étaient en visite chez M. X. St-Pierre, mardi dernier.

M. et Mme Alfred Gamache, de l'Islet, leur fils, M. Alfred, ainsi que Mlle Lydia, Mercier, étaient en visite chez des parents, dimanche.

Mmes Germaine et Louise Lord, ainsi que Mlle Rose Pelletier étaient de passage à Montmagny, samedi dernier.

SAINT-PASCAL

Cette semaine, nous avons eu en cette paroisse, les Quarante-Heures. Tous, petits comme grands, se sont faits un devoir de venir rendre leurs hommages à Jésus Hostie.

Les exercices du mois de Marie sont suivis par un grand nombre de fidèles. Ainsi qu'il est bon après les fatigues de la journée de venir se reposer un instant auprès de notre bonne mère du ciel.

Nous souhaitons la bienvenue à M. Pierre S. Hilaire, agronome du comté, qui est arrivé dans notre paroisse avec sa famille pour y demeurer.

M. le Dr Landry, de la Rivière du Loup, était ici pour affaires professionnelles dimanche dernier.

M. C. A. Côté, commis de malles, a passé la fête de l'Ascension chez sa mère, Mme P. S. Côté.

Mme G. N. Tardif, est de retour d'un voyage d'un mois à Brunswick, Ma. ne, où elle a visité sa mère, Mme Pinet, dangereusement malade.

LE VIN ST-THOMAS

est le plus délicieux apéritif et tonique actuellement sur le marché.

En vente en gros et en détail à mon bureau, rue de la Station, Montmagny. Prix \$1.50 la boîte.

Les ordres par la maille seront préparés avec soin et expédiés sans retard.

Vous le trouverez aussi en vente dans toutes les pharmacies et magasins de première classe.

Dr E. BOLDUC.
Montmagny, P. Q.

La Banque Nationale

FONDEE EN 1860.

CAPITAL AUTORISÉ \$5,000,000
CAPITAL PAYÉ 2,000,000
RESERVE 2,200,000

DEPOTS de \$1.00 ou plus acceptés; l'intérêt comptant du jour du dépôt, calculé sur la balance minimum du mois.

275 BUREAUX AU CANADA

UNE SUCCURSALE EST OUVERTE à Paris, France, 14 rue Anker, pour l'accommodation des voyageurs.

Nous portons une attention spéciale aux affaires qui nous viennent par la poste.

NOUS SOLICITONS VOTRE PATRONAGE ET VOS DEPOTS.

Souvenez-vous qu'un dollar Epargne, est un dollar gagné

AJOURNE AU 26

Ottawa, 12.—Au Sénat, hier, le député gouverneur-général, Sir Louis D'Abo, a donné la sanction royale au bill d'achat du Grand-Tronc.

Le sénateur Dandurand a attiré l'attention du leader du gouvernement sur la loi de la compagnie "Moner Terminal." Lorsque ce bill est venu devant le Parlement antérieurement, le gouvernement s'y était opposé. M. Dandurand a compris que les chemins de fer nationaux canadiens avaient retiré leur opposi-

tion, et il pense que cela devrait être définitivement connu avant que le bill aille plus loin. Le Sénat s'est ajourné à mercredi, le 26 mai, à 8 heures du soir.

BERTHIER MAISON DEMANDEE

On demande à louer pour la saison d'été, seulement une maison située à proximité du fleuve, de préférence avec l'ameublement.

Tous renseignements devront être adressés d'ici au 15 mai à Mlle HEBERT, Montmagny.

Rousseau, Chouinard & Laflamme

AVOCATS
Montmagny, P. Q.

DECHENE & CHOQUETTE

AVOCATS ET PROCUREURS, Etc.
BUREAUX A QUÉBEC ET A MONTMAGNY

A. MIVILLE DECHENE, C. R., M. P. MONTMAGNY. Tél. 126.

FERNAND CHOQUETTE, B. A. L. L. 88 RUE ST-PIERRE. Québec. Tél. 4208.

Roy, Langlais, La Vergne, Godbout & Tremblay

AVOCATS
QUÉBEC, 126, rue St-Pierre—Tél. 5800
MONTMAGNY, Tél. 99

Bureau à Montmagny le samedi et le lundi de chaque semaine. Ancien bureau de notaire Boudier.

Je bas la marche, les autres suivent VOYEZ PLUTOT La Grande Semaine des "Shou-Claques"

30 paires Shoe-Claques pour enfants, noir, blanc ou brun..... 32c
30 paires Shoe-Claques pour enfants, 3 à 10½, 4 à 7 pour..... \$1.05
30 paires Shoe-Claques pour enfants, 8 à 10½..... \$1.15
30 paires Shoe-Claques pour enfants, 11 à 13..... \$1.35
30 paires Shoe-Claques pour garçons, 1 à 5..... \$1.55
15 paires Shoe-Claques pour hommes, 6 à 10..... \$1.95
30 paires Bottines noires, semelles Neolin, pour garçons, 1 à 5, \$4.99
15 paires Bottines militaires pour hommes, valant \$1.00 pour \$7.75
15 paires Bottines lacées brunes, valant \$8.50 pour..... \$6.00
15 paires Bottines boutonnées pour hommes, valant \$10.00 pour \$5.49
25 paires Souliers écossés pour dames, valant \$6.00 pour..... \$4.00
25 paires Bottines boutonnées pour dames, pour \$2.78 et \$3.79
10 paires Bottines lacées, semelles Neolin pour hommes, valant \$8.00 pour..... \$6.75
15 paires Souliers pour hommes, valant \$5.00 pour..... \$2.49
15 paires Bottines boutonnées, patent, pour hommes, valant \$8.00 pour..... \$5.49

Assortiment complet de bas de toutes sortes.

EMILE BOULANGER

RUE ST-JEAN-BAPTISTE, MONTMAGNY

Carles Professionnelles

MAURICE ROUSSEAU
L.L.L. C.R. -
AVOCAT
MONT

L'AVENIR DU CANADA EST BRILLANT

Ottawa, 19.—Le débat sur le budget bat son plein. Sir Henry Drayton l'a ouvert hier, par son exposé financier, à la fois très optimiste et très courageux. Ne doutant aucunement des forces récupératrices du Canada, le ministre des finances réclame le concours de tous pour traverser la crise sans recourir continuellement aux emprunts.

Il propose de nouveaux impôts et annonce une enquête sur les conditions économiques préliminaires à la révision du tarif, qui devra se faire de manière à porter sur ceux qui sont le plus en mesure de le faire.

La critique financière a été faite par l'hon. M. Fielding, qui s'en est acquitté avec sa dextérité des meilleurs jours et la réplique lui a été donnée par Sir George Foster, qui a été extrêmement heureux et applaudi. M. MacMaster a proposé l'ajournement du débat.

LE DISCOURS DU BUDGET

Le ministre des finances établit d'abord la différence entre les devoirs du gouvernement durant la guerre et depuis la guerre. Durant la guerre, tout devait être subordonné au but à atteindre : la victoire.

La tâche essentielle aujourd'hui est de faire, faciliter le retour aux conditions économiques normales dans la mesure possible. Il faut donc gouverner sans ajouter à la dette, et en s'efforçant de réduire les obligations du pays.

Tout en étant lourde et difficile, cette tâche serait relativement aisée s'il était possible de retrouver l'union qui fut un des facteurs si puissants pour nous dans le résultat de la guerre. Ainsi, l'effort de production du Canada durant la guerre fut presque aussi magnifique que celui de nos soldats au front.

MAGNIFIQUE EFFORT

Durant les cinq années se terminant avec le 31 mars 1915, l'excédent de nos importations sur nos exportations représentait une valeur de \$825,521,490 tandis que pour la période de guerre se terminant le 31 mars dernier, nos exportations ont excédé nos importations de \$1,803,442,233. Le même effort, continué sur le terrain agricole de même que dans le domaine industriel, amènerait naturellement l'équilibre relative des prix, des crédits et de la circulation, bien que sujets à des dépressions intermittentes comme dans tous les autres pays.

NOTRE COMMERCE

Le commerce du Canada constatait cependant une augmentation progressive. Il était de \$149,000,000 en 1879 de \$304,000,000 en 1889. Il est cette année, chiffres non révisés, de \$2,351,000,000. Il en est de même de la production du blé qui donnait 16,732,873 boisseaux en 1870 ; 42,282,572 boisseaux en 1880 et 193,260,400 boisseaux en 1919. La valeur de la production totale agricole qui était de \$384,906,865 en 1900 est aujourd'hui \$1,975,841,000.

Même progression dans la production forestière, \$55,000,865. En 1901 : \$140,331,584 ; en 1919, même chose aussi au chapitre des mines : production totale en 1899, \$49,234,005, et \$173,075,913. En 1919, la production des pêcheries a triplé en valeur depuis 20 ans. 1899, \$21,091,706 ; 1918, \$60,242,429. Au chapitre de l'industrie manufacturière, on trouve, en 1901, un placement de \$446,916,137, employant 208,442 personnes et produisant en valeur \$481,055,375, et en 1917, un placement de \$2,786,643,727, employant 692,067 personnes et produisant en valeur \$3,015,577,940.

NOS EPARGNES

Les dépôts aux banques qui étaient de \$248,572,085 en 1898, atteignent aujourd'hui, vingt ans après, \$1,841,478,895. L'assurance-fer représente par \$895,394,107 en 1898, atteint, aujourd'hui, \$4,904,356,461. L'assurance-vie se chiffre à \$378,525,935 en 1893 atteint cette année \$2,187,833,396. Même progression aussi au chapitre des chemins de fer dont le parcours est double depuis 1898, et le transport presque quadruplé.

NOTRE DETTE NATIONALE

Que le progrès continue dans la même proportion et le Canada n'a rien à craindre de l'avenir, conclut sur ce point le ministre des finances qui passe ensuite à la dette nationale. Le 31 mars 1920, la dette brute du Canada était de \$3,014,483,774.12, et l'actif à la même date de \$1,073,527,461.24, laissant une dette nette de \$1,940,956,312.88. Cet actif se compose du fonds d'amortissement ; \$21,000,000 du Canadian Northern ; \$140,000,000 du Grand-Tronc-Pacifique ; \$95,000,000 de prêts aux provinces pour la construction de logements ; \$11,000,000, comptes contre le gouvernement impérial ; \$171,000,000, argent ; \$173,000,000 et la dette nationale. Il n'est pas pour le moment réalisable et ne rapporte pas d'intérêts. Réduisant les chiffres représentés par les chemins de fer, le compte du Canada contre le gouvernement impérial et autres sommes, d'une proportion raisonnable, le ministre des finances porte la dette nette du Canada à \$2,273,305,436.92. Il se trouve que la capacité d'achat du public évaluée d'après le total de la circulation et des dépôts en banque a augmenté de 91 p. c. de 1914 à 1919. En Angleterre, cette augmentation a été de 125 p. c. et aux Etats-Unis de 73 p. c.

Le commerce du pays, continue le ministre des finances, a besoin d'avances générales. Le 31 mars 1914, les banques canadiennes avaient avancé \$928,184,060, tandis que le total des avances au 31 mars dernier, était de \$1,527,078,232. Une augmentation de 65 p. c. Si les statistiques montrent une augmentation dans la

valeur de nos produits et de nos exportations, ils ne faut pas oublier que ces chiffres reposent sur la majoration des valeurs et que la production exprimée en quantité décroît au lieu d'augmenter. A preuve, sans entrer dans les détails, le volume de fret transporté par nos chemins de fer, qui était de 101,383,909 tonnes en 1914, de 127,543,878 tonnes en 1918 et qui est tombé à 116,699,572 tonnes en 1919. Loin de diminuer la production, notre pays doit de toute nécessité l'augmenter non seulement pour faire face à nos obligations, mais aussi pour contribuer sa part à la diminution du coût de la vie.

LE MOUVEMENT DU COMMERCE

Sir Henry Drayton résume ensuite le mouvement du commerce avant, durant et depuis la guerre. En 1914, le Canada faisait 21.35 p. c. de ses achats en Angleterre, et 63.76 p. c. aux Etats-Unis, et en 1920, 7.96 p. c. en Angleterre et 75.47 p. c. aux Etats-Unis. D'autre part, il vendait 48.81 p. c. de ses produits en Angleterre et 38.85 p. c. aux Etats-Unis ; en 1914, 44.20 p. c. en Angleterre et 37.6 p. c. aux Etats-Unis. En 1919, 58.54 p. c. en Angleterre et 38.84 p. c. aux Etats-Unis ; en 1910, le déplacement s'est fait avec l'Angleterre surtout, mais les proportions commencent à se rétablir. Depuis octobre dernier, en mars 1920, les importations d'Angleterre représentant une valeur de \$25,555,386 comparée à une importation de \$8,655,848 en octobre.

REVENUS ET DEPENSES

Sir Henry Drayton arrive au budget de l'année écoulée le 31 mars dernier. Les recettes ont dépassé les prévisions de \$75,000,000, atteignant le chiffre de \$388,000,000, soit le plus gros revenu que le pays ait jamais connu. Les dépenses ont donné \$169,000,000. L'excédent, \$219,000,000, les postes, \$22,000,000, l'impôt des profits de commerce, \$44,000,000, l'impôt du revenu, \$20,000,000 et les autres taxes de guerre \$17,000,000.

UN SURPLUS

La dépense à compte du revenu a été de \$349,000,000, y compris \$108,500,000 sur la dette ; \$26,000,000 de pensions et \$49,000,000 pour le rétablissement civil des soldats. Le budget ordinaire se solda donc par un surplus de \$39,000,000 disponible pour appliquer à la dépense à compte du capital. Celle-ci a été de \$187,856,991. Le grand total de la dépense excédait la dépense de guerre est donc de \$536,741,110, et les frais de guerre compris, c'est-à-dire \$350,000,000, de \$386,741,110.

L'ANNEE COURANTE 1920-21

Le ministre des finances estime que, durant l'année courante, la dépense à compte du revenu et du capital sera de \$549,159,423. Ce chiffre comprend une augmentation de \$31,000,000 au service des intérêts et \$40,209,024 pour frais de démobilisation qui figuraient au chapitre à part l'an dernier. Il faut donc les retrancher pour avoir une juste comparaison avec le total de la dépense de 1919-20. Et, alors, la comparaison entre les deux années démontre une économie de \$71,709,024. Le revenu calculé sur les lois fiscales actuellement en vigueur et supposant que la valeur des produits restera à peu près la même est estimée à \$381,000,000. D'après cette estimation, l'impôt sur le revenu devrait rapporter \$35,000,000. L'on compte sur \$42,500,000 de revenus des chemins de fer du gouvernement.

En ajoutant l'argent en caisse, les comptes recevables et la somme due par l'Angleterre, la recette totale devrait atteindre \$720,441,752.83. Le ministre reconnaît que la totalité des sommes dues ne pourra vraisemblablement pas être perçue durant l'année, et il réduit à \$571,000,000 les ressources disponibles d'ici à la fin de mars 1921, lesquelles, dit-il, devraient non seulement couvrir les dépenses ordinaires et à compte du capital, mais aussi racheter \$74,058,400 de billets du trésor échéant : \$24,605,000, le premier octobre 1920 ; \$49,215,000 le 15 octobre 1920 ; et \$239,400 le 1er juin 1921.

LE GRAND-TRONC

L'objet principal de l'acquisition du Grand-Tronc est de compléter le réseau national des chemins de fer et d'arriver, par une consolidation intelligente des services, à diminuer les frais d'opération. Les résultats de cette coordination se feront sentir cette année. Il faudra faire des avances à la compagnie pour qu'elle acquitte ses obligations à leur tour, des obligations de la compagnie dont l'arbitrage devra tenir compte. Il faudra aussi lui avancer de l'argent pour solder les opérations de l'année courante et fournir le matériel nécessaire.

Rien de tout cela cependant ne peut être converti en argent immédiat. Il faut approximativement \$28,000,000 pour faire face à toutes ces obligations. Le ministre dit que les embarras et les obligations en souffrance des compagnies de chemins de fer devraient avoir atteint le maximum, et que la coordination des services et l'économie devraient produire leurs effets aussitôt que l'arbitrage sera terminé. Cependant, leur budget reste toujours sujet au coût d'opération considérablement

augmentée et au tarif général du transport.

Au sujet de l'assemblée des actionnaires du Grand-Tronc, où le Canada a été accusé par plusieurs actionnaires d'injustice à l'égard de la compagnie, Sir Henry Drayton déclare que quoi qu'en disent les actionnaires, le fait reste que si le Grand-Tronc n'était pas passé sous l'administration du Gouvernement, les actionnaires auraient tout probablement perdu leur mise de fonds. Il est absolument faux que le gouvernement ait forcé la compagnie à payer une grosse augmentation de salaire en même temps qu'il empêchait, soit directement, ou par l'intermédiaire de la commission des chemins de fer, d'élever ses taux de transport.

L'HON. M. FIELDING

L'hon. M. W. S. Fielding répondit au ministre des Finances. Après l'avoir félicité pour son travail, il lui dit que s'il avait été plus courageux il aurait imposé une taxe sur les \$1,380,000,000 de bons de la victoire, qui n'ont pas été taxés. Il dit aussi que le gouvernement a fait un arrangement avec les banques pour garder la valeur de ses bons et que cette transaction a coûté au pays une perte de \$2,252,000. Il est vrai qu'il était forcé de le faire, mais il lui conseille d'abandonner cette politique.

Ces emprunts de la victoire ont compliqué la situation financière du pays, prétend M. Fielding. Le résultat de ces souscriptions publiques a été de mettre les banques en mauvaise posture. Le problème du logement est, aujourd'hui, au fait que les banques ne peuvent prêter aux contracteurs.

L'hon. M. Fielding dit partager l'optimisme de Sir Henry Drayton sur l'avenir du Canada. Cependant, il parle longuement du sérieux de la situation, montrant, chiffres à l'appui, que notre dette par tête qui était de \$71.75 avant la guerre est maintenant de \$334.90.

CONTRE LE LIBRE-ECHANGE

Parlant du libre-échange, il dit que ce n'était pas une question pratique et que, les fermiers devraient cesser de le réclamer. Il y a eu libre-échange en Canada et probablement qu'il n'y en aura jamais. Cela ne veut pas dire que les principes du libre-échange ne sont pas bons, mais M. Fielding dit ne pas vouloir les discuter. Toutefois, il condamne la politique de protection absolue et celle du libre-échange. Les bases de la bonne finance, aujourd'hui, sont une bonne politique tarifaire.

Le gouvernement ne peut la fournir, car il fait de la protection pour la protection elle-même et non pour le bien du pays.

Se tournant vers les fermiers, M. Fielding dit que le parti progressif ne pourra solutionner nos problèmes nationaux, et que s'il veut atteindre au pouvoir, il devra rabattre de ses prétentions et sortir de son isolement.

Après avoir vanté la politique tarifaire libérale de 1911, l'orateur prédit la chute du gouvernement aux prochaines élections. Il critique aussi la politique du gouvernement qui, malgré ses promesses, persiste à retarder la révision du tarif. Il termine en proposant l'amendement suivant :

L'AMENDEMENT

« Que, vu l'assurance donnée par le gouvernement l'an dernier qu'il y aurait une enquête sur le tarif, suivie d'une révision générale, et vu la promesse que cette révision serait soumise à cette Chambre, une réduction substantielle de la taxe devrait être faite immédiatement dans le but de réduire le coût de la vie et du matériel nécessaire au rendement de nos ressources naturelles. »

Dans sa réplique, Sir George Foster a démontré que, loin d'avoir perdu 2 millions dans son arrangement avec les banques, le pays y avait gagné \$125,000.

M. MacMaster proposa l'ajournement du débat.

Enlevez les cors ou les callosités

ÇA NE FAIT PAS MAL! N'importe quel cor ou callosité s'enlève avec les doigts.



Ne souffrez plus! Une petite bouteille de Freezone ne coûte que quelques centimes à n'importe quelle pharmacie. Versez quelques gouttes sur les cors, les callosités ou les durillons sous vos pieds, puis enlevez-les. Quand Freezone enlève les cors ou les callosités sous les pieds, la peau qui reste dessous est rose et naturelle, sans douleur, ni sensibilité ni irritation.

1,000 IRLANDAIS

New-York, 19.—Plus de 1,000 jeunes garçons et jeunes filles, venant de presque de tous les comtés de la Grande-Bretagne, ont été reçus au bureau de l'immigration américaine à Ellis Island, hier. Un grand nombre de parents et amis se trouvaient à leur rencontre pour leur souhaiter la bienvenue. Avant la nuit la grande majorité avait été admise à la station d'immigration. Cette première vague d'immigrants constituait en partie les passagers du "Caronia" et du "Baltic".

UNE LOI RIDICULE

New-York, 19.—Sir Henry Pellatt et M. Gordon Perry, de Toronto, qui ont fait récemment un voyage à New-York, ont eu une bonne illustration du zèle déployé par certains agents prohibitionnistes américains. Sir Henry dans une lettre publiée aujourd'hui dans le "Sun", déclare que cet incident l'a convaincu que la prohibition aux Etats-Unis amène un 'état de choses' dans lequel le vieux nom de 'terre de liberté' devient de plus en plus une farce.

Sir Henry dit que c'est un empiètement sur les droits de l'individu et que c'est contraire à tous les principes de la liberté britannique. Un homme n'a plus le droit de régler sa vie comme il l'entend. Ses allées et venues sont surveillées par une bande d'espions. Le voyageur honnête et pacifique est surveillé comme s'il n'était qu'un vulgaire criminel. Cette lutte donne une description de la façon dont on a fouillé tous les bagages, soulevé les banquettes et même sondé les oreillers. 'Je crois sincèrement', conclut le distingué voyageur, 'que la seule place où ils n'ont pas regardé, c'est dans notre gorge.' Sir Henry exprime l'opinion que c'est absolument ridicule qu'on tolère une loi pareille qui nécessite un traitement semblable vis-à-vis les citoyens.

LE REMEDE DE CONFIANCE

Après avoir vanté la politique tarifaire libérale de 1911, l'orateur prédit la chute du gouvernement aux prochaines élections. Il critique aussi la politique du gouvernement qui, malgré ses promesses, persiste à retarder la révision du tarif. Il termine en proposant l'amendement suivant :

CONTRE LE DURCISSEMENT DES PIS

Après avoir vanté la politique tarifaire libérale de 1911, l'orateur prédit la chute du gouvernement aux prochaines élections. Il critique aussi la politique du gouvernement qui, malgré ses promesses, persiste à retarder la révision du tarif. Il termine en proposant l'amendement suivant :

LE LINIMENT EGYPTIEN DE DOUGLAS

"Voilà 2 ans que je me sers du Liniment Egyptien de Douglas, et je trouve qu'il est toujours employé avec succès aussi bien chez l'homme que chez l'animal. J'ai essayé le Liniment sur 4 vaches, cet hiver, et une bouteille d'échantillon a suffi dans chaque cas à les guérir en 36 heures d'une grosseur qu'elles avaient au pis. Je l'ai trouvé aussi excellent contre le rhumatisme musculaire et le lumbago." Signé : Allan Schiedel, New Hamburg, Ont. Ce Liniment arrêtera aussi immédiatement toute perte de sang et préviendra l'empoisonnement du sang. CHEZ TOUS LES MARCHANDS DOUGLAS & CIE., Fabricants, Nanapan, Ont.

AUTOMOBILE A VENDRE

Une automobile Ford est à vendre à bonnes conditions pour un prompt acheteur. Pour plus amples renseignements, s'adresser à :

ALBERT CLAVET, marchand, 14-35 Montmagny, P.Q.

Anselm E. Normand

MANUFACTURIER

d'Engins à Gazoline, Moulins à Battre "Champion de Montmagny", et toute espèce d'ouvrage.

Réparation de machines de toutes sortes faites avec promptitude.

SPECIALITÉ : Réparation de engins à gazoline. Une visite est sollicitée.

PACIFIQUE-CANADIEN

VISITEZ LE CANADA DURANT VOS VACANCES

Les Rocheuses Canadiennes couvrent à elles seules un territoire plus grand que 50 Suisse réunies. Service d'hôtellerie sans égal à Banff, Lac Louise, Glacier, Vancouver, Victoria.

POUR VOTRE VOYAGE DANS L'OUEST CANADIEN

Utilisez le réseau de chemin de fer par excellence. Trains quotidiens directs entre l'Est et l'Ouest. Wagons-lits, wagons-confort et wagons-restaurants réunissant tous les perfectionnements modernes.

Bureaux des billets à Québec : 30 rue St-Jean, Château Frontenac et Gare du Palais.

Brochures et détails supplémentaires sur demande à :

Chs. A. LANGEVIN, Agent du trafic-voyageurs, Gare du Palais

Agence Générale de navigation océanique. Toutes les lignes circulant au Canada et des Etats-Unis représentées.

Spécialité : Voyage d'Europe

NOUVEL HORAIRE

DE L'I. C. R.

Nos lecteurs nous sauront gré de publier dans "Le Peuple" l'horaire du chemin de fer National qui sera en vigueur le 2 mai 1920.

Convois descendant vers l'est : Océan Limité, tous les jours, 1.17 h. (a. m.).

Express local, 8.45 heures, (a. m.) dimanche excepté.

Express Maritime, tous les jours, 3.59 (p. m.).

Market, tous les jours (dimanche excepté) 6.41 hrs (p. m.).

Wayfreight, tous les jours (dimanche excepté) 10.00 hrs (a. m.).

Convois montant vers l'ouest : Océan Limité tous les jours, 3.03 hrs a. m.

Local (tous les jours) dimanche excepté, 8.06 (a. m.).

Express Maritime, tous les jours, 12.38 heures (p. m.).

Local, tous les jours, 7.57 hrs. (p. m.) dimanche excepté.

Wayfreight, dimanche excepté, 1.56 heure (p. m.).

Market, lundi excepté 3.12 a. m.

"Sauvez la surface et vous sauvez tout" Peinture et Vernis

Protégez votre Toit

Le toit a son importance, il embellit ou défigure tout l'édifice. Il faut donc maintenir en parfait état le toit d'une maison couverte en bardeaux, car sitôt que la couverture commence à pourrir, il en résulte une diminution générale dans la valeur de la propriété. Vous cherchez la durabilité constante et la belle apparence, alors employez la

Teinture pour Bardeaux B-H

soit pour l'immersion des bardeaux avant de les poser, soit pour les teindre quand le toit est terminé. Cette teinture existe en toutes nuances, elle durcit, protège, conserve votre résidence et lui donne un air de parfaite distinction. A l'instar des autres produits B-H, la Teinture pour Bardeaux B-H est la préférée des gens qui apprécient une bonne peinture.

J. D. DUBE, Montmagny.

BRAND ANDERSON

MONTREAL HALIFAX ST. JOHN TORONTO WINNIPEG MEDICINE HAT CALGARY EDMONTON VANCOUVER

Qualité Dominante Dominant la Maison

MAISON A VENDRE

La magnifique propriété de la succession Thibault, située sur la rue de la Fabrique, coin du Pont Régent, à vendre à bonnes conditions. Pour tous renseignements, s'adresser à :

THIBAUT, Limitée, Montmagny.

L'ANGLAIS DANS UN COUP D'OEIL

Pour les Français

VOICI un nouveau système "Les Principes" le plus simple pour l'instruction par soi-même. Par Henry M. Borgeur. Cette méthode est connue pour être la meilleure pour apprendre l'anglais sans maître qui a jamais été publiée. Elle explique, simplement et complètement, les différents tons, les lettres, donne un vocabulaire suffisant ordonné, des mots les plus communément employés simplifie la grammaire, et donne un assés grand nombre d'exercices en expressions faciles, comprenant la plupart de celles nécessaires dans la conversation ordinaire. La prononciation de tous les mots anglais est rendue en français. Ce livre est concis, explique pratique et complet. Prix 35c expédié franco à l'importateur qu'elle a d'essai, sur réception du prix. Département "L", "Le P. U. P.", Montmagny, P. Q.

ATTENTION

Lisez ceci. C'est dans votre intérêt. Vous avez encore tout le reste du mois de mai pour acheter au prix coûtant, et même en bas,

AUCUNE OFFRE RAISONNABLE NE SERA REFUSEE,

en allant faire une visite au magasin de

THOMAS LACOMBE, Rue Saint-Louis, Montmagny.

Crédit Canadien

Incorporé

Casier Postal 1180 99, rue St-Jacques. Tel M. 2926 et 2927

CHS. ED. ARPIN, Directeur-Gérant.

La Machine Agricole Nationale, LIMITÉE

MONTMAGNY, P. Q. Canada.

Sachons nous connaître ! Préférons les nôtres !

Ayons une industrie canadienne telle que

LA MACHINE AGRICOLE NATIONALE, Limitée

Ayant commencé la série complète des instruments aratoires, cette industrie a pour but, avant tout, d'offrir au public les produits les plus perfectionnés qu'il y ait sur le marché. Ses techniciens et ses ingénieurs prennent le temps nécessaire pour faire un outillage des plus perfectionnés et donner à la fabrication la direction la plus sûre, la plus moderne, la plus expéditive et la plus économique.

RESERVEZ-LUI VOS COMMANDES!

L'atelier des instruments d'exploitation forestière est actuellement en pleine activité. Demandez à vos fournisseurs, LES HACHES, LES PICS et autres OUTILS A MAIN de la marque "NATIONALE".

Des agents sont demandés dans toutes les paroisses.

LA MACHINE AGRICOLE NATIONALE, Limitée

MONTMAGNY, P. Q., Canada.

Contrat de la Malle

Des soumissions cachetées, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi, vendredi, le 11 juin 1920, pour le transport des Mallets de Sa Majesté, sous les conditions d'un contrat pour un terme de quatre années, 6 fois par semaine entre

ST-ADALBERT et ST-PAMPHILE

à commencer le 1er octobre prochain. Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du contrat projeté peuvent être vus au bureau de poste de St-Adalbert, St-Pamphile, Atton et Dubail, et au bureau de l'inspecteur des Postes où l'on pourra aussi se procurer des formulaires de soumission.

S. TANNER GREEN, Inspecteur des Postes, Bureau de l'Inspecteur des Postes, Québec, 28 avril 1920.

COMMENT IMPOSER LA NOUVELLE TAXE

Le Commissaire des taxes du Canada explique comment on imposera, à partir d'aujourd'hui, les nouvelles taxes sur les objets de luxe, etc.

Ottawa, 19.— M. R.-W. Breadner, commissaire des taxes au Canada, a répondu, hier, aux questions qui lui ont été posées sur la façon de procéder, à partir d'aujourd'hui, pour prélever les taxes qui viennent d'être imposées et qui deviennent effectives à partir de ce matin. M. Breadner a répondu que tous les marchands qui tombent sous le coup de la nouvelle taxe devraient dire au client d'abord le prix de la marchandise qu'ils vendent, puis le chiffre de la taxe qui est imposée sur cette marchandise, si c'est une taxe de dix pour cent ou de vingt pour cent. Il y aura deux copies de la facture: une pour le client et une que le marchand gardera pour lui et l'autre qu'il enverra, plus tard, au département du Revenu de l'Intérieur. Le ministre de ce département aura plus tard à collecter, du marchand, le montant de la taxe représentée par les factures.

Ainsi, celui qui achètera un habit

LES NOUVELLES TAXES

Le gouvernement taxe tous les objets de luxe, les vêtements chers, les instruments de musique, les alcools, les vins, les bières, etc., de dix, vingt, trente et cinquante pour cent.

LA TAXE DES PROFITS-EST AMENDEE

Ottawa, 19.—Sir Henry Drayton a annoncé, hier, à la Chambre, en terminant son exposé de la situation de nos finances, que les taxes suivantes seraient imposées sur le prix total d'achat des articles ci-après énumérés et sur les vêtements. La nouvelle taxe peut être imposée en combinant de prix de vente des matériaux et le coût de la fabrication, lorsqu'ils sont vendus séparément. La taxe est payable par l'acheteur au moment de l'achat. Voici la liste des taxes et des articles taxés :

(A) Une taxe de dix pour cent sur :

les chaussures, pantalons, etc., au-dessus de \$9.00 la paire ;
les chapeaux pour hommes et garçons au-dessus de \$5.00 chaque ;
les bas ou chaussettes de soie, pour hommes et garçons, au-dessus de \$1.00 ;
les cravates, robes de bain, pyjamas, au-dessus de \$2.50 chaque ;
les habillements, y compris manteaux, vestes, pantalons, etc., pour hommes et garçons, au-dessus de \$45.00 ;
les pardessus en drap, pour hommes et garçons, dames et demoiselles, au-dessus de \$50.00 chaque ;
les gilets d'hommes, vendus séparément des complets, au-dessus de \$50.00 chaque ;
les chemises, etc., pour hommes et garçons, au-dessus de \$3.00 chaque ;
les bas et chaussettes de soie, pour femmes et jeunes filles, au-dessus de \$2.00 chaque ;
les chapeaux pour femmes et jeunes filles, au-dessus de \$2.00 chaque ;
les kimonos, jupons, etc., au-dessus de \$12.00 chaque ;
les chemises de nuit, au-dessus de \$3.00 chaque ;
les jupes, robes de bain, pyjamas, au-dessus de \$5.00 ;
les éventaill, exécutés, au-dessus de \$2.00 chaque ;
les sacs à main, etc., au-dessus de \$6.00 chaque ;
les ombrelles, parasols, etc., au-dessus de \$4.00 chaque ;
les valises, au-dessus de \$40.00 chaque ;
les sacs de voyage, boîtes à chapeaux, etc., au-dessus de \$25.00 chaque ;
les gants, excepté en fourrure, au-dessus de \$3.00 chaque ;
les robes, pour femmes et jeunes filles, au-dessus de \$60.00 chaque ;
les costumes, femmes et jeunes filles au-dessus de \$60.00 chaque ;
les manteaux d'opéra, manteaux et robes, principalement les fourrures au-dessus de \$100.00 chaque ;
les coutilleries à manche d'ivoire ;
les objets en verre taillé, les articles de sport, au-dessus de 50 cents ;
les articles en plaqué, non autrement prévus, pour usage à la maison ou au bureau ;
tous les velours, peluche, et soieries, broderies en soie, dentelles de toutes sortes, rubans de toutes sortes et matériaux.

(B) Une taxe de vingt pour cent sur :

les porte-cigares et cigarettiers, les pipes, au-dessus de \$2.50 chaque ;
les étuis à cigares et cigarettiers en or ou argent ;
les humecteurs et tables à fumer ;
les habits de chasse et de promenade à cheval ;
les couteaux de chasse et les couteaux "bonnie" ;
les canifs et crayons à manche d'or ou d'argent ;
les articles de toilette en or, argent, ébène et ivoire ;
les articles en argent, non autrement prévus, pour usage de maison et bureau ;
les vêtements, dont le matériel principal de plus grande valeur est la fourrure ;
les livrées, bottes et chapeaux ;
les tapisseries, rideaux, etc., au-dessus de \$3.00 la verge ;
les rideaux, y compris rideaux en tulle, au-dessus de \$7.50 la paire ;
les chandeliers, excepté pour les églises ;
les articles communément ou commercialement appelés bijouteries, vrais ou imitations pour usage personnel.

(C) Une taxe de cinquante pour cent sur :

des articles en or, non autrement prévus, adaptés à l'usage de maison ou de bureau.
Une taxe de dix pour cent sur :
les bateaux, yachts, canots et bateaux à moteurs ;
les caméras ne pesant pas plus de 100 livres ;
les bonbons et confiseries ;
les gommes à mâcher et leurs substituts ;
les armes à feu, les douilles et cartouches pour d'autres usages que ceux de la milice ;
les pianos et orgues, instruments de musique non autrement prévus.

Une taxe de quinze pour cent sur :

les pianos mécaniques, les graphophones, les phonographes, les machines à parler, les boîtes à musique et disques pour usage sur ces instruments de musique.

Taxe des cartes à jouer

Une taxe sur les cartes à jouer pour chaque cinquante-quatre cartes ou fraction de cinquante-quatre cartes dans chaque paquet, lorsqu'elles se vendent à \$25.00 ou moins la grosse de paquets ; vingt-cinq cents par paquet ; lorsqu'elles se vendent au-dessus de \$25.00 la grosse de paquets, cinquante cents par paquet.

Taxe des remèdes brevetés

Une taxe de trente pour cent sur : les médicaments brevetés, y compris les vins médicinaux ou médicaments, vermouth et vin de gingembre, ne contenant pas plus de quarante pour-cent de preuve.

Taxe des alcools

Une taxe de deux dollars par gallon sur : le rhum, le whisky, le brandy, le gin, les vins contenant plus de quarante pour-cent d'alcool ; les cordons, liqueurs et boissons spiritueuses et alcooliques non autrement prévus, comme :
- rhum, brandy, gin, etc.

jus de citron et le jus de fruits, fortifiés avec ou contenant plus de vingt-cinq pour-cent d'alcool ;
les alcools et eaux-fortes de toutes sortes, mélangées avec des ingrédients, étant ou connus sous le nom de anodines et élixirs essences-extraits, lessives, teintures ou médicaments, ou essences étheriques ou spiritueuses de fruits, non autrement prévus ;
les parfums alcooliques et les alcools parfumés, le bay-rum, les eaux de Cologne et de lavande, eaux pour les cheveux, les dents et la peau, et autres préparations de toilettes, contenant des spiritueux d'une sorte quelconque.

Taxe des bières

Une taxe de trente cents par gallon sur :

la bière, le porter et le stout ;
les vins de toutes sortes, excepté les vins mousseux, ne contenant pas plus de quarante pour-cent d'alcool.

Taxe des champagne

Une taxe de trois dollars sur :

les champagnes et toutes sortes de vins mousseux.

Une taxe de cinquante cents par gallon sur :

le jus de citron et le jus de fruits, fortifiés ou contenant au plus vingt-cinq pour-cent d'alcool, non autrement prévus.

(D) Les aliments non taxés :

Cette taxe sur les ventes ne s'appliquera pas aux ventes ou importations de viandes, fraîche ou saumonnée ; beurre, fromage, oléagineux, margarine, bœuf, porc, ou tout autre substitut ; beurre, saindoux, œufs, légumes, fruits, grains et graines à leur état naturel ; farine ou fleur de sarrasin ; orge, perlée, rouille, rôtie ou moulu ; farine de maïs, farine d'avoine ou avoine roulée ; farine de seigle, farine de blé, café, vert, grillé ou moulu ; thé, sel, bétail de boucherie ; rognon et paille ; arbustes de pépinière ; poisson, fraie, saumon, saie, fume, sèches ou désséchées ; sucre, sirop et mélasse ; charbon animalier ou bitumeux ; meubles artistiques et parties de ces choses ou d'articles exportés.

Une taxe de cinquante cents, sera imposée, prélevée et payée sur les billets à ordre, et lettre de change d'une valeur de cent dollars ou moins, et qu'une taxe de deux cents additionnels sera imposée sur chaque cent dollars ou fraction de cent dollars excédant les cents dollars.

Taxe des effets de commerce

Une taxe en timbre de deux cents sera imposée, prélevée et payée sur chaque

transfert d'actions ;
Les dispositions de la loi relative aux droits en timbres sur les bouteilles et paquets contenant un médicament ou breveté, ou les parfums ou les parfums exigent l'apposition d'un timbre sur ces articles sera amendée de façon à ce que par l'importateur, le fabricant ou le producteur soit amendé de façon à ce que les dites dispositions restent en vigueur en ce qui concerne le stock de ces articles restant sans timbres dans les magasins de détail le 31 juillet 1920.

Taxe des profits amendée

La taxe sur les produits de guerre 1916 est amendée comme suit : les profits ne dépassant pas 16 pour cent du capital investi, seront exemptés de la taxe ;

Les profits entre 16 et 25 pour cent seront taxés de 20 pour cent ;
Les profits de 25 à 30 pour cent, de 30 pour cent ;
Les profits de 30 à 35 pour cent, de 40 pour cent ;
Les profits de 35 à 40 pour cent, de 50 pour cent ;
Les profits de 40 à 45 pour cent, de 60 pour cent ;
dans le cas d'une compagnie incorporée au capital de \$25,000 et dont le capital investi est de \$25,000 à \$50,000, tous les profits qui dépasseront 16 pour cent seront taxés d'une taxe de 20 pour cent.
Ces amendements porteront sur les profits faits durant 1920.

La taxe du revenu amendée

La taxe sur l'impôt sur le revenu est amendée comme suit :
les taxes et les surtaxes y compris celles qui concernent les compagnies et les corporations payables d'après la section 4 de la loi de 1917, sont augmentées de 5 pour cent sur les revenus de \$5,000 et plus.
Cette augmentation frappera les revenus de 1919.
Toute personne, affectée par l'impôt sur le revenu, devra en même temps qu'elle fait rapport au ministre des Finances, verser un montant équivalent au moins, un quart des taxes et surtaxes prévues. La balance devra être payée en trois versements les 15, 30 et 45 octobre, et un taux de six pour cent d'intérêt sera chargé sur ces versements tardifs.

Les personnes qui ne feront pas un rapport exact de leurs revenus, devront payer, en plus de la taxe et de la surtaxe, un taux d'intérêt de 10 pour cent. Si l'impôt dans le rapport dépasse 16 pour cent du revenu taxable et moins de 20 pour cent, le contribuable devra payer 50 pour cent du montant qu'il aura négligé de déclarer et si cette erreur dépasse 20 pour cent, il paiera le plein montant, plus la taxe.

Cet impôt supplémentaire rapportera quinze millions, par année.
Une taxe de 1 pour cent en plus des droits actuels de l'accise et des douanes sera imposée et prélevée sur les ventes faites par les manufacturiers, les marchands de gros ou les importateurs.

LA CONSTIPATION ET SA GÈRE

RISEON. Quand les organes excréteurs cessent de fonctionner convenablement, les fonctions de l'organisme sont entravées, et si elle est négligée, elle peut donner lieu à de graves complications. Les Phosphates de Parmentier effectuent une cure rapide. Au premier symptôme de constipation, le patient doit se procurer un paquet de ces pilules et commencer le traitement. Les bons effets des pilules pourront être immédiatement constatés.

ON LE CRAIGNAIT ?

Paris, 19.—Les résultats des conférences de San Remo et de Hythe, dit, aujourd'hui, "le Belair", de Paris, vont prouver, en fait, selon la loi, tous les nouveaux étrangers, de fixer la note que l'Allemagne aura à payer à la France, par le moyen de la Commission qui est nommée à cet effet. L'"Eclair" dit que M. Lloyd George n'a pas vu sans quelques mécontentements M. Poincaré dont il craint le prestige et l'autorité, membre la présidence de cette Commission. Mais, conclut le journal, la lettre de démission que M. Poincaré vient d'adresser à M. Millerand, en raison de la personnalité de celui-ci, a été prise, dans les circonstances, un caractère d'avertissement aux peuples de l'Europe.

Aussitôt que les experts financiers anglais auront atteint un résultat dans leur expertise, M. Millerand et M. Poincaré, ministre des Finances, se rendront à Londres pour en venir à une entente complète avec M. Lloyd George et M. Chamberlain et, ajoute encore le journal, M. Lloyd George et ses collègues se rendront à Spa, où aura lieu la conférence avec les représentants de l'Allemagne, ils seront rencontrés par M. Millerand et jetteront ensemble les derniers plans pour Spa.

Voici la lettre de démission de M. Poincaré :

"M. Millerand, président du conseil des ministres,

"M. le président,

"Les conversations qui ont eu lieu entre les autorités de l'Angleterre et de la France semblent avoir pour résultat de placer la question de la répartition dans une situation assez délicate. Je ne crois pas que, dans ces conditions, je puisse accepter d'être le président de cette commission.

"En vous remerciant de la confiance que vous avez placée en moi je vous prie de bien vouloir me relever de ce mandat.

"Croyez-moi, très sincèrement,

"R. POINCARÉ."

Le premier ministre Millerand a répondu comme suit :

"M. Raymond Poincaré, Paris,

"M. le président,

"Dans leurs conversations qu'ils ont eues, à Hythe, les représentants de la France et de l'Angleterre ont pu constater que la question de la répartition des territoires allemands, sous le rapport de la justice, est une question délicate. Je ne crois pas que, dans ces conditions, je puisse accepter d'être le président de cette commission.

au sujet de la question de la répartition des territoires allemands, sous le rapport de la justice, est une question délicate. Je ne crois pas que, dans ces conditions, je puisse accepter d'être le président de cette commission.

REORGANISATION

Paris, 19.—La loi de réorganisation des systèmes de chemins de fer français qui a été présentée, hier après-midi, par le ministre des Travaux Publics, a été lue par le ministre. Elle prévoit la création d'un conseil général qui sera nommé par le ministre des Travaux Publics ; ce conseil aura pour mission de contrôler l'administration des chemins de fer et qui réglera tout ce qui concerne les chemins de fer.

FEU M. McKENROW

Montreal, 19.—Les festivités de l'ex-maire John McKenrow, de Westmount, ont eu lieu hier après-midi, à la résidence du défunt, avenue Kensington. La foule était nombreuse, et le feu d'artifice, qui fut tiré, après avoir fait la cérémonie d'ouverture, à l'extérieur, se termina par une salve d'artillerie devant la foule.

UN COMLOT

Paris, 19.—Le régime des Soviets aurait été établi en France si les objectifs des grévistes du 1er mai avaient été atteints, déclare la police de Paris, qu'est en possession de toute la preuve de ce qu'elle avance. On a trouvé ces preuves dans des papiers qui ont été saisis chez des écrivains, et en particulier, de Boris Souverain, un écrivain socialiste qui a été arrêté hier. La police déclare que sept leaders soviétiques sont à Paris attendant les résultats de la grève pour aussitôt établir des gouvernements en particulier, à Orléans, à Tours, à Brest, à Marseille, à Bordeaux, à Strasbourg et à Paris.

LA MALADIE DU SOMMEIL

New-Haven, 19.—John Doria, barbier est mort hier la nuit à l'âge de 60 ans. On croit que la maladie du sommeil est la cause de sa mort. Il avait été atteint de cette maladie depuis plusieurs années et n'avait pu se faire soigner.

LE ROYAL ARCANUM

Montreal, 19.—Le Conseil Suprême du Royal Arcanum se réunit aujourd'hui à 2 heures, au Windsor. M. L. R. Geisenberger, de Lancaster, le président, a été élu président. M. J. C. Pelletier, de Montreal, grand représentant de la province de Québec, a été élu secrétaire.

A. EGREMENT EST EXONERE

New-York, 19.—Les autorités judiciaires viennent de décider, qu'Arthur Kerkman, ancien député au Parlement du Canada, devait être complètement exonéré car il n'a en aucune relation avec George Anthon Cohen, accusé du vol de \$5,000,000.

L'interrogatoire conduit par l'assistant district-atorney Dowling et S. Myers, avocat de la compagnie de garantie, a été un des plus remarquables depuis le commencement de cette enquête.

Il était manifeste qu'Arthur avait essayé de déguiser son nom de baptême, car il parla durant son interrogatoire avec une force de conviction et une certaine émotion qui lui attirèrent incontestablement la sympathie de la Cour.

Prié de le faire, il relate dans tous ses détails l'affaire Connolly et le rôle secondaire qu'il fut appelé à jouer.

Puis, passant à l'affaire Armstrong Cohen, il prouve qu'il n'a été physiquement impossible d'accomplir la communication ou relation avec aucune des personnes de ce groupe.

Il admet cependant avoir correspondu et rencontré le courtier Ferrar, de Milwaukee, et F. Kestel, un de ses anciens clients de Montréal, et prouve, à la satisfaction des avocats, que c'était dans le but de financer une compagnie de navigation au capital de \$3,000,000 dans laquelle il était intéressé.

Il explique la nature des lettres et documents privés qu'il a en sa possession, refusant de rendre publics certains noms comme tout gentleman le ferait, mais consentant à les donner privément au district-atorney.

Comme l'interrogatoire durait depuis près de quatre heures, l'un des juges demanda s'il désirait se reposer. "Non", répondit le témoin. "Je n'ai rien de plus à dire."

On lui soumet une liste de noms et de courtiers de Montréal. "D'après ce que je connais de ces hommes, je ne semble impossible qu'ils aient quelque chose à faire dans cette transaction de débaucheries."

La Cour, satisfait de ces explications précises, l'a complètement exonéré et retourna immédiatement à son hôtel où un groupe de Canadiens l'attendaient.

EN S'ENFUYANT

Mexico, 19.—"Nous sommes perdus, aujourd'hui, messieurs." Tels furent les derniers mots de Carranza avant de descendre du train assis sur lequel il s'enfuyait de Mexico et de prendre la fuite dans les montagnes de Vera Cruz ; il lança ces mots en s'arrêtant, un instant, devant un train rempli de réfugiés terrifiés.

Puis, le président et sa suite s'enfuyèrent dans une vallée près de San Marcos pour voir ce qui faisait les révolutions des trains qu'ils avaient laissés en arrière, s'enfuyant à bride abattue vers les montagnes. Il est maintenant certain que Carranza cherche à gagner la côte nord avec l'intention de s'embarquer à bord d'un steamer.

MEUR M. McKENROW

Montreal, 19.—Les festivités de l'ex-maire John McKenrow, de Westmount, ont eu lieu hier après-midi, à la résidence du défunt, avenue Kensington. La foule était nombreuse, et le feu d'artifice, qui fut tiré, après avoir fait la cérémonie d'ouverture, à l'extérieur, se termina par une salve d'artillerie devant la foule.

UN COMLOT

Paris, 19.—Le régime des Soviets aurait été établi en France si les objectifs des grévistes du 1er mai avaient été atteints, déclare la police de Paris, qu'est en possession de toute la preuve de ce qu'elle avance. On a trouvé ces preuves dans des papiers qui ont été saisis chez des écrivains, et en particulier, de Boris Souverain, un écrivain socialiste qui a été arrêté hier. La police déclare que sept leaders soviétiques sont à Paris attendant les résultats de la grève pour aussitôt établir des gouvernements en particulier, à Orléans, à Tours, à Brest, à Marseille, à Bordeaux, à Strasbourg et à Paris.

LA MALADIE DU SOMMEIL

New-Haven, 19.—John Doria, barbier est mort hier la nuit à l'âge de 60 ans. On croit que la maladie du sommeil est la cause de sa mort. Il avait été atteint de cette maladie depuis plusieurs années et n'avait pu se faire soigner.

LE ROYAL ARCANUM

Montreal, 19.—Le Conseil Suprême du Royal Arcanum se réunit aujourd'hui à 2 heures, au Windsor. M. L. R. Geisenberger, de Lancaster, le président, a été élu président. M. J. C. Pelletier, de Montreal, grand représentant de la province de Québec, a été élu secrétaire.

M. J. E. ALARIE

11, rue St-Louis, Trois-Rivières, P.-Q.

Est sujet au rhumatisme, il en a fréquemment de fortes attaques. Les

PILULES MORO

pour les Hommes
l'en guérissent



M. J. E. ALARIE

Je travaille fort et souvent au mauvais temps. Plusieurs fois j'ai eu de fortes attaques de rhumatisme. Au printemps dernier, j'ai beaucoup souffert durant deux mois. J'ai alors pensé d'essayer les Pilules Moro et j'ai constaté que mes forces s'accroissaient, que je souffrais moins. Je me suis ainsi traité quelques semaines et me suis complètement rétabli. Depuis, je n'ai plus eu la moindre douleur.

M. J. E. Alarie, 11, rue St-Louis, Trois-Rivières, P.-Q.

HOMMES MALADES, écrivez à la Compagnie Médicale Moro qui vous indiquera les moyens de vaincre vos forces et de reconquérir votre santé. Demandez un prospectus de traitement qui vous sera immédiatement adressé.

Les Pilules Moro sont vendues chez tous les marchands de médicaments. Elles sont aussi envoyées par la poste, au Canada, à des prix réduits. Sur réception d'un prospectus, 50c une boîte, \$2.50 six boîtes.

Toutes les lettres doivent être adressées : COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272, rue St-Denis, Montréal.

ELOGE DE JOFFE

Paris, 19.—"Bien que la paix semble rétablie, la France doit se préparer aux guerres futures." Ces paroles ont été prononcées par le maréchal Joffre, président aujourd'hui de la réunion annuelle de l'Ecole Polytechnique pour les ingénieurs de l'Armée. "Disant les leçons de la grande guerre, le maréchal a déclaré que la première lutte économique constitue la première partie du programme de la paix, mais que des préparatifs en vue de la guerre doivent en être la seconde."

"Qui de nous", a-t-il demandé, "qui de nous peut croire que l'Allemagne renonce à la guerre au lendemain de sa ruine ? L'Allemagne, qui, inspirée par sa seule ambition personnelle, prenait les armes en 1870, 1871 et 1914, sous le vieux prétexte de la nécessité ?"

"Les voisins de l'Allemagne, qu'ils veillent ou non, seront forcés de garder des armées et de les maintenir en nombre à la frontière, puisque en dehors des intentions généreuses de l'humanité civilisée, il y a des réalités historiques, et des appétits de races, comme il y a des réalités géographiques."

"Comment pourrions-nous ne pas nous élever d'une nation, à continuer le maréchal Joffre, qui, réduite à l'impuissance par le grand Napoléon, réessaya, par son ardeur militaire, à rétablir sa position, à désorganiser le colossal empire napoléonien, et par le militarisme à ostracisme, un développement méthodique, étendant son autorité des marais est de la France au Rhin, faisant de la guerre son industrie nationale et de la force son droit ?"

Le maréchal Joffre a aussi rendu hommage au maréchal Joffre, "dont l'inspiration", a-t-il déclaré, "a donné à la France la victoire de la Marne."

Les verbes sont un déguisement qui disparaît quand on les soigne avec le Hotiway's Corn Cure.

LA MALADIE DU SOMMEIL

New-Haven, 19.—John Doria, barbier est mort hier la nuit à l'âge de 60 ans. On croit que la maladie du sommeil est la cause de sa mort. Il avait été atteint de cette maladie depuis plusieurs années et n'avait pu se faire soigner.

MESURES SEVERES

Londres, 19.—Le débat sur le Home Rule irlandais a eu deux importants résultats, hier : le premier, c'est la décision du gouvernement d'accorder deux chambres de Sénat, l'une pour le sud, l'autre pour le nord ; le deuxième, c'est la décision du parti ouvrier, telle qu'annoncée par John Robert Clynes, de voter contre la première clause du bill, et par conséquent, de ne prendre aucune part à la discussion suivant ainsi l'exemple des Nationalistes.

Le bill du Home Rule, en somme, ne recevra d'opposition véritable que de la part de quelques membres du gouvernement.

NOUVELLE POLITIQUE

Londres, 19.—Plusieurs modifications ont été apportées dans la politique à suivre relativement à l'Irlande, à la suite d'une entrevue entre le vicomte French, le major-général McCready, et quelques représentants du gouvernement au sujet des derniers troubles survenus en Irlande. Il a été décidé d'insérer de la plus sévère façon contre les émeutiers et tout ce qu'il y a de fous dans le pays sera employé pour réprimer ces troubles avant qu'il ne soit trop tard.

POUR LA NEIGE

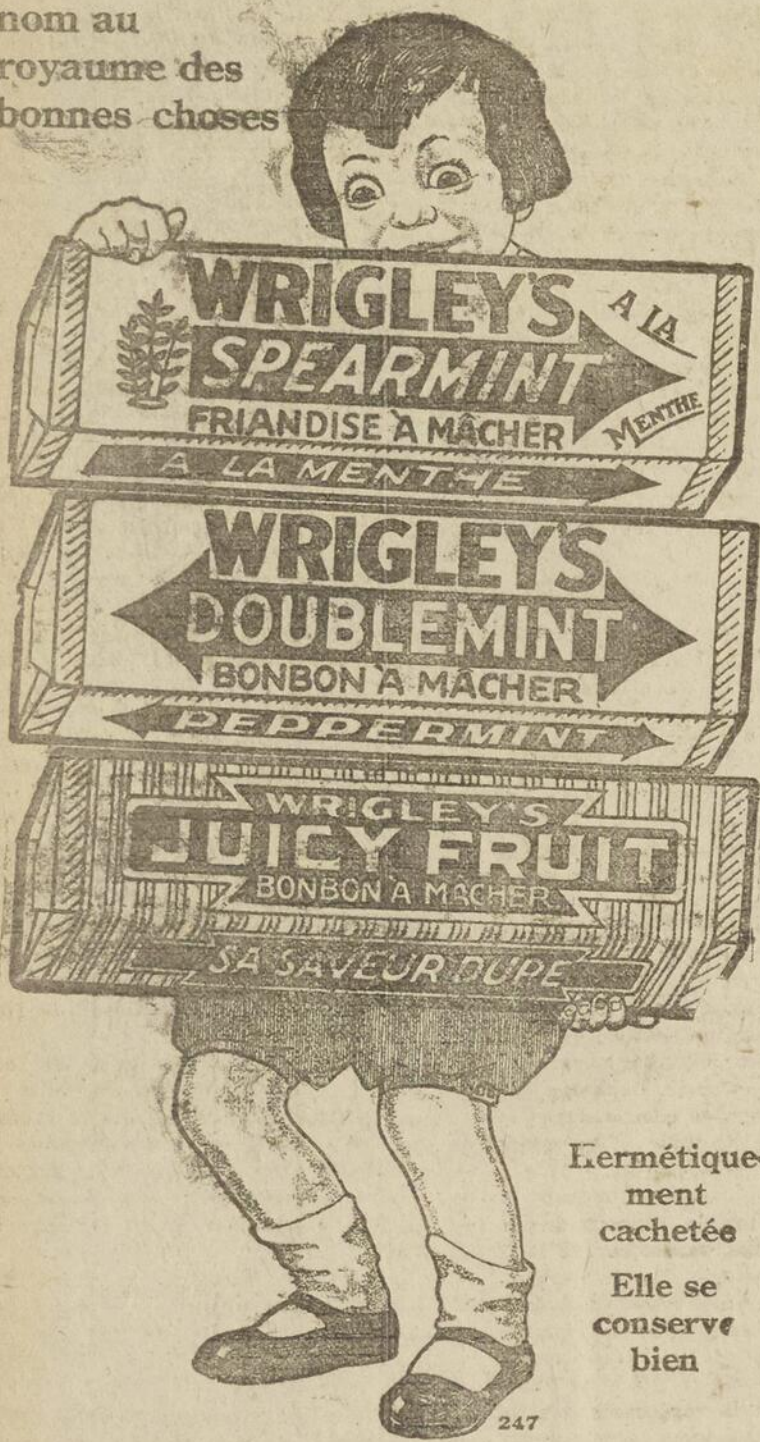
Montreal, 19.—D'après le rapport soumis, hier, la ville de Montréal a dépensé \$54,000 en avril pour l'entretien de la neige.

AVANCE AU MAROC

Madrid, 19.—Les rapports officiels de Melilla, Maroc, disent que le général Silvestre, des armées espagnoles, a annoncé l'arrivée de huit kilomètres de la route de la ville de Melilla, au Maroc, vers l'intérieur du pays.

WRIGLEY'S

Le plus beau
nom au
royaume des
bonnes choses



Hermetique-
ment
cachetée
Elle se
conserve
bien

CONNAISSEZ-VOUS LA

Célèbre Potion Antilaiteuse

Dr N. ALPHONSE SIROIS, de Ste-Anne de la Pocatière. C'est un usgrand

Nettoyeur et Purificateur

du Srpset du sang. Le secret de la santé est de se tenir le système en parfait ordre par le nettoyage des intestins et des reins. INDICATIONS.—Sevrage, ôter le lait dans les membres, le sang, jambes de lait, maladies particulières aux femmes, durant le temps de la grossesse et pour éviter les fausses couches, retour de l'âge, hydropisie, mal de reins, rhumatismes, éclampsie. Pour le temps de la grossesse et pour éviter les fausses couches. Impurités du sang de toutes sortes, le trop d'embonpoint, la constipation et la mauvaise digestion.

Remède absolument inoffensif. Il agit en nettoyant les intestins, les reins et le sang. Consultations gratuites verbalement ou par écrit. Envoyez-moi \$2.00 et je vous enverrai le traitement qui convient dans chaque cas.

EN VENTE PARTOUT. DEMANDEZ-LA

Assurance-Automobiles

Responsabilité Publique—Dommages Matériels

"La Prévoyance" émet une police d'assurance qui couvre votre responsabilité pour les dommages-intérêts à raison de la mort ou de blessures accidentellement occasionnées par votre automobile au public. Elle vous indemnise de toute perte résultant de dommages matériels à votre automobile, (clausse collision) ainsi que des dommages-intérêts causés par elle à la propriété d'autrui, y compris, dans chaque cas, les frais des procès. Pour plus amples renseignements s'adresser à "La Prévoyance", 189 rue St-Jacques, Montréal. Tél. Main 1626 et 1627. J. C. GAGNÉ, Directeur-Gérant.

La Prévoyance

JOS.-C. HEBERT, N. P., Agent.

Le spécifique par excellence!

VIGORA

Guérit toutes les maladies qui font tant de tort aux chevaux et sont souvent la cause de lourdes pertes pour les cultivateurs. Faites-en l'essai et vous serez convaincu! En vente chez tous les marchands.

Pharmacie J.-B. MORIN, 412 rue St-Jean

Nouvelles District

(Suite de la page 6.)

ILE-AUX-GRUES

"Dieu me l'avait donnée, il me l'a ôtée, que son saint Nom soit béni."

Nos joies sur la terre sont souvent mêlées de tristesse. C'est bien le cas de dire : le bonheur parfait n'est pas de ce monde. En ces beaux jours, où tout renaît, où tout, dans la nature prend une vie nouvelle, un nouveau deuil vient s'ajouter à tant d'autres. Nous avons aujourd'hui à déplorer la mort d'une jeune mère de famille : Mme Joseph Lachance, née Marie-Blanche Lemieux, décédée le 2 mai à l'âge de 35 ans.

La Providence a de mystérieux desseins, que le cœur humain est incapable de pénétrer. En enlevant ainsi à un époux bien-aimé, un compagne chérie, en privant à jamais de la tendresse d'une mère trois petits enfants, le Grand Maître a voulu, en la séparant momentanément des affections terrestres, lui faire goûter plus tôt les joies infinies de son beau paradis.

Avec générosité, elle a fait le sacrifice de sa vie et maintenant, elle jouit, pour toujours de la suprême béatitude que Dieu réserve à ceux qui accomplissent fidèlement la tâche qu'il leur a assignée sur la terre.

Epoux affligé, celle que vous pleurez n'est pas perdue pour vous, ne lui dites pas adieu, mais au revoir. Vous la reverrez dans un monde meilleur, entourée de l'auréole de la joie céleste, le front ceint de la couronne des élus. Elle plaide votre cause auprès de Dieu, et continue de veiller sur ses chers enfants, qu'elle laisse à votre garde ici-bas.

Petits enfants, qui jamais plus ne connaîtrez la douceur des caresses d'une mère, votre malheur est grand, mais il vous reste au ciel, une puissante protectrice, c'est la Vierge Marie, celle qu'on nomme avec raison "La Mère des Orphelins." Elle ne vous abandonnera pas, si vous savez lui être fidèles.

Mme Lachance laisse, outre son époux et trois jeunes enfants, deux frères, MM. Joseph Lemieux, de l'île-aux-Grues, et Edouard Lemieux, de Montréal, cinq sœurs, Mesdames Joseph Samson, Victor Normand et Adèle Lachance, Mme P. Masson, de la Grosse-Île, et Mme Gatien Caron, de Saint-Cyrille. Les imposantes funérailles de la regrettée défunte ont eu lieu mercredi, le 5 mai. Le service a été chanté par M. le curé Bergeron.

Le deuil était conduit par son époux, M. Joseph Lachance, son frère, M. Joseph Lemieux, ses beaux-frères, MM. Léonidas Lachance, de Québec, Adèle Lachance et Charles-N. Roy, ses neveux, MM. Georges, Henri, Adrien et Joseph Normand, Jean-Charles, Joseph et Maurice Roy, Maurice et Donat Lemieux, Henri et Louis-Philippe Lachance. Les porteurs étaient pour la croix, M. Alfred Gagné, pour le corps, MM. Alfred Roy, Emilien Frs. Bernier, Joseph Lemieux et Amédée Arsenault, M. Victor Normand, beau-frère de la défunte, conduisant le corbillard.

Aux familles, que l'épreuve frappe si cruellement, la correspondante du "Peuple" à l'île-aux-Grues, offre ses plus sincères sympathies.

—Le même jour ont eu lieu les funérailles de Mme Vve Calixte Vézina, née Eugénie Painchaud, décédée, le 2 mai, à Québec, à la résidence de son gendre, M. Geo.-D. Lachance, à l'âge de 85 ans et 6 mois. Mme Vézina est décédée après une longue maladie, souffrante avec une résignation toute chrétienne; malgré son grand âge, tous espéraient la voir triompher de la maladie, mais le vouloir divin, qui dispose de la vie humaine, en avait décidé autrement, et c'est dimanche, le 2 mai, que la mort impitoyable terminait son œuvre.

Un des premiers devoirs de l'amitié est, dit-on, de garder fidèlement le souvenir de ceux que nous avons aimés et que la mort est venue nous ravir. A ce devoir s'ajoute celui de faire connaître et de louer les chers défunts, quand leur vie peut être un sujet d'édification et un modèle à imiter. Malgré l'impudence de ma plume, on me permettra bien de remplir ce devoir envers la vénérable octogénaire qu'était Mme Vézina.

Femme à la fois distinguée et pieuse, elle incarnait dans sa personne les vertus grandes et nobles qui font le bonheur d'un foyer et qui la rendaient si heureuse au milieu des chers siens.

Daient si heureuse au milieu des chers siens.

Dans toutes ses relations, elle mettait la bonté qui émane des âmes grandes et nobles. Pour tous, elle avait un bon mot, aussi était-elle hautement considérée de tous ceux qui la connaissaient. Mais, hélas, pour elle, comme pour tout mortel, la porte d'une existence meilleure dut se refermer sur ses multiples affections et la ciel radieux, s'ouvrit pour recevoir sa belle âme, purifiée par la souffrance, et la faire jouir d'une félicité éternelle.

Elle laisse pour déplorer sa perte cinq fils et cinq filles, MM. Numa Vézina, de l'île-aux-Grues, Achille Vézina, de Québec, Alfred, Adolphe et Joseph Vézina, de Montréal, ses filles, la Révérende Sœur Saint-Lin, des Sœurs de la Providence, de Montréal, Mmes Cyrenus Marquis, de Sainte-Anne de Beaupré, Geo.-D. Lachance, et Joseph-A. Vézina, de Québec, Mme Vve Joseph-T. Vézina, de Saint-Pascal, deux frères et une sœur, M. Numa Painchaud, d'Auburn, Georges Painchaud et Mme Vve Fénelon Vézina, de l'île-aux-Grues.

Les funérailles ont eu lieu mercredi, le 5 mai. L'église, pour la circonstance, était revêtue de ses plus riches ornements de deuil. Les fidèles étaient venus nombreux pour donner un dernier témoignage d'estime à la mémoire de la défunte et un témoignage public de sympathie pour la famille éplorée.

La levée du corps a été faite par M. l'abbé A. Bergeron, curé de la paroisse, et le service chanté par M. l'abbé A. Grenier, vicaire de la paroisse.

La croix était portée par M. Charles-N. Roy, et M. Charles Langlois conduisant le corbillard. Le corps était porté par MM. Geo. Roy, de Saint-Vallier, Fénelon Painchaud, William Vézina et Joseph-Fénelon Vézina, tous neveux de la défunte. Le deuil était conduit par son frère, M. Georges Painchaud, ses fils, MM. Numa, Achille, Alfred et Adolphe Vézina, ses gendres, MM. Geo.-D. Lachance, et Joseph-A. Vézina, ses petits-fils, MM. J.-A. Marquis et Hervé Vézina, de Montmagny, Gérard et Maurice Vézina et Fénelon Lachance, de Québec, Joseph Vézina, de Saint-Pascal, Lucien et Clovis Vézina, de l'île-aux-Grues. Parmi les étrangers, venus pour assister aux funérailles, on remarquait MM. Jacques Déry et Fénelon Lachance, de Québec.

Elle dort maintenant dans l'humble cimetière paroissial, où l'ont accompagnés les regrets de tous ceux qui l'ont connue. Sa mémoire vénérée restera bénie dans le cœur de ses parents et de ses amis, à qui elle laisse l'exemple d'une carrière bien remplie, après avoir passé sa vie sur les principes de foi et de vérité qui donnent des droits assurés à l'immortalité bienheureuse.

Nous prions les membres de la famille en deuil d'accepter nos sincères sympathies et nous déposons sur la tombe de la chère disparue, les deux fleurs immortelles de tout cœur chrétien : la prière et le souvenir.

Mme Gatien Caron, et sa fille, de Saint-Cyrille, sont venues visiter des parents, la semaine dernière.

SAINT-PAUL DU BUTON

Le 3 du courant, l'épouse de M. Alfred Roy, une fille, Paroisse et mariée, M. et Mme Arthur Morin.

Mme Vve Godfroid Gagné est de retour d'un voyage de quelques mois chez sa fille, Mme Hervé Houle, à Drummondville.

Comment se Guérir de la Bile

Les médecins vous mettent en garde contre les remèdes contenant de fortes drogues et de l'alcool. "L'Extrait de Racines" connu sous le nom de Sirop Curatif de la Bile Scigel ne contient aucune drogue ni autre ingrédient violent; il guérit l'indigestion, la bile et la constipation. Les pharmaciens le vendent, 50c. et 1.00 la bouteille.

NOUVELLE EMISSION

\$350,000.00

partie d'une émission de \$500,000 d'obligations autorisées par les lois municipales de la Province de Québec.

QUATRE ANS ET DEMI

AU-DELA DE

6%

VILLE DE MONT-ROYAL

Ville modeste adjoignant Montréal

Obligations à 5 1/2% datées du 1er novembre 1919, échéant le 1er novembre 1924. Principal et intérêts payables en or à la Banque Canadienne de Commerce à Montréal et à Québec. Intérêt payable le 1er mai et le 1er novembre de chaque année.

COUPURES : \$100, \$500, \$1000, au porteur ou enregistrées, au gré de l'acheteur.

PRIX : \$98, par \$100, et les intérêts courus, pour rapporter 6% et une fraction.

LEGALITE : Mtes Décaré & Décaré et Mtes Béique & Béique.

Souscriptions importants aux obligations de la Ville de Mont-Royal : Sun Life \$300,000 Artisans Canadien-Français \$11,000

LIVRAISON : Les obligations seront prêtes à être livrées vers le 1er mai prochain. Les souscripteurs qui nous enverront leurs commandes d'ici au 15 mai bénéficieront gratuitement des intérêts courus du 1er mai au 15 de ce mois.

Une circulaire élaborée de la présente émission sera adressée prochainement à tous nos correspondants.

CREDIT-CANADA, LIMITEE

Banquiers établis en 1910

HON. H. B. RAINVILLE, Prés. (Préf. Assurance Mont-Royal, Dr. Montréal Light Heat & Power Co.)

115, rue St-Jacques Tel. MAIN 423-35 MONTREAL

Le temps de peindre est arrivé

Si vous differez de peindre, votre propriété en souffre. Ne retardez pas davantage. "Sauvez la Surface et vous Sauvez Tout." Examinez l'intérieur et l'extérieur et vous verrez maints endroits qui requièrent une couche de peinture. C'est le bon moment; la nature refait son décor; faites comme elle. La méthode la plus économique consiste à employer les

Garantie

Nous garantissons que la Peinture 100% Pure Martin-Senour (excepté la blanc intérieur et quelques nuances foncées qui ne peuvent se préparer au plomb et au zinc seuls) est faite de carbonate de plomb pur, d'oxyde de zinc pur, avec la quantité de matière colorante voulue pour donner les différentes teintes et nuances, d'huile de lin pure, et de térébenthine siccatrice; qu'elle ne contient absolument pas d'eau, ni de benzine, blanc de céruse ou substances adulterées, et qu'elle est vendue en état de subir l'ANALYSE CRIMIQUE.

MARTIN-SENOUR

PEINTURE 100% PURE ET VERNIS MARTIN-SENOUR

Leurs propriétés couvrantes et leur durabilité sont extrêmes. Exigez cette marque en vogue; il y a de votre intérêt. Quelle que soit la nature du travail que vous projetez, il y a une peinture ou un vernis MARTIN-SENOUR approprié et chacun dans son sphère. L'un ou l'autre de ces produits est garanti pour l'usage auquel il est destiné.

Consultez-nous pour vos travaux. Notre assortiment est complet et nous vous fournirons des plans de décoration et des conseils pratiques.

C. A. CORRIVEAU, MONTMAGNY, QUE.



DENIAU

Dimanche soir, se rendaient à l'invitation de M. Albany Déchesne, un grand nombre de parents et d'amis. Pendant la soirée, il y eut chant et musique. Tous se sont bien amusés, en mangeant de la bonne tire. Vers minuit, un succulent gouter fut servi et on se sépara à une heure très avancée de la nuit, en emportant le meilleur souvenir de cette belle soirée.

—M. Joseph Daigle est parti, la semaine dernière, pour Boston et Chicago. Il sera de retour au mois d'octobre.

—M. Pierre Caron est revenu de Trois-Rivières et de Montréal, où il a visité des parents et amis.

—M. Barthélémy Dubé est revenu d'un voyage d'affaires à Saint-Jean Port-Joli.

—M. Alphonse Ouellet, de Saint-Denis, était de passage ici, ces jours derniers.

—M. et Mme Arthur Chouinard nous ont quittés pour aller demeurer à Sainte-Louise.

—M. Pruneau est parti pour Moncton, lundi dernier.

—M. Auguste Duval est revenu d'un voyage d'affaires à Québec.

—MM. Louis et Albert Duval sont revenus d'un voyage à Elgin Road.

—Mme Joseph Chouinard était de passage parmi nous, dimanche dernier.

OZANAM

BAPTEME.

M. et Mme Cyprien Saint-Pierre font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille.

MARIAGE.

Le 4 mai, a été béni le mariage de M. Alfred Pelletier, avec Mme Blanche Gagnon, Vve de feu Horace Pelletier. Leurs témoins étaient MM. Alphonse Pelletier et Louis Gagnon.

Nos meilleurs vœux de bonheur. —M. et Mme Alfred Fournier et leur famille nous ont quittés, le 1er mai, pour aller demeurer à Lévis.

—MM. L. et Josephat Caron, de Trois-Saumons, étaient de passage ici, dimanche dernier.

SAINT-BRUNO

MOIS DE MARIE.

Nous avons commencé le beau mois, qui lui est spécialement consacré. Bon nombre de nos pieux paroissiens se font un devoir de venir tous les soirs, au son de l'Angelus, offrir leurs hommages aux pieds de l'Auguste Reine des Cieux.

DIVERS. Notre Syndicat de Fromagerie a ouvert ses portes mardi matin.

—Le 27 avril, M. le gérant de la Banque Provinciale de Saint-Pascal, était ici. Il a ouvert une succursale de cette banque chez M. Oct. Lévesque.

—M. N. Labrie, inspecteur de fromagerie, était ici, hier.

—M. le curé est allé, samedi, le 9 du courant, faire la mission de la Rivière Manie.

—M. le curé est allé, samedi, le 9 du courant, faire la mission de la Rivière Manie.

—M. le curé est allé, samedi, le 9 du courant, faire la mission de la Rivière Manie.

—M. le curé est allé, samedi, le 9 du courant, faire la mission de la Rivière Manie.

—M. le curé est allé, samedi, le 9 du courant, faire la mission de la Rivière Manie.

—M. le curé est allé, samedi, le 9 du courant, faire la mission de la Rivière Manie.

—M. le curé est allé, samedi, le 9 du courant, faire la mission de la Rivière Manie.

—M. le curé est allé, samedi, le 9 du courant, faire la mission de la Rivière Manie.

—M. le curé est allé, samedi, le 9 du courant, faire la mission de la Rivière Manie.

—M. le curé est allé, samedi, le 9 du courant, faire la mission de la Rivière Manie.

—M. le curé est allé, samedi, le 9 du courant, faire la mission de la Rivière Manie.

LOTS A VENDRE

Boulevard St-Nicolas

L'ancienne propriété de Monsieur Amable Létourneau, située tout près du chemin de fer Intercolonial, en la Paroisse de St-Thomas, a été subdivisée en lots à bâtir, à partir des terrains actuellement construits, et ils sont offerts en vente à des prix plus bas que les lots de la ville et à des conditions faciles.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

S'ADRESSER A

MM. Rousseau & Hébert

NOTAIRES

RUE DU DEPOT,

MONTMAGNY.

Deux actions en séparation de corps ont été enregistrées, ce matin, au Greffe de la Cour Supérieure. La première est celle de Lauré Guay contre Uric Breton, et la deuxième est celle de Alphonse Auclair contre Téléphore Pelletier. Dans les deux cas, les épouses sont les demandereses.

Il y aura, demain, réunion trimes trielle du Comité Catholique du Conseil de l'Instruction Publique, sous la présidence du surintendant. C'est à cette réunion que sera présenté le rapport final du sous-comité chargé de voir à la réforme du programme de l'enseignement secondaire dans la province.

La Route pour L'Ouest

Départ de QUEBEC (Gare du Palais) Mai, Jeu., & Sam. 5.25 du soir

WINNIPEG	CALGARY
BRANDON	EDMONTON
REGINA	VANCOUVER
SASKATOON	VICTORIA

SERVICE DE WAGONS-LITS ET DE WAGONS-RESTAURANT MOULEES

Correspondance à Cochrane avec le "National" de Toronto

Pour détails à usujet des billets, etc., s'adresser aux Agents de Gare ou au bureau de l'Agent Général du Trafic-Voyageurs à Québec.

Bureau Industriels de Toronto et de Winnipeg donneront à quiconque et demandera billets et détails sur toutes les terres de l'ouest canadiennes pour un travail et autre fins.

Chemin de fer National du Canada

CANONISATION DE JEANNE D'ARC

Benoit XV a canonisé la nouvelle sainte de la France hier.

FETE A ROME

De grandes fêtes ont eu lieu à Paris et à Londres.

A MONTREAL

Rome, 17.—La canonisation de la bergère de Domrémy, la Pucelle d'Orléans, que l'on invoquait désormais sous le nom de Sainte-Jeanne d'Arc, a donné lieu, hier, en la Basilique de Saint-Pierre, à la plus impressionnante et à la plus brillante cérémonie qui ait jamais eu lieu dans le célèbre temple depuis plusieurs siècles. Ces cérémonies ont été présidées par Sa Sainteté le Pape Benoît XV.

L'intérieur de la Basilique était décoré avec une magnificence inouïe et présentait un coup d'oeil d'une splendeur incomparable. Tous les piliers énormes de la basilique avaient particulièrement été décorés des plus célèbres peintures représentant Jeanne d'Arc et les scènes de sa vie héroïque. Telle était la profusion des décorations que l'on avait aménagé seulement un passage à celui-ci se trouvait au centre du temple et permettait au Saint-Père de gagner le Maître Autel. Plusieurs tribunes spéciales avaient été érigées dans le temple, entre autres, une pour les membres de la famille du Pape et une autre pour les cent-dix descendants de Jeanne d'Arc. Ceux-ci appartenaient à toutes les classes de la société et venaient de toutes les parties de la France. Pour la plupart, ils ne se connaissaient pas et ne s'étaient jamais vus. A trois reprises différentes, il se présenta des gens disant qu'ils étaient de la famille de la sainte, mais leur prétention ne put être admise immédiatement. Il y avait une autre tribune pour les membres de l'aristocratie romaine, les Chevaliers de Malte, les membres du corps diplomatique et ceux de la mission spéciale française conduite par M. Gabriel Hanotaux et délégué par le gouvernement de France.

Au près 70,000 personnes ont pu assister aux cérémonies de la canonisation. Ces foules venaient de toutes les parties du monde.

Le Souverain Pontife fut reçu, à l'entrée du temple, par Son Eminence le cardinal Merry del Val, archevêque de l'Eglise Saint-Pierre, et les membres du Chapitre du Vatican pendant que le choeur du Vatican chantait: "Tu es Petrus." Mais il était impossible d'observer tous les détails des cérémonies nombreuses et variées qui eurent lieu durant cette fête mémorable.

LES FETES EN FRANCE

Paris, 17.—Dans toutes les églises et chapelles de la France, on a chaleureusement célébré, hier, la canonisation de Jeanne d'Arc. Les ordres du gouvernement prohibant les processions n'ont pas empêché de grandes démonstrations dans les rues remplies de monde. Une foule énorme, par groupes nombreux, s'est allée déposer des fleurs aux pieds de la statue de la sainte qui s'élève au milieu de la place Saint-Augustin à Paris.

Une impressionnante cérémonie pleine de splendeur a eu lieu à Notre-Dame de Paris ou en l'absence du cardinal Amette, qui était à Rome, Mgr Roland Gosselin officiait. Toutes les classes de la société étaient représentées dans le vaste temple rempli à sa pleine capacité. Le temple était brillamment décoré. On voyait l'étendard de Jeanne d'Arc flotter et mêler ses plis à celui de la République. Un nimbe d'or pour la première fois auréolait la tête de la statue de la nouvelle sainte.

Le patriarche Terzian, de l'Arménie, a officié à l'église de la Madeleine, où le président Deschanel était représenté par le commandant Foch. Le panégyrique de Jeanne a été fait par l'abbé Troyon, curé de Verdun.

Les processions étaient prohibées à Paris. Et quelqu'un disait à ce propos: "Londres a célébré aujourd'hui la fête de Jeanne d'Arc par une grande parade, et ce fut une étrange ironie du sort."

Tout le monde catholique anglais a assisté à de brillantes cérémonies qui ont eu lieu dans les temples catholiques anglais en l'honneur de la canonisation de Jeanne d'Arc. La cérémonie de Westminster a été particulièrement brillante. Il y avait là des représentants de toutes les nations jusque de la Chine et des Indes. Les statues de Jeanne d'Arc disparaissaient sous les fleurs et semblaient enveloppées par les drapeaux anglais et français.

L'événement le plus important de la journée a été un pèlerinage organisé par les Femmes Catholiques d'Angleterre.

LES FETES A MONTREAL

Montréal, 17.—La canonisation de sainte Jeanne d'Arc a été célébrée avec éclat dans notre ville. La population canadienne-française s'est associée à la joie de la colonie française et de la cité civile et religieuse à une très imposante.

Une grande foule s'est rassemblée hier matin pour assister à la cérémonie civile de ces fêtes qui a eu lieu en face de l'Union Nationale française. L'édifice et ses approches avaient été soigneusement décorés. Au pied de la statue de Jeanne d'Arc qu'on remarque à droite, on avait déposé deux magnifiques gerbes de fleurs, offrandes de l'Union Nationale française et des sac-à-dos. Des discours ont été prononcés par le consul de France, M. Marcel de Verneuil, le président de l'Union Nationale Française, M. le capitaine C. Dupuy et

l'hon. sénateur Raoul Dandaneau, du comité France-Amérique.

Tout le temps des discours, l'Union Nationale Française, les sac-à-dos, les Vétérans de 1870, la France Publique ont fait tenir leurs étendards respectifs sur le soc de la statue de la Pucelle. Entre chaque discours, la fanfare a joué tour à tour la "Marseillaise" et notre chant national "O Canada". L'élite de la Société Française et canadienne-française était représentée.

La cérémonie religieuse a eu lieu à Notre-Dame et restera mémorable. Mgr Bruchési présidait. Un grand nombre de prêtres étaient présents. M. le curé Perrin prononça une courte allocution au cours de laquelle il prononça une courte allocution au cours de laquelle il présenta le salut des Canadiens à la France. M. l'abbé Pustienne, F. S. S., prononça le sermon de circonstance.

Dans la nef on remarquait autour du consul de France les hautes personnalités de Montréal et tous les consuls étrangers.

IL SE TUE ENSUITE

Ottawa, 17.—Un drame de la jalousie a eu lieu hier soir à Ottawa. Est et comme résultat une jeune fille est aujourd'hui à l'hôpital, sérieusement blessée et son assaillant est à la morgue.

Vers dix heures et demi, hier soir, William Callier, âgé de 28 ans, soldat de retour du front, alla chercher Mlle Hazel Evans, âgée de 20 ans, au Château Laurier où elle travaillait au téléphone. En route, des passagers dans le tramway, surtout l'un d'eux qui les connaissait bien, M. T.-F. McVeigh, s'aperçurent que les deux jeunes gens étaient loin d'être d'accord. On a su depuis que Callier voulait absolument se jeter à la jeune fille, laquelle refusa. Callier conduisit Mlle Evans chez sa grand-mère, rue Raymond, où elle demeurait depuis que sa famille est allée s'établir à Brantford, et sur un nouveau refus de la jeune fille, il sortit un revolver et tira presque à bout portant. Le blessé passa près de la clavicule et alla se loger dans l'épaule puis, croyant avoir tué celle qu'il aimait, il se tira une balle dans la tête mais est encore la force de faire une centaine de pas et s'affaissa.

Madame Evans qui avait entendu les coups de revolver sortit de sa maison où elle trouva sa petite fille tout en sang qui lui cria qu'elle venait d'être tirée par Callier et de faire venir ses parents sans tarder. "Envoies chercher mon grand-mère, j'ai été tirée et je vais mourir, c'est Billy qui a fait cela."

Le médecin et la police furent aussitôt appelés. Mlle Evans et Callier furent transportés à l'hôpital S.-Luc où Callier a expiré à deux heures et demie ce matin. Les médecins ne croient pas Mlle Evans en danger. Callier, âgé de 28 ans avait été en service outre-mer pendant seize mois et était revenu en 1917.

RESISTANCE HEROIQUE

El Paso, Texas, 17.—Le cabinet du président Carranza et 2000 prisonniers ont été capturés par les révolutionnaires, qui opèrent près de San Marcos et qui cherchent à s'emparer du président Carranza qui est en fuite. Ils disent les rapports reçus aujourd'hui.

Les dépêches de Mexico hier disent que les membres du cabinet et les autres prisonniers sont actuellement relâchés et en voie de retour vers San Marcos.

Le général Candido Aguilar, beau-fils de Carranza, a été fait prisonnier, disent les dépêches.

Les révolutionnaires sont toujours à la poursuite de Carranza. On ne confirme pas que la rumeur d'une bataille avec la garde de corps du corps du président soit de source officielle.

Les chefs révolutionnaires sur la frontière sont remplis d'espoir et s'attendent à un succès prochain.

LA RESISTANCE

Mexico City via Laredo, 16.—Des détails dramatiques nous sont parvenus, hier soir, sur les derniers instants de la résistance héroïque de Venustiano Carranza, président déposé du Mexique, à Rinconada. Sans eau ni provisions, succombant sous le nombre et presque entourés d'ennemis, les Carranzistes, commandés par le général Murguía et Carranza lui-même, se sont bravement défendus jusqu'à la dernière minute.

Tous les rapports rendent hommage à la grande bravoure du général Murguía et les dépêches ajoutent que son courage seul a probablement empêché les Carranzistes de se rendre. Il était à la tête de la charge qui a réussi à briser le cercle de fer qui les entourait, leur permettant de se retrancher dans les montagnes.

Lorsque le message du général Frevino, chef rebelle, a présenté à Murguía l'offre d'impunité pour Carranza s'il se rendait à discrétion, Murguía l'a déclinée avec rage et a frappé le message en pleine face, déclara les dépêches des rebelles.

Mayence, 17.—Les troupes françaises, qui occupent Francfort, Darmstadt et les autres villes allemandes du Rhin, ont évacué ces villes ce matin.

Les Allemands ont été informés du départ des troupes d'occupation par une proclamation lacrimieuse du général DeWitte, qui a été affichée dans les différentes villes et qui se lisait comme suit:

"Les Français tiennent leur parole."

L'évacuation s'est faite en bon ordre et dans le plus grand calme.

EVACUATION COMMENCEE SAMEDI

Paris, 17.—L'évacuation des villes de Francfort et de Darmstadt par les troupes françaises a été commencée samedi. Bien que l'ordre formel de l'évacuation ne fut pas encore donné officiellement par le gouvernement français.

LA REVUE MODERNE

La "Revue Moderne" de mai est maintenant en vente dans tous les dépôts de la ville et de la campagne, et elle est destinée au plus beau succès. Son frontispice est tout-à-fait artistique que cette publication nous ait encore offert; une gravure exquise de grâce chaste et sincère, la "Lettre de Greuse", reproduit dans une teinte scier, nous sourit dans son cercle d'un bleu doux légèrement bordé de noir. A la devanture de nos principaux dépôts, la "Revue Moderne" fait un effet qui dépasse par son élégance et sa discrétion toutes françaises, les revues américaines ou anglaises, et impressionne agréablement tous les gens de goût.

L'intérieur est mieux illustré que jamais, et le texte y est abondant et choisi; des articles de Madeleine, de Florentine (pseudos) d'un de nos meilleurs écrivains, de notre ami Olivier Asselin, de Jean Pierre, de Myrte, de Arthur Lemont, de M. Louis d'Ornano, une "tribune libre".

Père Pratt, de Louis Claude, traitent de tous les graves sujets qui passionnent l'opinion canadienne; nous parlons des questions linguistiques, des artistes, etc.; des vers de M. Perland, de M. Gustave Lancôt, de Cécile Marelle jettent leur note aimable et fine; Baptiste nous apporte sa chronique new-yorkaise; Lambert Closse chante le mois de mai. Dans les pages féminines, nous trouvons un délicieux acte de Mme Georgine Lemaire, le Courrier de Madeleine, le Courrier Graphologique de Claude Ceyla, celui de Saint Just sur la poésie, etc., etc. Et pour clore cet ensemble d'un rare intérêt, un roman de Maurice Le Blanc, l'auteur fameux d'Arène Lupin et autres volumes et dont les "Yeux purs" publiés dans le numéro de mai de la "Revue Moderne" est peut-être le plus captivant qu'il ait écrit. Dans le même numéro "Mariage blanc" une superbe nouvelle illustrée de Jules Lemaire.

C'est donc nous félicitons la directrice de la "Revue Moderne" et chaleureusement, c'est de garder à sa publication une allure si canadienne, on l'on se sent vraiment chez nous dans un milieu où la profondeur de la pensée s'allie avec l'élégance morale à la distinction intellectuelle la plus raffinée. Voilà la Revue qui fait honneur à notre race et contribue à la bonne réputation du Québec et tous les patriotes lui doivent leur encouragement et leur sympathie.

En vente partout.

Ne pas se détourner du but essentiel visé.

(Correspondance spéciale).

Paris, 15.—L'accord de San-Remo serait inopérant si les gouvernements alliés n'arrêtaient, d'une façon précise, les moyens coercitifs que, le cas échéant, ils doivent employer, sous leur responsabilité commune, pour assurer le désarmement effectif de l'Allemagne. N'ayons pas d'illusions. Nous ne laissons pas détourner du but essentiel qu'il faut viser, en ce moment, dans l'intérêt de la paix générale. On n'aboutira à rien de stable, dans les rapports économiques entre les nations européennes, sans désarmer l'Allemagne.

C'est là une vérité tellement intuitive qu'on ne pourrait avoir quelque scrupule à y revenir. Mais comment s'en empêcher, alors que, même dans des pays alliés, beaucoup semblent se complaire à cet égard dans le sophisme et l'incertitude? Ne laisse-t-on pas comprendre, en Angleterre, par exemple, que l'on ne peut pas se contenter de parler de la guerre et de ces deux pays amis et fidèlement attachés à l'Entente, que si l'Allemagne réclame une armée assez forte, c'est parce qu'elle craint les tendances annexionnistes attribuées à la France? Non, il faut en finir avec cette campagne perfide qui malheureusement a déjà gagné beaucoup de terrain à l'étranger. Et pour cela, il est nécessaire que les amis de la France l'aident partout à combattre les semeurs de pareils mensonges.

Nul ne saurait ignorer quels sont les véritables sentiments du peuple français. Annexer la Ruhr? Mais sur quoi se base-t-on pour insinuer que la France y songe? M. Millerand, d'un reste, répond déjà nettement à ces sottises accusations. Que l'on ne cherche donc pas des raisons en des sembleraient billes, pour excuser les projets militaires de l'Allemagne. Le militarisme français? Allons donc! Est-ce en France que l'on pense à faire une nouvelle guerre? Consultez plutôt les observateurs étrangers qui voient l'Allemagne. Pour peu qu'ils soient sincères, ils s'accordent tous à dire que les Allemands tiennent un langage menaçant envers la France. On vient de lire les impressions d'un journaliste nord-américain correspondant à Berlin du coup de force de Kapp, a entendu d'un Allemand lettré cette affirmation suggestive: "L'Allemagne a été vaincue; soit. Mais l'armée allemande n'a pas été battue. Sans l'intervention des Américains, elle aurait détruit l'armée française. Qu'ils restent chez eux, et même maintenant, nous infligerions à la France une défaite éclatante."

Voilà où est le danger. Le menaçant d'une agression allemande n'est point encore une chimère. Il n'est pas sans

FAMINE DE PRETRES

Un salon couleur du temps... papier défranchi, fauteuils limés, carpettes à bout, laissant voir un plancher de sapin où proéminent les noëuds.

Aux murs, des portraits d'évêques. Deux ou trois sont superbement et fougues dans leur fond sombre et doré; d'autres sont quelconques ou bonbonnés.

Au milieu de la pièce, une table recouverte d'un tapis vert taché d'encre.

Un vieil évêque préside; soutane comme le salon; il est petit, énergique, carrure de terrien.

Autour de lui des vicaires généraux, eux aussi en tenue de travail.

Des registres sont ouverts, fatigués d'avoir été feuilletés et refeuilletés.

Autour des registres, des dossiers et des lettres.

D'une voix de chef, l'évêque expose la situation.

Les vicaires généraux écoutent en gens qui la connaissent déjà.

En effet, tout ce courrier leur est passé par les mains, a été étudié par l'un ou par l'autre.

—Voici, commence l'évêque... J'ai reçu une lettre signée de soixante-quinze chefs de famille, réclamant absolument un curé aux Herbiers.

Les vicaires généraux se regardent.

... Les signataires demandent même l'abbé Asselot. Evidemment, ils ne connaissent pas le premier mot de la situation, et que l'abbé Asselot ayant 40 ans, une santé robuste, la médaille militaire... je lui destine un travail en proportion... un centre ouvrier avec des milliers d'habitants.

—Et puis, Monseigneur, si vous donnez maintenant un curé aux Herbiers, cinquante paroisses dans le même cas réclameront aussitôt.

—Elles réclament déjà !

—Des paroisses qui ont une église, un presbytère, une municipalité prête aux sacrifices nécessaires.

—Mais surtout, continue l'évêque, comment allons-nous faire pour la Croisette-Belleau... ? Le chemin de fer y constitue un centre industriel considérable...

—Et à la Poterie où il reste juste une pauvre petite religieuse pour sauvegarder les œuvres de son curé tué à Verdun... ?

—Evidemment, elle doit succomber sous la tâche... !

—Et elle succombe... Monseigneur, dans tout le sens du mot.

Chaque vicaire général ajoute des noms nouveaux, des noms du pays qui crient famine de prêtres... qui supplient... qui offrent de prendre toutes les combinaisons.

Alors, on fouille les registres... oh! sans espoir... on dépèle une carte étudiée de traits rouges et bleus; on étudie... on cherche... Si, par hasard, on avait oublié un vieux prêtre capable de servir encore ?

Mais hélas ! pour "cinquante-sept" demandes précises, l'évêque dispose de quatre prêtres dont deux, épuisés par les gaz, ne peuvent assurer aucune desserte.

Comment faire... ?

Et ils regardent, comme le Christ, devant regarder le champ immense, tout ondulant d'épis murs...

Et personne pour les faucher, personne pour les engranger !

—Le maire des Herbiers est là, dans la salle à manger, dit un des vicaires généraux.

—Celui des Essarts aussi... et le châtelain de Sombreux, et toute une délégation de cultivateurs de Genettes, répond un autre.

—Comment faire... ? répète l'évêque. Comment dire à ces envoyés que le quart de mes prêtres ayant été tués ou blessés... que mon Secrétaire ayant été fermé pendant cinq ans...

Pierre l'ERMITE.

LA LOI ELECTORALE

Ottawa, 14.—Les tribunes comme le parquet de la Chambre des Communes étaient remplies, mercredi après-midi, pour assister au retour du premier ministre à son siège.

Sir Robert Borden est entré sans cérémonie peu après l'ouverture de la séance et son apparition a été le signal d'applaudissements prolongés de toutes les parties de la Chambre, ministériels, oppositionnistes de toutes nuances et spectateurs.

Aussitôt le calme rétabli, M. D.-D. Mackenzie, qui avait la parole au moment de l'entrée de Sir Robert, se déclara heureux de le féliciter pour son regain de santé et de lui souhaiter la bienvenue au nom de l'opposition. "C'est un honneur pour nous," dit-il, "de pouvoir être les premiers à souhaiter la bienvenue au premier ministre."

Sir Robert a vraiment l'air beaucoup mieux; maintient sa démarche, oeil, tout à l'air plus vivant qu'à son départ.

Après avoir serré la main au chef de l'opposition et à ses principaux lieutenants, le premier ministre s'est

ge de prendre des décisions pour des réélités.

La menace allemande ne deviendra une chimère qu'à partir du jour où l'Allemagne sera réellement désarmée.

E. MONTARROYOS.

que nos fondations ayant été condamnées, je n'ai personne pour eux... ? Oh! Messieurs, quelle tristesse est la mienne... Je vois d'ici les églises qui se ferment... et quelles églises !... Ce bijou du XIIIe de Genettes... l'église abbatiale de Fraignes où s'est tant dépensé l'abbé Vireux... Nos écoles libres dont les écoles ont besoin plus que jamais... et les œuvres charitables... et tout !... Oui, priez le Seigneur qu'il envoie des ouvriers à sa vigne...

L'évêque incline sa tête blanche entre ses mains, comme pour ne pas voir couler son sang et mourir son cœur...

Un vicaire général est dévoué. Il a parlé aux maires et au châtelain.

Il a dit à la délégation de Genettes que sa démarche était sans espoir... Et ils s'en vont maintenant, les uns à côté des autres, sur la route départementale qui relie l'évêque à leur église.

Et ils devisent...

Que leurs conversations sont différentes d'il y a cinq années ? La guerre et la révolution russe ont éclairci tragiquement les choses.

Ils sentent le désarroi des esprits et qu'il n'y a plus une faute à commettre.

Ils voient, traqué, le pauvre capital amassé jour à jour par tant de labeur.

Ils savent la peine qu'ils ont à trouver des ouvriers pour les champs, leur ouvrier instituteur faisant des "certificats d'études" qui estiment ensuite que la terre est bien trop basse pour leurs petites mains blanches...

Ils ont vu se lever sur eux leurs petites mains blanches...

Ils ont vu de telles pensées, qu'ils font instinctivement un bond en arrière vers la terre ferme des principes éternels, sans lesquels tout, et spécialement la propriété, sombrerait... la petite comme la grande...

Et après avoir fait pendant un demi-siècle la guerre à leur pauvre et brave curé de village, gardien de tant de choses, voici qu'ils n'en peuvent plus avoir !...

Ils s'en vont sur la route longue... longue... regardant, avec inquiétude, à droite ou à gauche, les récoltes permises encore par la patience de Dieu.

Ils croisent des Calvaires cassés au soir de certaines fêtes quand ils étaient jeunes gens.

Ils rencontrent des bandes de gosses qui ne les saluent plus.eux, les vieux, est-ce que ça compte encore !

Voici le cimetière relégué par hygiène !... loin, très loin du village, afin que la pensée des morts ne rappelle pas aux vivants la réalité sans cesse approchant de l'au-delà.

Où, les mauvaises herbes qu'ils ont laissées monter, et qui "grainent" maintenant !

L'exemple auguste qu'ils n'ont pas donné !... Jamais de Pâques, jamais de messe, n'ayant foi que dans leur intelligence, le soleil et le fumier...

Et là-bas, dans une magnificence, avant de disparaître à l'horizon des jeunes bûles, le soleil irradie de ses derniers rayons la vieille église bâtie avec amour par la foi des aïeux, et où si souvent leurs morts sont venus prier... cette église qu'ils ont méprisée, et qui était leur plus grand trésor de noblesse... cette église désolée sans pasteur et sans Dieu, corps sans âme... mère idéale et douce que ses enfants ne reconnaissent qu'après l'avoir lentement assassinée...

Pierre l'ERMITE.

Le conseil de guerre de Paris juge le général Fournier et ses compagnons d'armes.

L'AUDIENCE

(Serr. Spéc. de l'"Evénement") Paris, 14.—Les débats de l'affaire de la reddition de Maubeuge ont commencé le 19 avril à 14 heures au Palais de justice, dans la salle dite de l'"Odéon."

Aux côtés du général Fournier, ancien gouverneur de Maubeuge, prennent place ses six coaccusés : le général Ville, le colonel Charlier, les commandants Magnien et Leroux et les capitaines Renaud et Saulnier d'Anchaud, prévenus d'abandon de poste en présence de l'ennemi.

Le conseil de guerre spécial est présidé par le général Maistre, ancien commandant du groupe des armées du Nord, assisté des généraux de division Mazillier, commandant le corps colonial; Falque, commandant l'artillerie de la place de Paris; Lebocq, commandant la 5e division d'infanterie; Lebouc, commandant la 10e division d'infanterie; les généraux de brigade de Cumac et Forquerey.

Sont adjoints comme président suppléant; le général de division de Boissoudy, membre du conseil supérieur de la guerre, et comme juges supplémentaires : les généraux de division Troupchoud, commandant la place de Paris; Blondiat, commandant de la division coloniale, et les généraux de brigade Parlangue et Ecohard.

A 14 heures, les membres du conseil font leur entrée dans la salle d'audience et, après l'interrogatoire d'identité des prévenus, on procède à l'appel des témoins, parmi lesquels se trouvent : le maréchal Joffre, les généraux Belin, Messimy, Pau, Desaleux, de Lacroix, de Laurezac, Hély d'Oisse, Winkel-Mayer, Peyrecave, les colonels Duchesne, Lévi et Hérard; le commandant Lefèvre, Cascou, Kotzsky; les capitaines Grenier, Pasquai, etc.

Le capitaine Rochais, greffier, lit ensuite le rapport du général Demange, rapporteur de la commission d'enquête, d'après lequel la ville de Maubeuge n'était une place forte que de nom. Avec les forts et ouvrages dont elle fut dotée après la guerre de 1870 la place de Maubeuge, d'après le rapporteur, n'apparaît que comme une survivance, sans rôle bien net, du vieux système de défense de notre frontière du Nord.

Il rappelle l'importance qu'on accorda à Maubeuge en 1839, en 1907 (on 200,000 francs sont prélevés sur le budget courant pour son amélioration); en 1908 (on 100,000 francs sont encore effectués à mettre la place "en état de résister aux attaques du début de la guerre"), etc.

Il rappelle surtout qu'au début de la guerre, le général Joffre ne croyait pas à l'avance de l'ennemi jusqu'à Maubeuge et qu'un général Fournier, qui lui faisait part de ses inquiétudes, le généralissime répondait: "Vous n'avez rien à craindre. D'ailleurs, je vous réserve pour aller faire le siège de Metz."

Le rapport indique la situation défensive de la place au 2 août 1914. L'effectif de la garnison comprenant 1,006 officiers et 48,000 hommes de troupe, la répartition des secteurs. Il décrit les diverses phases de l'attaque allemande, les réunions du conseil de défense, décidant d'abord de tenir quand même, puis, devant la formidable puissance de l'artillerie adverse, de se rendre; finalement, la reddition, le 8 septembre 1914.

Le rapporteur demande la comparution du général Fournier devant le conseil d'enquête tout en lui adressant les reproches et les éloges dont nous avons parlé.

Le greffier lit ensuite le rapport du capitaine Mangin-Bocquet, tendant au renvoi devant le conseil de guerre des six autres inculpés.

La lecture de ce document, très long, occupe une grande partie de l'audience.

Deuxième audience.—Emonvant interrogatoire du général Fournier

L'officier d'administration Rochais, greffier, continue, dès l'ouverture de l'audience, la lecture de ce rapport qui, en résumé, conclut au renvoi en conseil de guerre, aux côtés du général Fournier, du général Ville, pour capitulation en rase campagne, et des autres inculpés pour abandon de poste en présence de l'ennemi. Le capitaine Saulnier d'Anchaud, seul est accusé d'avoir donné l'ordre à sa garnison d'abandonner le poste et d'avoir lui-même tenté de l'abandonner.

Puis commence l'interrogatoire du général Fournier. Né à Peyrieu (Ain), en 1854, le général Fournier sortit un des premiers de l'école polytechnique et de l'école supérieure de guerre. Son passé, comme officier de génie, est des plus brillants.

tion de la cour, et d'établir plus d'uniformité dans les appels. Ce bill est présenté à la demande des juges de la Cour Suprême et est basé sur l'expérience obtenue dans plusieurs cas.

D'une voix forte, il rappelle qu'il prit le commandement de Maubeuge le 17 mars 1914. Il fait ressortir la mauvaise organisation de cette place, qu'il signala plusieurs fois et qui ne répondait à rien de ce qu'on attendait d'elle. Il rappelle le mot du général Joffre, calmant ses inquiétudes: "Je vous réserve vous et votre garnison pour aller faire le siège de Metz." Le général Fournier signale encore la situation périlleuse dans laquelle il se trouvait au début de la guerre. Il se défend avec énergie. Ses accents de sincérité lui gagnent rapidement la sympathie de l'assistance. La déférence du conseil vis-à-vis de lui accroît encore cette sympathie.

Le général Fournier donne maintenant son impression sur l'installation défectueuse de l'artillerie, qu'il ordonna de faire camoufler, mais qu'il ne voulut jamais répartir en rase campagne, en dehors de la ligne du tir ennemi, parce que le moral des troupes était mauvais et que cet ordre, on l'attendait impatiemment.

"Alors, dit le général Maistre, vous préférez soumettre vos troupes à la terrible épreuve qui consiste à rester dans un fort "jusqu'à complet écrasement, selon les termes d'un de vos ordres ? Vous savez bien, cependant, que vos ouvrages, non bétonnés, ne pourraient résister aux obus allemands de 210. Et je ne parle pas des 305 et des 420 que nous ignorons au début de la campagne..."

"J'appliquais le règlement. Je me réservais d'ailleurs de faire sortir la garnison quand je l'aurais jugé nécessaire."

Le prévenu fait connaître qu'il avait en tout cent deux mitrailleuses à sa disposition. Il expose comment il répartit ses troupes d'infanterie, démontrant qu'il n'avait rien négligé pour ne pas fatiguer ses hommes. Le général Maistre lui demandant s'il n'aurait pas pu organiser un roulement ?

"Je suis très fier qu'on me reproche d'avoir trop fait travailler les hommes. J'aurais redouté le reproche contraire. Mais le généralissime n'a-t-il pas dit que le meilleur moyen de conserver la santé physique et morale des hommes est de les faire travailler ?

"C'est exact ! dit le général Maistre."

Le général Maistre, d'ailleurs, rend hommage à l'activité du général Fournier :

"Vous étiez un laborieux. Tout le monde le sait. Et vous avez eu tort de trop payer de votre personne. Mais vous avez eu un commandement plus important que celui d'un corps d'armée. Vous ne pouviez suffire seul à la besogne. Il vous fallait un état-major important. Et puis qu'on avait négligé de vous doter de cet organe indispensable. Il était de votre devoir d'en créer un de toutes pièces, en choisissant vos officiers parmi ceux de la troupe que vous commandiez."

Le général Maistre n'oublie pas qu'il est un chef et il parle en chef. Il prévient la plupart des réponses du général Fournier par des: "Vous auriez dû faire ceci! Vous auriez dû faire cela !" Consultant très souvent la carte, il semble diriger un Kriegsspiel et il émet ce qu'il appelle, des vérités essentielles.

—Comment aurais-je organisé un état-major demande le général Fournier. J'avais peu d'officiers d'active. Je ne disposais que de territoriaux.

—Il fallait les instruire. Vous aviez le temps, du 2 au 25 août 1914. J'ai pris des territoriaux, moi aussi, et je m'en suis très bien trouvé.

—Vous parlez, mon général, avec l'expérience de cinq années de guerre ! Mais, nous

LE "PEUPLE"

MONTMAGNY, QUÉBEC, 21 MAI 1926

GENEALOGIE DE LA FAMILLE CHOUINARD

CINQUIEME BRANCHE

5e Br. V No 20.

LAZARE CHOUINARD, fils de Julien IV et de Joseph Robichaud.
CLEMENTINE GUIMONT fille de Olivier et de Solange Moreau.
Mariage au Cap St-Ignace, le 30 Juillet 1850.

ENFANTS:

1. Joseph-Octave, baptisé le 24 Février 1852; se marie le 25 Novembre 1884 à Amanda Guimont, à Dayton Minn;
2. Marie-Adeline, baptisée le 4 Avril 1853; elle se marie le 28 Février 1876 à François Robichaud fils d'Ephrem;
3. Anonyme, sépulture le 26 Juillet 1854, à St-Jean-Port-Joli.

Le 23 Juillet 1854, décès de Clémentine Guimont, inhumée le 26.

DEUXIEME EPOUSE:

- (1) Virginie Leclerc—mariage à l'Islet, le 23 Août 1859.
4. Ephrem, baptisé le 25 Décembre 1860; marié à Aurèle Gagnon, le 29 Octobre 1889;
5. Lazare, baptisé le 2 Septembre, 1862; se marie le 12 Février 1901 à Elmina Chamard;
6. Joseph, baptisé le 2 Novembre 1863; inhumé le 4 Mars 1866;
7. Marie-Elisabeth, baptisée le 12 Septembre 1865; mariée à Césaire Couillard, le 17 Octobre 1906, à St-Jean-Port-Joli;
8. Remi, baptisé le 26 Décembre 1866; se marie le 10 Janvier 1893 à Attala Dubé;
9. Jos-Zoel, baptisé le 30 Avril 1869; inhumé le 15 Septembre 1869;
10. Achille, Frère Sigismond, né le 20 Avril 1870, baptisé le 21 A St-Aubert; entré au noviciat des Frères des Ecoles Chrétiennes, le 10 Août 1892. Auteur du présent travail généalogique;
11. Thomas, baptisé le 25 Décembre 1871; se marie le 18 Novembre 1902, à Maria Morin fille de Jules, St-Jean-Port-Joli;
12. Amanda, baptisée le 2 Avril 1874; se marie à Delphis Caron le 18 Novembre 1902, à St-Jean-Port-Joli;
13. Eugénie, baptisée le 3 Juillet 1875; le 23 Juillet 1906, elle épouse Georges Frenesco, à Montréal;

(1) Virginie Leclerc naquit à L'Islet le 15 Juin 1831, du mariage de Jean-Baptiste Leclerc et de Elisabeth Bélanger; elle fut inhumée à St-Jean-Port-Joli le 19 Mai 1919 à l'âge de 87 ans et 11 mois.

Petite de corps mais grande de cœur, Virginie Leclerc se dépensa sans compter, et pendant plus de 50 ans, au soulagement des pauvres et des malades. Elle aimait la prière et les saintes lois de l'Eglise.

5e Br. V No 21.

GEORGES CHOUINARD fils de François IV et Judith Gagnon.
VITALLINE ST-PIERRE.
Mariage le 27 Janvier 1852;

ENFANTS:

1. Joseph-Georges, baptisé le 22 Mai 1853; se marie avec Senneville Gauvin le 6 Juillet 1880;
2. François, baptisé le 24 Août 1856; se marie avec Zélie Couillard, le 6 Février 1889;
3. Germain, baptisé le 27 Mai 1858; marié à Agnès Lizotte;
4. Arthur, baptisé le 4 Janvier 1860; marié à Olive Ouellet;
5. Maxime, baptisé le 15 Juillet 1862; marié à;
6. Prudent, baptisé le 2 Mars 1866;
7. Josephine, baptisée le 6 Juillet 1867; sépulture le 30 Octobre 1878;
8. Marie, baptisée en 1854; se marie avec Jean-Baptiste Fortin le 4 août 1875; Le 10 Août 1869, Vitalline St-Pierre épousa en secondes nocces François-Xavier Fortin;

5e Br. V No 22.

EUSEBE CHOUINARD, fils de Julien IV et de Joseph Robichaud.
ANGELE LECLERC dit Francœur.
Mariage le 15 Novembre 1853 à St-Jean.

ENFANTS:

1. Louis-Eusebe, baptisé le 9 Août 1855; inhumé le 20 Avril 1863;
2. Elzéar, baptisé le 9 Novembre 1856; sépulture à St-Jean, le 25 Juin 1908;
3. Octave, baptisé le 27 Août 1858;
4. Ephrem, baptisé le 23 Avril 1860; se marie avec Adeline Bélanger le 2 Août 1882; St-Jean.
5. Marie-Angèle, baptisée le 1er Juin 1861;
6. Siméon, baptisé le 17 Mars 1863;
7. Zéphirin, baptisé le 14 Juin 1863;
8. Joseph, marié à, à M. 2o, à Dame Pruneau;
9. Frédéric, décédé célibataire à l'âge de 40 ans;

5e Br. V No 23.

PIERRE CHOUINARD, fils de Julien IV et de Joseph Robichaud.
PHILOMENE BELANGER.
Mariage le 27 Octobre 1857 à St-Jean-Port-Joli.

ENFANTS:

1. Pierre, baptisé le 7 Novembre 1858; marié le 9 Juillet 1898 à Oakwood N.-Dakota, à Hélène Patenaude;
2. Séraphine Lemieux, 2e mariage à Ste-Anne de la Pocatière;
3. Louis, baptisé le 18 Mai 1864; décédé jeune;
4. Clarisse, baptisée le 9 Novembre 1861;
5. Philomène, baptisée le 8 Février 1863;
6. Alphonsine, née en 1864;
7. Clovis, baptisé et décédé jeune;
8. Derida, baptisée en 1866; mariée à Alphonse St-Laurent;
9. Lumina, baptisée vers 1868; mariée à François Bérubé; décédée en 1918;
10. Arthur, baptisé en 1870; marié à Rose-Anne Pelletier, Ste-Anne de la Pocatière;

5e Br. V No 24.

MAGLOIRE CHOUINARD, fils de François IV et de Marie Pelletier.
SCHOLASTIQUE CARON.
Mariage à St-Roch des Aulnaies, le 2 Février 1858.

ENFANTS:

1. Damase, né le 11 Décembre 1858; se marie le 29 Février 1916 à Marie-Lumina Caron, à St-Roch;
2. Arthur, né en 1859; décédé jeune;
3. Fébronie, née le 22 Avril 1860;
4. Michel, né en août 1862; décédé en Août 1880;
5. Téléphore, né en Novembre 1864; mariée à Philippine Deschênes le 1911;
6. Virginie, née en 1868;
7. Achille, né le Mars 1868; marié;
8. David, né le 16 Janvier 1870; non marié;
9. Joseph-Marie, né le 8 Juin 1872; se marie le 23 Mai 1905 à Claudia Gauthier, à Cantal, Sask;
10. Lattitia, née le 22 Avril 1874; décédée en février 1888;
11. Clarida, née en Février 1876; se marie le 15 Août 1904, à Henri Emond, à St-Raphael, Sask;
12. Amanda, née en Janvier 1878; décédée à Cantal, Sask le 1er Juillet 1903;
13. Alphonse, né le 24 Mai 1880; décédé à Cantal, Sask, le 15 Mai 1903; Scholastique Caron fut inhumée à St-Roch des Aulnaies le 23 Mai 1893; Magloire Chouinard fut inhumé au même endroit le 20 Août 1903;

5e Br. V No 25.

DAMASE CHOUINARD fils de Benjamin IV et Eulalie Caron.
HELENE CARON.
Mariage le 28 Février 1859, dispense

ENFANTS:

1. Pamela, baptisée le 22 Février 1855; se marie avec François-Xavier Dupont le 14 Mai 1893;
2. Hélène-Décima, baptisée le 18 Mai 1856;
3. Marie-Céline, baptisée le 14 Septembre 1858; se marie le 13 Janvier 1885 avec Georges St-Amand;
4. Antoine-Paschal, baptisé le 12 Juin 1861;
5. Marie, baptisée le 12 Novembre 1862; se marie avec Hosanna Chouinard, le 12 Janvier 1897; sépulture à St-Aubert le 19 Mai 1906;
6. Adélaïde, baptisée le 3 Avril 1864; elle épouse Joseph Fortin, le 27 Octobre 1902;
7. Thomas-Jos-Michel, baptisé le 15 Juillet 1865;
8. M. Eléonore, baptisée le 10 Janvier 1867;
9. Marie-Edwidge, baptisée le 19 Janvier 1869; se marie avec Esdras Jules Fournier le 23 Octobre 1894;
10. Joseph-Calixte, baptisé le 21 Avril 1870;
11. Marie-Elmina, baptisée le 28 Novembre 1874;
12. Joseph-Alfred, baptisé le 26 Avril 1877; se marie avec Zélie Fongémie, le 16 Février 1903;
13. Marie-Alma, baptisée le 14 Juin 1878; décédée jeune;
14. Esdras, baptisé le 19 Décembre 1875;
15. Herménégilde, baptisé le 19 Janvier 1909, sépulture de Damase Chouinard, âgé de 74 ans.

Le Citron de Jardins
produit énormément de
trois mois, fruits qui rem-
placent les citrons ordinai-
res. 15c le paquet. Circu-
laire gratis.

E. LAMBERT,

14-3 Worcester, Mass.

Contre la Constipation Habituelle employer

L'Eau Purgative

"RIGA"

Elle agit doucement mais sûrement, chez les jeunes
comme chez les vieux, sans causer aucun malaise.

SOCIÉTÉ DES EAUX PURGATIVES RIGA, 40, rue Plessis, Montréal.

N.B.—Cartes à marquer pour euhre (tailles) gratis sur demande.

Nouvelles du District

(Suite.)

SAINT-PIERRE

Nos plus vives sympathies à M. et Mme Albert Fiset qui ont eu la douleur de perdre leur bébé, Marie-Thérèse.

—M. et Mme Bernard Caseault font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée sous les noms de Marie-Rose-Laurence.

Parrain, M. Laurent Simoneau, représentant M. Alphonse Létourneau, marraine, Mme Achille Létourneau, grand-maman de l'enfant.

—Mme G. Bouliard, Mlle Desjardins, MM. et Mmes Jos. Roy, R. Samson, étaient en ville chez M. Isidore Samson, dimanche dernier.

—Mme Nazaire Gaudreau est retournée à Saint-Simon, après quelque temps passé chez sa fille, Mme Jos. Bernier.

—Nous souhaitons la plus cordiale bienvenue à la famille de M. Georges Desrosiers, qui a fait l'acquisition de la propriété de M. Maxime Fortin.

MATANE

Le 16 mai, M. et Mme Léon Bouffard, un fils baptisé, Parrain et marraine, M. et Mme Michel Otis.

—M. et Mme J.-A. Thérèse, de Rimouski, étaient les hôtes de M. Frs. Marquis, vendredi dernier.

—M. Frs. Gagnon était en voyage d'affaires à Québec, la semaine dernière.

—Nos sympathies à M. et Mme Georges Duce qui ont eu la douleur de perdre leur bébé âgé de 5 mois.

SAINT-ONESIME

FUNÉRAILLES.
Samedi, le 15, dernier, ont eu lieu les funérailles imposantes de Mlle Anais Dubé, enlevée encore jeune fille à l'affection des siens après une longue maladie soufferte avec une résignation toute chrétienne.

M. Philippe Courcy portait la croix. Les porteurs étaient: MM. Baptiste Richard, Ernest Dubé, Mizano St-Laurent, Jos. St-Laurent, M. Alex. Dubé conduisant le chariot funéraire.

Nous offrons à la famille en deuil, l'expression de notre vive et profonde sympathie.

—M. et Mme Pierre Bouchard, fils, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée le 29 avril.

Parrain et marraine, M. et Mme Charles Lizotte.

—M. et Mme Zoé Care, une fille baptisée sous les noms de Marie-Lucile-Flora.

Parrain et marraine, M. et Mme Alex. Dubé, oncle et tante de l'enfant.

—Le 11 mai, a été baptisée Marie-Germaine, enfant de M. et Mme Barthélemi Ouellet.

Nous offrons à la famille en deuil, l'expression de notre vive et profonde sympathie.

Parrain et marraine, M. et Mme William Langlais, de Sainte-Anne de la Pocatière, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Auguste Soucy, un fils.

Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Lizotte, oncle et tante de l'enfant.

—Mardi, le 11 mai, il y eut dans notre paroisse, une conférence très intéressante donnée par M. l'abbé H. Bois, de Sainte-Anne de la Pocatière, et aussi par M. Bouchard, agronome de l'Islet.

—M. Joseph Thiboutot a fait l'acquisition de la propriété de M. Alfred Bouchard, et ce dernier a acheté celle de M. Edouard Sirois.

—M. Isaac Bernier, souffrant de paralysie depuis mardi dernier, paraît un mieux sensible. Nous lui souhaitons un parfait et prompt rétablissement ainsi qu'à M. et Mme Jean-Baptiste Lizotte retenus à leur chambre depuis quelques jours.

—M. et Mme Nicolas Rouleau, ainsi que leur fille, Lucien, étaient de passage ici, jeudi dernier.

—M. Georges Ouellet, de Saint-Pacôme, était parmi nous, dimanche dernier.

SAINT DENIS

Mme Elzéar Pelletier, de Sainte-Anne de la Pocatière, était chez son père, M. Louis Caron, la semaine dernière.

—Mme Félix Pelletier et son fils, M. Eugène Pelletier, étaient les hôtes de M. Napoléon Rossignol, dimanche.

—Nous sommes heureux d'apprendre que M. Justin Gagnon, retenu à sa chambre depuis deux mois pour cause de maladie, est maintenant en parfaite voie de guérison.

SAINT-PAUL DU BUTON

Vendredi, le 14 du courant, ont eu lieu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, les funérailles de M. Onésime Caron, un des premiers colons de cette paroisse.

Les porteurs étaient ses neveux: MM. Octave et Auguste Caron, François Ouellet et Joseph Laferrière, ses gendres, M. Johnny Dubé portait la croix, et M. Horace Gagnon conduisait le corbillard.

M. Caron laisse pour pleurer sa perte, son épouse, trois filles, Mmes Horace Gagnon, J. Dubé et J. Vitouille, de Warren, R. L. trois fils, MM. Arthur, Séraphin et Xavier Caron.

Nous offrons à la famille si cruellement éprouvée nos sincères sympathies.

—Le 14 courant, est décédée après plusieurs années de souffrances endurées avec une résignation toute chrétienne, une jeune fille encore au prin-

temps de la vie, Mlle Lucia Gagné, fille de M. Charles Gagné, âgée de 17 ans et 6 mois.

Ses funérailles ont eu lieu le 16 dernier, au milieu d'une assistance nombreuse.

Les porteurs étaient quatre cousins de la défunte.

La regrettable disparue laisse pour le pleurer, son père et sa mère, M. et Mme Charles Gagné, deux frères et six sœurs, Mme Omer Gourgue, Mmes Clara, Bernadette, Marie, Anna, Gratia et Yvonne.

Nous offrons à la famille éprouvée, nos cordiales sympathies.

—M. et Mme Joseph Ouellet et M. Pierre Ouellet, de Thetford Mines, M. et Mme Eugène Lemieux ainsi que leurs enfants, de Anderson, étaient, la semaine dernière, les hôtes de M. Charles Ouellet et autres parents.

—Mlle Lina Côté, de Québec, est en visite chez sa mère, Mme Noël Côté.

—M. le notaire Hébert, ainsi que M. Narcisse Morin, de Montmagny, étaient, dimanche, de passage à Saint-Paul.

—Le 9 courant, l'épouse de M. Alfred Roy, une fille.

Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Morin.

—M. et Mme Xavier Tanguay, du Lac Saint-Jean, Mme Mathias Gosselin, de Saint-Philémon, étaient le jour de l'Ascension, les hôtes de M. et Mme Ferdinand Blais, fils.

SAINT-PERPETUE

Samedi dernier, ont eu lieu en notre paroisse, la communion solennelle de 73 ans; un très grand nombre eurent le bonheur de recevoir Jésus-Christ.

—M. et Mme Paul Toussaint, un fils, Parrain et marraine, M. et Mme Onésime Toussaint, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme J. Avoine, une fille baptisée le 13 sous les noms de Marie-Marguerite-Yvonne.

Parrain et marraine, M. et Mme Olympe Avoine, oncle et tante de l'enfant.

Nos sympathies à M. et Mme Emile Daigle qui ont eu la douleur de perdre leur bébé.

—M. et Mme Marcel Gamache, de Saint-Jean Port-Joli, étaient, ces jours derniers, en visite à Saint-Clement et à Sainte-Perpétue chez leurs filles, Mmes Honoré Bélanger et Edmond Pellerin.

—Mme McCarthy, de Saint-Clément, et Mlle Guimont, du Cap Saint-Ignace, étaient, jeudi dernier, en visite chez Mme Honoré Bélanger.

—M. Henri Thibodeau, de Saint-Damien, était en visite chez sa mère, Mme Thibodeau, ces jours derniers.

—M. Auguste Bélanger, de Fall River, visitait sa cousine, Mme Thibodeau, vendredi dernier.

—M. Auguste et Arthur Avoine sont allés en voyage d'affaires à Saint-Pamphile, samedi dernier.

—M. Edouard Avoine, de Saint-Aubert, était en visite chez son frère, M. Frs. Avoine, ces jours derniers.

Mlle Lucienne Thibodeau est en visite chez sa tante, Mme David Fortin.

—Nous souhaitons la bienvenue à M. Athanase Dubé qui est arrivé avec sa famille pour demeurer parmi nous.

L'ANSE-A-GILLES

M. Philadelphie Ménard, de Montréal, M. et Mme Alcide Ménard, de Saint-Cyrille, étaient les hôtes de M. Eustache Ménard, jeudi dernier.

—M. J.-B. Bernier, qui a passé l'hiver à Québec, est de retour parmi nous.

—M. et Mme Aimé Poitras et leur fille, Mlle Elisabeth, du Cap Saint-Ignace, étaient en visite chez M. Ed. Poitras, ces jours derniers.

—Mme M. Lavoie, de l'Islet, était chez son beau-père, M. Ignace Lavoie, dimanche.

Nos sympathies à M. et Mme Arthur Bernier qui ont eu la douleur de perdre leur fils aîné, Philippe, décédé le 10 courant, à l'âge de 9 ans.

—Mme Vve Hector Labonté, du Cap Saint-Ignace, était chez M. Ed. De Ladurantaye, dimanche.

—Mlle Hélène Coulombe depuis quelque temps malade est partie pour Montréal, où elle est allée suivre un traitement à l'hôpital. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

—Mlle Nathalie Coulombe accompagne sa sœur, Mlle Hélène Coulombe dans son voyage à Montréal.

SAINT-EUPHEMIE

NAISSANCES.
M. et Mme Camille Boulet font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils.

Parrain, M. Philippe Boulet, marraine, Mlle Sophie Frigault, frère et cousine de l'enfant.

—M. et Mme Elzéar Noël, une fille, Parrain et marraine, M. et Mme Théodore Giroux, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Joseph Goulet ont eu la douleur de perdre leur bébé. Nos sympathies.

—M. Georges Blais était de passage à Québec, vendredi, par affaires.

—Mme Pierre Roy et sa fille, Simone, étaient en visite chez des parents à Monck, jeudi dernier.

—Mlle Dorothée et Alice Langlois, ainsi que leur frère, Raymond, de Monck, sont en promenade en notre paroisse pour quelque temps.

SAINT-PERPETUE

M. Théo. Gaudreau, Mlle Elisa Gaudreau, organiste, M. Edgar Gaudreau sont allés à Saint-Pamphile, le 4 mai dernier, assister aux funérailles de Mme Saluste Cloutier.

—M. Amédée Picard est allé à Saint-Isidore, mardi dernier.

—M. Auguste St-Amant est allé prendre possession de son moulin à scie à Saint-Isidore, où il demeurera avec sa famille.

—M. Jean Noël après une quinzaine passée ici, est retourné dans sa famille à Sainte-Euphémie.

—M. François Boulanger nous a quittés pour aller demeurer à Notre-Dame du Rosaire.

—M. et Mme Léon Morneau font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé sous les noms de Joseph-Léon-Camille.

Parrain et marraine, M. et Mme O. Morneau, oncle et tante de l'enfant.

ILE-AUX-GRUES

INSTITUTRICES DEMANDEES
La Municipalité Scolaire de l'île-aux-Grues, comté de Montmagny, demande deux institutrices pour l'école de l'église. La première munie d'un diplôme pour école modèle et pouvant enseigner l'anglais; la seconde, d'un diplôme élémentaire. Salaire \$250 pour la première, et \$225 pour la deuxième. Logées et chauffées; logement au deuxième étage. Distance de l'église environ 100 pieds.

S'adresser à GEORGES DANCOSSE, Secrétaire-trésorier.

—M. l'inspecteur L.-P. Goulet visitait les écoles, la semaine dernière.

—M. le curé a passé une partie de la semaine absent.

—Miles Dubé, de Montmagny, sont venues visiter leur mère, Mme Arthur Dubé.

—Samedi dernier, a eu lieu la communion solennelle de 26 enfants, et dimanche après-midi, a eu lieu la rénovation des promesses du baptême suivie de la consécration à la Ste-Vierge, et de la réception du scapulaire.

—M. Joseph Lachance est parti, la semaine dernière pour aller suivre un traitement à l'Hôtel-Dieu. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

MONTREAL

Mme Gatien Laurendeau, de Saint-Cyrille, est en promenade chez son gendre, M. Georges Caron.

—Mme Vve Joseph Dubé, ainsi que Mlle Rose Gagnon, de Montréal, sont retournées à Saint-Cyrille chez leurs parents.

M. et Mme Georges Caron font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée sous les noms de Marie-Germaine-Jeanne-d'Arc.

Parrain et marraine, M. Louis Caron, cousin de l'enfant, Mme Gatien Laurendeau, grand-maman de l'enfant.

SAINT-EPIPHANE

Le 6 mai, est décédé M. Louis Pelletier, époux de Dame Emélie Lajoie, à l'âge de 73 ans; il fut inhumé à Saint-Arsène.

A la famille affligée, nos plus sincères condoléances.

—Le 6 mai, fut baptisé Omer-Jean-Marie, enfant de M. et Mme J.-Bte Dumont.

Parrain et marraine, M. et Mme Ferdinand Bernier, oncle et tante de l'enfant.

Lundi, le 17, M. Joseph Pelletier, cultivateur, amassait sa destinée à Mlle Marie-Louise Ouellet, fille de M. Joseph Ouellet, de Saint-Hubert.

—Le même jour, M. Alfred Michaud, de Saint-Pacôme, conduisait à l'autel, Mlle Anna Lebel, fille de M. Ovide Lebel. Il y eut grand-messe; le chant fut exécuté par les jeunes filles.

Le déjeuner fut servi chez M. Lebel, père de la mariée; la famille était au complet. Les jeunes demoiselles chanteuses étaient aussi présentes.

Notre heureux couple partit l'après-midi même pour Saint-Pacôme. Nos meilleurs vœux les accompagnent.

—Mlle Aurèle Tremblay est revenue jeudi dernier d'une promenade à Saint-Honoré, où elle était l'hôte de MM. Joseph Tremblay et Alfred Marquis.

—Mlle Lauretta Roy était en promenade à Saint-Jol, dimanche dernier, accompagnée de Mlle Jeanne Dumas et de M. Edmond Roy.

Vu le grand espace que nous avons dans notre magasin, nous ajoutons la ligne de prêt-à-porter et faisons une spécialité de "Rug Prêt-à-Porter", de différentes grandeurs, un choix considérable de rideaux, portières, toiles à chaises, pèles, etc., etc.

NOTES LOCALES

Mlle Omérine Bernier, du Cap S. Ignace, était en visite chez M. et Mme Nap. Pouliot, au commencement de la semaine.

M. Joseph Proulx, de la Rivière du Sud, est parti mardi pour un voyage d'une quinzaine de jours dans l'Abitibi.

MARIAGE.—Lundi le 10 du courant, à 7 heures en l'église de Saint Raphaël, a été béni par M. l'abbé Dumas, curé, l'union de M. Magloire Lemieux, de notre ville, avec Mme veuve Napoléon Normand.

M. Alfred Lemieux servait de témoin à son père, et la mariée était accompagnée de M. Alphonse Lacroix.

Nos meilleurs vœux de bonheur.

Miles Juliette et Berthe Tardif, Gratia Talbot, Rose Alma Cloutier, de Saint Pierre, et M. Aniceta Tardif, avocat, de Québec, étaient en notre ville dimanche.

M. Napoléon Pouliot, gérant de la L'éclair Automobile, est allé à Daquin, par affaires, la semaine dernière.

Mlle Alvine Dubé, de l'île aux Grues, était jeudi et vendredi dernier en visite chez M. et Mme François Piché.

Un groupe de jeunes filles se sont rendues au couvent de Bergeronville, samedi, pour y assister aux fêtes célébrées en l'honneur de la canonisation de Jeanne d'Arc.

M. J. Omer Bernier, de Priceville, était, samedi dernier, l'hôte de M. et Mme Napoléon Pouliot.

Mme Wilfrid Gagnon, de Québec, qui a passé quelques jours chez son amie, Mme Octave Laberge, est retournée à Québec vendredi.

M. et Mme J. Ed. Robichaud, de Notre Dame du Rosaire, étaient de passage en notre ville lundi.

Mme Napoléon Pouliot est de retour d'un voyage de quelques jours à Rimouski, où elle a visité M. et Mme Adolphe Bernier.

MM. Phélias Simonneau et son fils, Léandrus, du Cap Saint Ignace, Adélaïde Vallée, Alfred Roy, de Saint Jean du Saut, Augustin Galibou, O. Blodau, Jean Gagné, de Berthier, Donat Mercier, de Québec, Louis Gaudin, de Saint-Eugène, Donat Proulx, Jos. Bonifard, de Saint-Euphrasie, Jos. et Georges Tanquary, de N. D. du Rosaire, Michel Cloutier, de Saint Pierre, étaient de passage en notre ville à la fin de la semaine dernière.

Mme Chas. Aug. Bélanger, de Chandler, après avoir visité son beau-père à Daquin, est l'hôte de ses parents, M. et Mme Alfred Boulet.

M. Harry Label, gérant de la L'éclair Automobile, de Trois Rivières, est venu à Montmagny, par affaires, à la fin de la semaine dernière.

DAMES demandées pour couture facile à faire chez elles. Travail de loisir ou permanent. Bons salaires, travail envoyé à domicile quel qu'en soit le montant, timbres pour détails.

National Manufacture Eng. Co., Montréal.

AVIS PUBLIC

Vu que le bureau d'hygiène de la province défend de jeter les déchets de toutes natures sur les bords de la rivière du Sud, et du Bras Saint-Nicolas, par conséquent, le Conseil de la ville donne avis au public que toutes infractions à cet avis sera passible d'une amende suivant la loi.

Par ordre du Conseil.

On demande immédiatement une sténographe, pour ouvrage général de bureau, une connaissance bien la sténographie et la clavier et ayant de l'expérience de bureau serait préférée.

Pour plus amples détails, s'adresser au Bureau de notre JOURNAL.

Vente spéciale de Fournitures de maison. Vous économiserez au moins 20 pour cent sur tous vos achats.

GEO-E. FOURNIER, Rue de la Gare, Montmagny.



Bébé est Joyeux après son Bain avec le Savon Cuticura

Il n'y a rien de si rafraichissant pour le bébé qu'un bain chaud avec le Savon Cuticura, surtout s'il a la peau brûlée, irritée ou rugueuse. Après le bain, appliquez doucement l'onguent Cuticura s'il y a irritation. Ils sont merveilleux pour tous les usages de la toilette.

Savon 25c, Onguent 25c et 50c. En vente dans toute la Dominion. Dépôt Canadien: Lyman, Limited, rue St-Paul, Montréal.

Le pot à barbe est inutile avec le Savon Cuticura.

RHUMATISE PENDANT CINQ ANS

N'en ai jamais plus souffert depuis qu'il a pris "FRUIT-A-TIVES"



MR. JOHN E. GULDERSON

Casier postal 123, Painsboro, N. E. "J'ai souffert du rhumatisme pendant cinq ans, et parfois, je souffrais tellement qu'il m'était impossible de me lever sans un appui."

J'ai essayé, sans succès, divers remèdes et médicaments.

En 1916, je vis dans une annonce que "Fruit-a-tives" guérissait le rhumatisme, et j'en ai pris une boîte qui m'a soulagé. J'ai continué à en prendre pendant six mois, et le rhumatisme a disparu complètement, et depuis je n'en ai jamais plus souffert.

Toute personne qui désiretrait m'écrire au sujet de "Fruit-a-tives" je serais heureux de leur raconter tout le bien que m'a fait "Fruit-a-tives."

JOHN E. GULDERSON.

Entrepreneur et maçon.

50c. la boîte, 6 pour \$2.50, boîte d'essai 75c. Chez tous les pharmaciens, ou envoyé, franc de port, par Fruit-a-tives Limited, Ottawa, Ont.

Excellentes valeurs municipales

Au rendement de 6.10 p. c.

La maison Versailles-Vidrecaire-Boulais (limitée) offre en vente, à un taux de rendement de 6.10 p. c.

\$55,900 d'obligations municipales de Val-Jalbert (garantie pour la Compagnie immobilière de Construction de la Baie des Ha-Ha).

\$22,500 d'obligations municipales de l'importante ville industrielle de Port-Arthur (garantie pour la même compagnie).

Détails financiers sur le village de Val-Jalbert:

Propriété impossible... \$978,900
Propriété non-impossible... 29,000
Dette totale de la municipalité (la présente émission non comprise)... 79,000

Détails financiers sur la ville de Port-Arthur:

Propriété impossible... \$3,430,000
Propriété non-impossible... 89,000
Dette totale de la ville (la présente émission non comprise)... 200,000

Pour renseignements supplémentaires, s'adresser à

Versailles-Vidrecaire-Boulais (limitée), (Montréal, Québec, Ottawa, Boston.)

A VENDRE

BYRNE HILL MASTER

Taureau Ayrshire de deux ans, d'un grand choix, ayant coûté \$100.00 à huit jours, petit-fils du fameux Masterpiece, sa mère, Flossie of Shary Hill, a remporté les premiers prix à Toronto et Québec, dans la classe des vaches à lait de tout âge.

A vendre à bonnes conditions.

J. A. N. PROULX, Dalagrade, j.n.o. Comté de Montmagny, P.Q.

VACHE DE RACE A VENDRE

Une bonne vache de race Holstein, âgée de 6 ans, pouvant donner 10 pots de lait, est à vendre à bonnes conditions pour un prompt acheteur.

Pour plus de renseignements s'adresser à

CHS-A. PAQUET, Montmagny.

AU BAZAR

Toujours "Au Bazar" pour Bimbelotier, argenterie, porcelaine, verrerie, statues, bonbonnières. Offrandes de messes et papeterie, jouets.

Porte voisine de

L'HOTEL GAMACHE.

J.n.o.

A VENDRE

Bois de construction, madriers, lambourdes, egobines, Passe-partout, vilbrequin, pipe-wrenches, 1 douzaine de chantepieures, bain en tôle émaillée, congélateur pour crème glacée, valise en zinc, 2 fournaies nickelées pour bois et charbon, pelles d'acier, 1 barrique pour l'eau, 1 tente 10x10.

S'adresser à

F. G. BERNIER, Montmagny

Sans toi et avec toi

Demandez le dernier numéro du "Passe-Temps" (656) qui contient huit morceaux de musique, dont "Sans toi et avec toi", mélodie créée par Madame Z. Guérin. Aussi narration d'une vie animée dramatique, et plusieurs succès des meilleurs chanteurs, etc., etc.

En vente partout, 10 sous le numéro; par la poste 12 sous. Abonnement, un an, Canada, \$2.50; Etats-Unis, \$3.00. Adresse: "Le Passe-Temps", 16 Craig-Est, Montréal.

OBSEQUES DE M^{LE} BELANGER

Les obsèques de Mlle Azilda Bélanger ont eu lieu vendredi dernier au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Le 14 de ce mois ont eu lieu les obsèques de Mlle Azilda Bélanger, fille de feu Amable Bélanger, le grand industriel que l'on regrette depuis quelques mois. Une foule considérable de parents et d'amis assistait aux funérailles et avait tenu non seulement à rendre un dernier hommage à la mémoire de la défunte, mais à témoigner leurs sympathies à sa famille.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Hercule Nicole, cousin, de la défunte. M. l'abbé Nicole chanta aussi le service funèbre, assisté de MM. les abbés Grenier et Boucher.

Le choeur des élèves des Frères a chanté la messe des morts.

Le Dr J.-O. Gagnon a chanté le "Crucifix", de l'élevation le Frère Victor a chanté le "Miserere-mi moi". L'orgue était tenu par Mlle Azilda Tremblay.

M. F.-G. Bernier portait la croix en tête du cortège.

Le deuil était conduit par le beau-frère de la défunte, M. Louis-A. Gosselin, avocat, de Montréal; son oncle, M. D. Catellier, de Québec; ses cousins, MM. Adélaïde Laine, de Lévis; Louis Catellier, Dr. Alphonse Dion, Adélaïde et Xavier Nicole, Jos. C. Hébert, N. P. M. L. A. Doyer, de Québec; ses arrière-neveux, Marcel Gosselin et Adrien Bélanger.

Dans le cortège, on remarquait aussi: MM. Maurice Rousseau, C.R., avocat, le Dr Norbert Cloutier, Philippe Béchard, gérant-général de la Compagnie A. Bélanger; le Dr Jos. Cloutier, le notaire Léon Rousseau, Roch Terreau, Charles-N. Dorion, avocat, de Saint Louis de Courville, de Québec; M. Jos. Grenier, Georges Fournier, M. Bittner, Téléphoneur Comtois, M. Proulx, etc., etc.

Alexandre Taché, de Québec, J. C. Lisiols, Geo. T. Fournier, J. G. Bittner, Philippe Richard, T. Veilleux, etc.

Les Rév. Frères et tous les élèves du collège précédèrent le corbillard et assistèrent en corps aux obsèques.

L'inhumation eut lieu au cimetière Saint Odilon, dans le lot de la famille.

"Le Peuple" réitére à la famille en deuil l'expression de ses plus vives condoléances.

Voici la liste des offrandes déposées sur la tombe de la défunte:

LISTE DES OFFRANDES

Offrandes de fleurs:—Mme A. Bélanger, M. et Mme L.-A. Gosselin, MM. Gérard et Marcel Gosselin, Mlle Marguerite, MM. Paulet Adrien Bélanger, la famille L.-A. Doyer, Mme Albert Arsenault, MM. et Mmes Jos.-C. Hébert, P. Béchard, Joseph Grenier, Jas.-D. Stewart, Miss Patton, Mmes L.-A. Arneau, Rodolphe Benoit, MM. L.-P. Goyette et Téléphoneur Veilleux.

Offrandes de messes:—Mme A. Bélanger, Mlle J.-A.-A. Bélanger, Mlle Sévillie Bélanger, M. et Mme L.-A. Gosselin, Cie A. Bélanger Limitée, M. le Dr et Mme Alph. D. Don, MM. Gérard et Marcel Gosselin, MM. et Mmes P. Béchard, Elzéar Laberge, Jos. Grenier, L.-J. Bastien, Jos.-C. Hébert, Eugène Létourneau, A. Lechasseur, Lucien Nicole, Dr et Mme Jos. Cloutier, Edouard Normand, Arthur Potvin, Alfred Arsenault, Dr et Mme N. Cloutier, Alph. Caron, J.-C. Lisiols, J.-H. Archambault, Arthur Bélanger, J.-E. Talbot, J.-E. Samson, J.-G. Bittner, Geo.-E. Fournier, Aurélien Bernatchez, Nap. Bélanger, Antonio Laberge, Adélaïde Laine, P. Contant, Zoël Rivest, Raymond Belleau, Mmes Louis Doyer, J. Cassault, Alfred Brunet, B. Goyette, Albert Arsenault, H. Hébert, Vve Joseph Laberge, J.-B. Blouin, P.-R.-A. Bélanger, Alexandre Proulx, Ph. Dupuis, Mlles Bernard, Maria Hébert, Delphine Desjardins, E. Bernatchez, Hébert, Côté et St-Jorj, l'abbé J.-H.-N. Nicole, familles Nicole et Picard, Adélaïde Nicole, Jean Morin, D. Lamontagne, MM. le Dr M.-A. Bélanger, Louis Torreau.

Bouquets spirituels:—MM. et Mmes Jos. Lemieux, F.-G. Fournier, N. Fournier, Isaie Bélanger, Pierre Nicole, J.-B. Richard, F. Fournier, Emile Boulanger, Didier Catellier, Felix Boulanger, Soeur Marguerite-Marie, les Frères du Sacré-Coeur, personnel de l'Hospice, Trémeau, Notre-Dame du Sacré-Coeur, familles Z. Cloutier, J.-L. Blanchet, Michel Thibault, Joseph Nicole, J. Thomas Chabot, Mmes Vves C. Dufréne, A. Nicole, Cléophas Cloutier, François Bélanger, Charles Casgrain, Mme Beauchamp, G. Boulanger, Pierre Cloutier, Mlles Etienne et Alice Michon, Delphine Desjardins, Marie-Paule et Gabrielle Arsenault, Joséphine et Anisette Mathurin, Blais, Marguerite Beauchamp, Emma, Ber-

the et Anna Chabot, Adélaïde Marois, M. Joseph Boulet, A.-E. Michon.

Télégrammes:—Famille J.-E. McNulty, MM. et Mmes Eugène Bisette, J.-E. Label, MM. Gérard Gosselin, Dr J.-O. Goyette, Albert Nicole, Port Arthur, Mme A. Dionne.

Lettres de sympathies:—Soeur Marguerite-Marie, Beauveville, Mmes Gustave Beauchamp, A. Edge, G. Rivest, Montréal, J.-E. Goyette, Magas, Marice S.-Laurant, L. Nicole, Mlle Emma Chabot, MM. Louis Winternitz, Herm. Bélanger, M. et Mme P. Blanchet.

Cartes de sympathies:—MM. et Mmes Alex. Chouinard, Ulric Proulx, Cartes de sympathies:—MM. et Mmes Alex. Chouinard, Ulric Proulx, Eddy Thibault, Pamphile Laurendeau, J.-L.-A. Normand, Alph. Boudin, John Bernier, J.-W. Lacroix, G.-N. Tremblay, F. Fournier, P.-C. Talbot, Québec, Louis Nicole, J.-B. Potvin, Napoléon Oulet, Edgard Pelletier, A.-N. Taché, J.-C. Magnan, Odilon Leclerc, Alfred Fortin, Chs.-Ed. Arpin, J.-C. Lisiols, J.-E. Dubé, Eugène Létourneau, P.-A. Choquette, Québec, Louis Proulx, Eugène Tondreau, Thomas Fournier, J.-C. Audet, Mmes Edmond Caron, L.-C. Genest, Saint-Bernard, J.-B.-A. Lépine, Alphonse Caron, E. Robitaille, J.-A. Leblanc, J.-M. Grégoire, W. Simonneau, Edmond Bélanger, Arthur Arsenault, Saint-Gervais, J.-Philippe Nicole, P. Valée, Napoléon Fournier, E. Robitaille, O. Beaubien, Alphonse Richard, A.-J.-C. Beaubien, Gustave Baril, Thomas Pelletier, Mlles Thibault, Catherine et Cécile Joncas, Jeannette Proulx, A. Desjardins, Albertine-C. Bélanger, Agnès Talbot, J. Bernier, H. et A. Talbot, Marguerite Boulanger, Emilienne René de Cotret, familles Hercule Tétu, Jean Morin, Joseph Gazé, Georges Boulanger, Nicole et Picard, H.-O. Fortier, Québec, Mme la Supérieure et les Religieuses de la Congrégation N.-D. Dame, M. E.-E. Caron, Cléophas D. Dore, Laurent Simonneau, Québec, Cyrias Ouellet, Kamouraska, Ernest Proulx, Alexis Blais, Paul Proulx.

the et Anna Chabot, Adélaïde Marois, M. Joseph Boulet, A.-E. Michon.

Télégrammes:—Famille J.-E. McNulty, MM. et Mmes Eugène Bisette, J.-E. Label, MM. Gérard Gosselin, Dr J.-O. Goyette, Albert Nicole, Port Arthur, Mme A. Dionne.

Lettres de sympathies:—Soeur Marguerite-Marie, Beauveville, Mmes Gustave Beauchamp, A. Edge, G. Rivest, Montréal, J.-E. Goyette, Magas, Marice S.-Laurant, L. Nicole, Mlle Emma Chabot, MM. Louis Winternitz, Herm. Bélanger, M. et Mme P. Blanchet.

Cartes de sympathies:—MM. et Mmes Alex. Chouinard, Ulric Proulx, Cartes de sympathies:—MM. et Mmes Alex. Chouinard, Ulric Proulx, Eddy Thibault, Pamphile Laurendeau, J.-L.-A. Normand, Alph. Boudin, John Bernier, J.-W. Lacroix, G.-N. Tremblay, F. Fournier, P.-C. Talbot, Québec, Louis Nicole, J.-B. Potvin, Napoléon Oulet, Edgard Pelletier, A.-N. Taché, J.-C. Magnan, Odilon Leclerc, Alfred Fortin, Chs.-Ed. Arpin, J.-C. Lisiols, J.-E. Dubé, Eugène Létourneau, P.-A. Choquette, Québec, Louis Proulx, Eugène Tondreau, Thomas Fournier, J.-C. Audet, Mmes Edmond Caron, L.-C. Genest, Saint-Bernard, J.-B.-A. Lépine, Alphonse Caron, E. Robitaille, J.-A. Leblanc, J.-M. Grégoire, W. Simonneau, Edmond Bélanger, Arthur Arsenault, Saint-Gervais, J.-Philippe Nicole, P. Valée, Napoléon Fournier, E. Robitaille, O. Beaubien, Alphonse Richard, A.-J.-C. Beaubien, Gustave Baril, Thomas Pelletier, Mlles Thibault, Catherine et Cécile Joncas, Jeannette Proulx, A. Desjardins, Albertine-C. Bélanger, Agnès Talbot, J. Bernier, H. et A. Talbot, Marguerite Boulanger, Emilienne René de Cotret, familles Hercule Tétu, Jean Morin, Joseph Gazé, Georges Boulanger, Nicole et Picard, H.-O. Fortier, Québec, Mme la Supérieure et les Religieuses de la Congrégation N.-D. Dame, M. E.-E. Caron, Cléophas D. Dore, Laurent Simonneau, Québec, Cyrias Ouellet, Kamouraska, Ernest Proulx, Alexis Blais, Paul Proulx.

the et Anna Chabot, Adélaïde Marois, M. Joseph Boulet, A.-E. Michon.

Télégrammes:—Famille J.-E. McNulty, MM. et Mmes Eugène Bisette, J.-E. Label, MM. Gérard Gosselin, Dr J.-O. Goyette, Albert Nicole, Port Arthur, Mme A. Dionne.

Lettres de sympathies:—Soeur Marguerite-Marie, Beauveville, Mmes Gustave Beauchamp, A. Edge, G. Rivest, Montréal, J.-E. Goyette, Magas, Marice S.-Laurant, L. Nicole, Mlle Emma Chabot, MM. Louis Winternitz, Herm. Bélanger, M. et Mme P. Blanchet.

Cartes de sympathies:—MM. et Mmes Alex. Chouinard, Ulric Proulx, Cartes de sympathies:—MM. et Mmes Alex. Chouinard, Ulric Proulx, Eddy Thibault, Pamphile Laurendeau, J.-L.-A. Normand, Alph. Boudin, John Bernier, J.-W. Lacroix, G.-N. Tremblay, F. Fournier, P.-C. Talbot, Québec, Louis Nicole, J.-B. Potvin, Napoléon Oulet, Edgard Pelletier, A.-N. Taché, J.-C. Magnan, Odilon Leclerc, Alfred Fortin, Chs.-Ed. Arpin, J.-C. Lisiols, J.-E. Dubé, Eugène Létourneau, P.-A. Choquette, Québec, Louis Proulx, Eugène Tondreau, Thomas Fournier, J.-C. Audet, Mmes Edmond Caron, L.-C. Genest, Saint-Bernard, J.-B.-A. Lépine, Alphonse Caron, E. Robitaille, J.-A. Leblanc, J.-M. Grégoire, W. Simonneau, Edmond Bélanger, Arthur Arsenault, Saint-Gervais, J.-Philippe Nicole, P. Valée, Napoléon Fournier, E. Robitaille, O. Beaubien, Alphonse Richard, A.-J.-C. Beaubien, Gustave Baril, Thomas Pelletier, Mlles Thibault, Catherine et Cécile Joncas, Jeannette Proulx, A. Desjardins, Albertine-C. Bélanger, Agnès Talbot, J. Bernier, H. et A. Talbot, Marguerite Boulanger, Emilienne René de Cotret, familles Hercule Tétu, Jean Morin, Joseph Gazé, Georges Boulanger, Nicole et Picard, H.-O. Fortier, Québec, Mme la Supérieure et les Religieuses de la Congrégation N.-D. Dame, M. E.-E. Caron, Cléophas D. Dore, Laurent Simonneau, Québec, Cyrias Ouellet, Kamouraska, Ernest Proulx, Alexis Blais, Paul Proulx.

the et Anna Chabot, Adélaïde Marois, M. Joseph Boulet, A.-E. Michon.

Télégrammes:—Famille J.-E. McNulty, MM. et Mmes Eugène Bisette, J.-E. Label, MM. Gérard Gosselin, Dr J.-O. Goyette, Albert Nicole, Port Arthur, Mme A. Dionne.

Lettres de sympathies:—Soeur Marguerite-Marie, Beauveville, Mmes Gustave Beauchamp, A. Edge, G. Rivest, Montréal, J.-E. Goyette, Magas, Marice S.-Laurant, L. Nicole, Mlle Emma Chabot, MM. Louis Winternitz, Herm. Bélanger, M. et Mme P. Blanchet.

Cartes de sympathies:—MM. et Mmes Alex. Chouinard, Ulric Proulx, Cartes de sympathies:—MM. et Mmes Alex. Chouinard, Ulric Proulx, Eddy Thibault, Pamphile Laurendeau, J.-L.-A. Normand, Alph. Boudin, John Bernier, J.-W. Lacroix, G.-N. Tremblay, F. Fournier, P.-C. Talbot, Québec, Louis Nicole, J.-B. Potvin, Napoléon Oulet, Edgard Pelletier, A.-N. Taché, J.-C. Magnan, Odilon Leclerc, Alfred Fortin, Chs.-Ed. Arpin, J.-C. Lisiols, J.-E. Dubé, Eugène Létourneau, P.-A. Choquette, Québec, Louis Proulx, Eugène Tondreau, Thomas Fournier, J.-C. Audet, Mmes Edmond Caron, L.-C. Genest, Saint-Bernard, J.-B.-A. Lépine, Alphonse Caron, E. Robitaille, J.-A. Leblanc, J.-M. Grégoire, W. Simonneau, Edmond Bélanger, Arthur Arsenault, Saint-Gervais, J.-Philippe Nicole, P. Valée, Napoléon Fournier, E. Robitaille, O. Beaubien, Alphonse Richard, A.-J.-C. Beaubien, Gustave Baril, Thomas Pelletier, Mlles Thibault, Catherine et Cécile Joncas, Jeannette Proulx, A. Desjardins, Albertine-C. Bélanger, Agnès Talbot, J. Bernier, H. et A. Talbot, Marguerite Boulanger, Emilienne René de Cotret, familles Hercule Tétu, Jean Morin, Joseph Gazé, Georges Boulanger, Nicole et Picard, H.-O. Fortier, Québec, Mme la Supérieure et les Religieuses de la Congrégation N.-D. Dame, M. E.-E. Caron, Cléophas D. Dore, Laurent Simonneau, Québec, Cyrias Ouellet, Kamouraska, Ernest Proulx, Alexis Blais, Paul Proulx.

UN CHASSEUR FAMEUX EST SECOURU

Un prospecteur qu'il avait rencontré dans le Nord lui avait laissé du Tanlac

A mille milles au nord-est de Montréal et de Québec, sur les bords du grand lac Assinipi, se trouvent la cabane et les terrains de chasse de Stanislas Brouleau, un fameux chasseur et trappeur. Il est bien connu de tout le monde du grand nord-est, car il demeure depuis près d'un quart de siècle dans le pays sauvage situé dans les comtés de Saskatchewan et d'Assinipi faisant de la chasse et de la pêche avec les Indiens montagnais. Tomber malade dans un pays semblable aussi éloigné de la civilisation, loin de tout secours d'un médecin, est une situation aussi peu banale qu'attrayante, et pourtant c'est bien ce qui est arrivé à Stanislas Brouleau l'hiver dernier, alors qu'il était sur la rivière Hamilton. Il se trouvait récemment à la pharmacie du Dr Leduc sur le carré Chaboillez, à Montréal, et fit la remarquable déclaration qui suit:

"L'hiver dernier je tombai malade. Le fait de manger continuellement du poisson sauté et de la viande sèche, avait mis mon estomac à l'envers. Après avoir mangé, j'avais des nausées, et très souvent je ne pouvais garder ce que je mangeais. Mon appétit me laissait entièrement, ce qui était chose nouvelle pour moi; souvent, aussi, il m'arrivait d'être constipé pendant quatre à cinq jours à la fois. Je devais être en très mauvaise condition, car j'avais constamment de la névralgie dans l'arrière de ma tête, et dans le côté du cou. Quand j'avais cette névralgie, je ne pouvais que me coucher sur mon lit de camp, car au moindre mouvement je souffrais le martyre. Plus tard, j'eus le rhumatisme dans les deux genoux, et lorsque le temps était humide, je ne pouvais que me traîner, et j'étais obligé de rester près de mon feu jusqu'à ce que cela se passe."

"Pendant que j'étais dans la condition que je viens de décrire, je rencontrai un prospecteur et trappeur sur la rivière Hamilton qui me laissa quelques bouteilles de Tanlac. Dans très peu de temps, mes organes d'assimilation furent de nouveau en parfait état de fonctionnement, et je commençai à manger avec une voracité digne d'un loup affamé sans en être le moins du monde incommodé. Je n'étais plus constipé, et je n'ai jamais eu depuis à me plaindre de douleurs névralgiques. Bien que mes excursions de chasse me mènent à travers mes ruisseaux les ruisseaux situés sur les montagnes, aussi bien que dans les savanes, marchant dans l'eau jusqu'aux genoux, j'en ai jamais eu de nouveau le rhumatisme. Mon cas seul est suffisant pour démontrer les merveilleuses qualités médicinales du Tanlac."

Le Tanlac est maintenant en vente à Montmagny chez le Dr Jos. L. Gagnon, à Cap S. Ignace, chez M. J.-E. A. Cloutier, à St-Jean d'Orléans, chez M. Magloire Lachance, sous la direction personnelle d'un représentant spécial du Tanlac.

the et Anna Chabot, Adélaïde Marois, M. Joseph Boulet, A.-E. Michon.

Télégrammes:—Famille J.-E. McNulty, MM. et Mmes Eugène Bisette, J.-E. Label, MM. Gérard Gosselin, Dr J.-O. Goyette, Albert Nicole, Port Arthur, Mme A. Dionne.

Lettres de sympathies:—Soeur Marguerite-Marie, Beauveville, Mmes Gustave Beauchamp, A. Edge, G. Rivest, Montréal, J.-E. Goyette, Magas, Marice S.-Laurant, L. Nicole, Mlle Emma Chabot, MM. Louis Winternitz, Herm. Bélanger, M. et Mme P. Blanchet.

Cartes de sympathies:—MM. et Mmes Alex. Chouinard, Ulric Proulx, Cartes de sympathies:—MM. et Mmes Alex. Chouinard, Ulric Proulx, Eddy Thibault, Pamphile Laurendeau, J.-L.-A. Normand, Alph. Boudin, John Bernier, J.-W. Lacroix, G.-N. Tremblay, F. Fournier, P.-C. Talbot, Québec, Louis Nicole, J.-B. Potvin, Napoléon Oulet, Edgard Pelletier, A.-N. Taché, J.-C. Magnan, Odilon Leclerc, Alfred Fortin, Chs.-Ed. Arpin, J.-C. Lisiols, J.-E. Dubé, Eugène Létourneau, P.-A. Choquette, Québec, Louis Proulx, Eugène Tondreau, Thomas Fournier, J.-C. Audet, Mmes Edmond Caron, L.-C. Genest, Saint-Bernard, J.-B.-A. Lépine, Alphonse Caron, E. Robitaille, J.-A. Leblanc, J.-M. Grégoire, W. Simonneau, Edmond Bélanger, Arthur Arsenault, Saint-Gervais, J.-Philippe Nicole, P. Valée, Napoléon Fournier, E. Robitaille, O. Beaubien, Alphonse Richard, A.-J.-C. Beaubien, Gustave Baril, Thomas Pelletier, Mlles Thibault, Catherine et Cécile Joncas, Jeannette Proulx, A. Desjardins, Albertine-C. Bélanger, Agnès Talbot, J. Bernier, H. et A. Talbot, Marguerite Boulanger, Emilienne René de Cotret, familles Hercule Tétu, Jean Morin, Joseph Gazé, Georges Boulanger, Nicole et Picard, H.-O. Fortier, Québec, Mme la Supérieure et les Religieuses de la Congrégation N.-D. Dame, M. E.-E. Caron, Cléophas D. Dore, Laurent Simonneau, Québec, Cyrias Ouellet, Kamouraska, Ernest Proulx, Alexis Blais, Paul Proulx.

the et Anna Chabot, Adélaïde Marois, M. Joseph Boulet, A.-E. Michon.

Télégrammes:—Famille J.-E. McNulty, MM. et Mmes Eugène Bisette, J.-E. Label, MM. Gérard Gosselin, Dr J.-O. Goyette, Albert Nicole, Port Arthur, Mme A. Dionne.

Lettres de sympathies:—Soeur Marguerite-Marie, Beauveville, Mmes Gustave Beauchamp, A. Edge, G. Rivest, Montréal, J

EMPRUNT CANADIEN

\$2,000,000

étant une tranche de
l'émission de \$20,000,000.

La VILLE de PARIS

LA CAPITALE DU MONDE

6% -- 10 ANS

Nous offrons au public pour le moment sujet à vente préalable,
ces Obligations remboursables en Or.Prix: \$96.³⁷ **6 1/2 %**
pour rapporterDatées du 1er mai 1920 — Remboursables en or canadien le 1er
mai 1930 dans tous les bureaux de la Banque Provinciale du
Canada, de la Banque Nationale et de la Banque des Mar-
chands du Canada.

Intérêts payables: 1er novembre et 1er mai.

COUPURES: \$100 — \$500 — \$1,000

Ces obligations sont exemptes des taxes présentes et
futures, soit de la ville de Paris, soit de l'Etat Français.

NOUS RECOMMANDONS SANS RESERVE

comme placement de tout premier ordre, un placement exceptionnel à tous les points
de vue: rendement 6 1/2 %, exemption de taxes quelconques, présentes et futures, de
la ville de Paris et de l'Etat Français, maximum de sécurité — les obligations de la
Ville de Paris, la Ville Lumière, la Capitale du Monde. Souscrivez largement, dans
les limites de vos épargnes disponibles.LE CAPITAL
RESTE CHEZ
NOUS.L'argent souscrit pour cet Emprunt de la Ville de Paris ne
sortira pas du Canada. Il sera dépensé par la Municipa-
lité de Paris en achats de denrées alimentaires, produits
de nos fermes, en marchandises fabriquées dans nos manufac-
tures par la main d'œuvre Canadienne. Cet argent circulera
dans toute l'étendue du pays au profit de toutes les classes
de la société.PRATIQUÉMENT, c'est un emprunt Canadien qui, à tous les
titres, contribuera à la prospérité du Canada.SOUSCRIVONS DONC LARGEMENT ET SANS DELAI,
car ces obligations sont avantageuses et seront vite enlevées par
les épargnistes bien avisés.

DEMANDEZ LA CIRCULAIRE DESCRIPTIVE

REGISTRAIRE DES OBLIGATIONS: La Société d'Administration Générale de
Montréal et Québec est la Régistratrice de ces Obligations.

DISTRIBUTEURS

Les souscriptions seront reçues aux succursales et bureaux principaux de

LA BANQUE NATIONALE

LA BANQUE PROVINCIALE
DU CANADALA BANQUE DES MAR-
CHANDS DU CANADALA SOCIÉTÉ D'ADMINIS-
TRATION GÉNÉRALECORPORATION DES OBLI-
GATIONS MUNICIPALES

35, rue St-Jacques — MONTREAL

Limitée

124, rue St-Pierre,
QUEBECEdificio du Crédit Foncier:
74, Côte de la Montagne, Québec.7 Place d'Armes,
MONTREAL124, rue St-Pierre,
QUEBECLETOURNEAU EST
REMIS EN LIBERTÉArthabaska, 18.—Alphonse Létourneau, marchand de Victoriaville, qui
était accusé du meurtre d'Alphonse
Auger, son neveu, a été acquitté hier
soir par le grand jury et a été remis
en liberté ce matin.Létourneau était en prison depuis
le 28 janvier, depuis le jour où au
cours d'une querelle avec Auger, il
fit feu sur ce dernier et le tua. Son
procès devait s'instruire devant les
Assises Criminelles et il avait choisi
pour le défendre M^{re} Gustave Per-
reault, C. R., avocat d'Arthabaska,
avec M^{re} N. K. Laflamme, C. R., et
M^{re} Alban Germain, C. R., de Mont-
real, comme conseils.A l'ouverture des Assises criminel-
les, hier, les grands jurés furent choi-sis et la première cause qui leur fut
soumise fut celle de Létourneau.
Après avoir entendu quelques té-
moins, les grands jurés, présidés par
M. Watkins, un cultivateur du com-
té d'Arthabaska, décidèrent qu'il n'y
avait pas matière à procès et rappor-
tèrent un verdict de "no bill" en fa-
veur de l'accusé.Dans leur verdict, les grands jurés
expliquèrent que Létourneau était
en état de légitime défense et qu'il
ne pouvait être accusé de meurtre.
Le grand jury était composé de dou-
ze cultivateurs du comté d'Arthabaska,
des citoyens éminemment respecta-
bles.Ce matin, à l'ouverture de la Cour,
le rapport du grand jury fut soumis
au juge Camille Pouliot, président des
Assises.M^{re} Gustave Perreault, C. R., dé-
fenseur de Létourneau, fit alors mo-
tion pour que son client fut remis en
liberté sur le champ, et le juge accor-da la motion.
Le terme des Assises criminelles se
continue et un autre procès pour
meurtre aura lieu devant le juge Pou-
liot. C'est celui du jeune Gagné, un
garçon de 15 ans, de Thetford Mines,
qui est défendu par M. Wilfrid Gi-
rard, avocat.Manchester, 17.—Harry G. Wright,
de Marblehead, un des orateurs du
comité des Libertés Civiles de la Nou-
velle-Angleterre, a été arrêté hier à
une des réunions du dimanche, ac-
cusé de violation de la loi anti-anar-
chiste de l'Etat. Wright faisait une
conférence dans le but de prélever
des fonds pour libérer certains radicaux
qui ont été emprisonnés en jan-
vier.La police déclare l'avoir entendu
dire: "Une révolution ou beaucoup
de sang serait versé serait mille fois
préférable que cent autres années
d'esclavage."AGRICULTURE
PLANTATION
DU MAIS

(BLÉ-D'INDE)

(Notes des fermes expérimentales)

Le maïs ou blé-d'Inde, la récolte
par excellence de la ferme à culture
mûre, se répand de plus en plus au
Canada. Il est actuellement cultivé
sur une très grande partie de l'Ontario.
Dans la province de Québec, les limites
de sa culture remontent graduellement
vers le nord et elle a pris pied dans
plusieurs districts des provinces de
Manitoba, Saskatchewan, Alberta et
Colombie-Britannique.Le maïs n'est pas difficile sur le
choix du sol pourvu que l'égouttement
soit bon et qu'il y ait une bonne quan-
tité d'engrais, mais il se plaît spéciale-
ment sur les sols francs, gras, chauds,
profonds, riches en matière végétale
en décomposition, (humus) et reposant
sur un sol d'argile poreuse.Dans l'assolement le maïs doit venir
après une récolte de foin de trèfle ou
un pacage de trèfle. On peut aussi le
faire venir après une céréale ou même
après une plante sarclée, pourvu que
le sol soit riche ou que l'on ait appliqué
une grosse couche de fumier.Le fumier vert est le meilleur. Une
quantité de douze à quinze tonnes à
l'acre donne de bons résultats. L'ap-
plication peut se faire en automne,
en hiver ou au printemps. On peut
l'enfouir à la charrue ou l'incorporer
au sol labouré. L'enfouissage à la char-
rue est généralement le moyen le plus
pratique, et lorsqu'il est bien exécuté
il donne des résultats uniformément
satisfaisants. Il ne faut pas enfouir
le fumier trop profondément, de peur
que les principes fertilisants ne soient
entraînés par les pluies jusqu'à des
profondeurs où les racines des plantes
ne peuvent atteindre.Un sol bien préparé pour les semailles
est finement divisé, propre, humide,
profond. Si le sol est argileux, on fera
bien de le labourer à l'automne,
tournant une tranche de terre assez
épaisse, sans descendre au-dessous
de la couche de sol productif. Quand
au sable et aux terres franches c'est
le labour de printemps peu profond
qui fournit les conditions les plus fa-
vorables. Le gazon, avec l'herbe qui
est en train de pousser et le fumier
qui l'on a appliqué, qui sont retournés
à la charrue immédiatement avant la
plantation se décomposent rapide-
ment et forment dans le sol une sorte
de couche chaude, nécessaire pour
activer la germination rapide de la
graine, et la pousse de la plante, car
il est essentiel pour réussir que le maïs
pousse rapidement. L'humidité est un
facteur dont on doit dûment tenir
compte. Un sol n'est pas prêt à être
ensemencé tant que les couches de
surface et de sous-surface ne sont pas
bien en contact avec l'autre, tant que
le fumier n'est bien incorporé,
afin que l'humidité du sol puisse
monter sans obstacle des profondeurs
jusqu'à la surface, où les plantes se
l'assimilent. Le maïs se plante en
poquets (buttes) ou en lignes. On
recommande la plantation en poquets
espacés de trois pieds en tous sens
pour les champs infestés de mauvaises
herbes, car elle permet de faire un
large emploi du cheval pour combattre
les mauvaises herbes. La plantation
en poquets est bonne également lors-
qu'on se propose de laisser mûrir le
maïs pour la production de la graine,
ou dans les districts à saison courte
car le maïs en poquets mûrit plus vite
qu'en lignes. Sur un sol qui est en bon
état d'ameublissement, on préfère planter
en lignes espacées de 35 à 42 pouces.Il n'est pas besoin de machines spé-
ciales, car le semencier ordinaire peut
être employé. A la récolte, la moisson-
neuse à maïs circule plus facilement et
s'abîme moins dans une plantation en
lignes que dans une plantation en
poquets.La quantité de semence est une
considération importante. En poquets,
de trois à cinq grains à forte vitalité
suffisent. En lignes de 15 à 20 livres
à l'acre de grain de bonne qualité don-
nent généralement une levée assez
épaisse pour que l'on puisse herser.
Pour l'époque de la plantation, on ne
doit jamais planter dans tous les cas
tant que l'on craint un retour du froid.
Jamais non plus on ne doit attendre
si tard que le manque d'humidité ne
soit à craindre ou que la saison ne soit
plus assez longue pour le maïs. Il
serait difficile de dire quelle est la
meilleure époque. Le planteur expé-
rimenté sait par instinct quand le bon
moment est arrivé. Quant au débutant
il devra observer et exercer son juge-
ment. Les dates varient entre le 15 mai
et le 10 juin.Pour l'ensilage, le choix de la variété
de maïs variera suivant le district
où l'on se trouve. Les variétés dures
(dint) et notamment les Longfellow,
Hâtif de Compton et Salzer Dakota
nord, qui comptent parmi les variétés
les plus précoces sont celles qui con-
viennent le mieux pour les districts
à saison courte. Pour les districts à
saison longue il y a, outre les variétés
dures que nous venons de mentionner,
les variétés dentées (Dent) Wisconsin
No 7, Rayon d'Or, Bailey et le Denté
jaune à calotte blanche. Dans les pro-
vinces des prairies le Denté du nord-
ouest est le préféré.N'employez que de la graine de
choix; évitez tout grain qui n'est
le meilleur moyen d'être sûr de la
qualité. Essayez tout le grain en le
faisant germer avant de le planter,
pour être sûr que vous en mettez assez
dans le sol. Mettez la semence assez
profondément pour qu'elle se trouve
dans un sol humide après la planta-
tion, binez le sol fréquemment pour
ameublir la surface et stimuler la ger-
mination des graines de mauvaises
herbes, qui le maïs détruit ensuite.
Une fois que le maïs est levé commen-
cez à biner entre les rangs. Lorsque
les plantes ont de trois à quatre pouces
de hauteur, si elles paraissent trop
épaisses dans les lignes, faites passer
la herse traînante légère en travers
des rangs.Tenez toujours la surface du sol
bien meuble: c'est le meilleur moyen
de stimuler la végétation. Enfoncez
la bêche profondément d'abord, puis,
à mesure que les racines secondaires
développent et s'allongent jus-au-dessus des trois ou quatre premiers
pouces de surface entre les rangées,
diminuez la profondeur des binages
afin de ne pas trancher les racines, ce
qui entraverait prématurément la croi-
ssance de la récolte.W. L. GRAHAM,
Adjoint à l'Agriculture du Dominion

LA PULVERISATION

(Notes des fermes expérimentales)

L'arboriculteur, le fleuriste ou le
marais qui ne pulvérisent pas au-
jourd'hui ne peuvent guère compter
obtenir des produits de qualité réel-
lement supérieure dans leurs ver-
gers ou dans leurs jardins. Nos plan-
tes sont attaquées par un tel nom-
bre d'insectes nuisibles et de mala-
dies que si l'on ne prend pas les
moyens de matriciser ces ennemis, on
n'a pas de récolte ou la valeur de
cette récolte est grandement dé-
teriorée. Mais pour que cette pulvé-
risation donne de bons résultats, il
faut qu'elle soit appliquée parfaite-
ment. Les matériaux coûtent cher, le
prix de la main-d'œuvre est très
élevé, et ce serait gaspiller de l'ar-
gent que de mal faire ce travail ou
de ne pas le faire au bon moment.Règle générale, ce sont les pre-
mières pulvérisations qui sont les
plus avantageuses: ceux qui se pro-
posent de pulvériser—ce que de-
vient toujours faire les propriétaires
de jardins et de vergers—de-
vraient tout préparer pour se mettre
en mesure de commencer à temps;
plus ils retarderont, plus ils per-
dront de l'argent. Les ministères
fédéral et provinciaux ont publié
tous les deux, des calendriers de
pulvérisation dans lesquels on re-
commande plusieurs pulvérisations,
appliquées à certaines phases du dé-
veloppement des feuilles, des fleurs et
des fruits. Si les arbres fruitiers,
la pulvérisation doit être appliquée
de façon à ce que toutes les feuilles
tous les boutons et tous les
fruits soient arrosés de la solution,
non seulement sur une partie mais
sur le plus possible de la surface.
Toutes les feuilles, tous les boutons
de fleurs ou point d'attaque aux ma-
ladies et aux insectes. Sur les légu-
meux, la promptitude est tout aussi
importante que sur les fruits. Il est
inutile d'insister sur le point en ce
qui concerne la bête à patates, car
là les cadavres de bêtes fournissent
une preuve éloquent de la valeur de
la pulvérisation; pour ces maladies
et ces insectes dont les ravages ne
sont pas aussi apparents, mais qui
font tout autant de mal, il faut plus
de foi et le producteur qui a la loi
est bien récompensé de ses peines.Suivez le plus fidèlement possible
les formules recommandées pour les
mélanges et les solutions. Si vous
connaissez la composition chimique
des ingrédients que vous employez
et que vous avez fait une étude spé-
ciale de la pulvérisation, vous pour-
rez modifier légèrement ces ingré-
dients suivant les circonstances, mais
si vos connaissances sur ce point
sont limitées, vous ferez mieux de
vous en tenir strictement aux ins-
tructions données sur le calendrier
des pulvérisations. Vous ferez bien
indiquée et le plus tôt possible. Il
suffit d'un délai de quelques jours
pour qu'une bouteille ou une solu-
tion soient sans effet et on n'a rien
pour son travail ni pour ses peines.On veut faire de la prochaine Expo-
sition Provinciale de Québec la plus
grande manifestation agricole qui ait
eu lieu encore dans la vieille capitale
et à cette fin la Commission vient de
décider d'augmenter considérablement
la somme générale des prix. En effet,
l'augmentation générale est d'un delà
de \$5,000.00 pour l'Exposition Provin-
ciale et pour l'Exposition Régionale.
Pour cette dernière, l'augmentation est
de 50%, c'est-à-dire le double.Pour l'Exposition Provinciale, l'aug-
mentation, par exemple, dans la classe
des chevaux, est de \$1,200.00, soit 25%
et \$1,000.00 pour le bétail, soit 20%.En ce qui concerne l'Exposition Régi-
onale, on constate une augmentation,
dans la valeur des prix de \$1,000.00 pour
la classe chevaline, de \$800.00 pour le
bétail, et de \$100.00 pour l'espèce por-
cine. En général, la Commission de
l'Exposition Provinciale de Québec va
distribuer, cette année, une somme de
\$25,000.00 en prix contre \$20,000.00
en 1919.C'est que cette prochaine exposition
va prendre des proportions grandioses
et, par les préparatifs que l'on est à
faire, va constituer une véritable apo-
théose à l'agriculture. C'est de cette
façon pratique que l'on veut célébrer,
cette année, le trentième anniversaire
de la fondation du Mérite Agricole. On
peut dire que toutes les manifestations
de la prochaine exposition seront orga-
nisées en vue de la glorification de l'a-
griculture et de toutes les branches de
l'industrie agricole en général.L'Exposition Régionale qui comprend
les trois premiers jours de la grande
exposition va prendre une envergure
considérable. Elle finira par une grande
vente d'animaux et l'on s'attend à ce
que les participants à cette exposition
doubleront en nombre. Plusieurs so-
ciétés d'agriculture de tous les comtés
du district de Québec souscrivent de
leurs propres deniers pour accorder des
prix spéciaux.On a aussi décidé de donner plus
d'extension aux expositions des machi-
nes agricoles et déjà l'on prévoit que
de ce côté les exposants seront très nom-
breux et il n'y a pas à douter de l'inté-
rêt que provoquera le coup d'œil du
véritable musée présenté par l'étalage
des machines aratoires aussi variées
que compliquées.A cause de tous ces avantages et sur-
tout grâce à la célébration du trentième
anniversaire du Mérite Agricole, l'on
s'attend à une affluence sans précédent
de cultivateurs. Plus que jamais, l'Ex-
position de Québec sera, peut-on affir-
mer, le plus grand événement annuel
de la province.C'est grâce à ces belles perspectives
que la Commission a décidé d'encou-
rager davantage les exposants en augmen-
tant dans les belles proportions que
nous venons de voir la valeur de


21 DANS

CIRAGE A CHAUSSURES

LE FAMEUX CIRAGE DOMESTIQUE/
PRESERVE LE CUIR
LA BOITE ECONOMIQUE

Pour chaussures noires, jaunes, sang de bœuf, brun foncé
et blanches.

THE F. F. DALLEY CORPORATIONS LTD., HAMILTON, CAN.

FEMME DE BARBE BLEUE

Toronto, 17.—Une femme de To-
ronto, dont le mari, un officier du 4e
Bataillon, a été tué en France en
1918, croit pouvoir affirmer que son
second mari, qu'elle a épousé l'an
dernier et qui l'abandonna huit jours
après, est "Barbe Bleue" Harvey qui
vient d'être condamné à passer le
reste de ses jours au bagne pour le
meurtre de Lec Delaney qu'il avait
épousé. Elle croit aussi qu'un mar-
teau portant des marques de sang etqui fut trouvé dans une valise ne
serait autre chose que l'arme dont il
s'était servi pour assassiner ses vic-
times. La description que l'on en a
fait au cours du procès promet à cet-
te femme d'assurer que cette descrip-
tion est authentique à celle de son
second mari. Il a simplement chan-
gé son nom. Elle ajoute qu'il avait
six pieds et se disait âgé de 60 ans.
Il avait de fausses dents et des mar-
ques sur la jambe au genou et à la
cheville. "Il m'a dit n'avoir pas de
parents. Il avait un léger accent da-
nois. Il dormait toujours avec un
revolver sous son oreiller."


PRIMUS

LE
Thé Primus

NOIR et VERT

Vous donnera plus de satisfaction et plus de tasses
à la livre de thé que tout autre thé sur le marché.

ESSAYEZ-EN UN PAQUET
En vente chez tous les épiceries

L. CHAPUT, FILS & CIE, Limitée, Montréal



PRIMUS

The Ceylan et Indien



FORCE, VIGUEUR, SANTÉ

Rapidement obtenues par l'emploi
d'**ANCHOR WEAKNESS TON**

Sa composition scientifique est la plus
puissante des toniques. Il est
utile aux convalescents, vieillards, fe-
mines et aux personnes débiles.
Légers. — En vente dans toutes
bonnes pharmacies.

Pharmaciens en gros, Dépôt:
W. BRUNET & CIE Limit
139, Rue St-Joseph, Québec

OEUFs ET VOLAILLES

10 Coehets de chaque race: Wyandotte Blanc et Plymouth Rock
Blanc et Perdrix; aussi quelques Rock Barrés, de choix, garantis bons
reproducteurs, \$3.50 pour d'ici une semaine seulement. Aussi quelques
Leghorns Blanc et Bruns. Hâtez votre commande de cette annonce
satisfaction garantie. — LA FERME AVICOLE YAMASKA, Saint-
Hyacinthe, Qué.50 Poules et Poulettes Rock Perdrix de choix. Par lots de 10 et
un beau cochet, \$30.00 si ordonnés de cette annonce. Satisfaction
garantie. Coehets-extra, \$4.00. — LA FERME AVICOLE YAMASKA
St-Hyacinthe, Qué.25 Beaux Jars Oie Toulouse, et 40 Coqs Dinde Bronze de choix
à vendre comme reproducteurs, ce printemps. Oies de 15 à 18 lbs;
Coq Dinde de 18 à 23 lbs. Oeufs pour incubation en mars et avril.
Découpez cette annonce et faites-la parvenir à vos amis de la campagne.
LA FERME AVICOLE YAMASKA, St-Hyacinthe, Qué.Nous possédons le plus beau troupeau de Vaches Shorthorn jenné
gistrées et éligibles à l'enregistrement. De notre district. Beaux et
Vaches et Génisses à vendre à bon marché. Aussi 15 bonnes Jeunes
Vaches fraîches vélées. Une visite est sollicitée. Offrons extra spécial
à eure de un an, une de six mois et un beau jeune Bœuf de 2
t 3 mois, \$T200.00. Un réel bargain.

La Ferme Avicole Yamaska

SAINT-HYACINTHE, QUE.

CULTIVATEURS

Nous possédons l'amendement que vos terres requièrent pour
donner des récoltes abondantes.

"CALCO"

Est le merveilleux produit qui a triplé
les récoltes de ceux qui l'ont employé.Il agit comme AMENDEMENT en
affectant favorablement la texture physi-
que du sol.Il agit comme ENGRAIS en solubili-
sant une quantité considérable d'éléments,
les rendant ainsi assimilables par les plan-
tes.Il agit comme REMEDE en entravant
la pousse des mauvaises herbes; il corrigeaussi l'acidité des sols et les rend, par conséquent, aptes à une végé-
tation abondante.

Pour plus amples détails, adressez-vous dès aujourd'hui à

Deschambault Quarry Corporation

52, RUE ST-PAUL, QUEBEC

LE BLE MOU OU PIE

(Notes des Fermes Expérimentales)

On sait que le grain du blé, cultivé sur certains sols et spécialement en certaines saisons, est souvent pâle ou parsemé de taches d'une couleur claire au lieu d'être foncé et translucide. Si cet état est bien caractérisé, on appelle ce blé "mou"; s'il est moins accusé, on emploie souvent le terme "pie". Au Kansas et ailleurs on se sert de l'expression "yellow berry" (grain jaune). Il existe bien des idées erronées au sujet du blé mou. Quelques variétés extra dures de nature, comme le Préluce, par exemple produisent rarement des grains mous; d'autres, comme le blanc de Russie, ont essentiellement une nature molle, mais la plupart des espèces favorites, quelques dures qu'elles soient de nature, deviennent molles dans certaines conditions de sol et de climat. Même les blés extra durs de la catégorie à macaroni ou "durum" comme le Wild Goose, ne font pas exception à cette règle.

Les grains de blé mou, contiennent moins de gluten et plus d'amidon que les autres. L'intérieur du grain dur est corré et translucide. L'intérieur du grain mou est blanchâtre et opaque. Comme le son, lui aussi, est translucide, les grains mous paraissent plus pâles que les grains durs. Mais le son lui-même ne change pas de couleur lorsque le blé devient mou, et c'est pourquoi le terme "grain jaune" est tout à fait inexact. Un échantillon mou de ce qu'on appelle le blé rouge (qui a vrai dire est brun rougeâtre) n'est pas jaunâtre mais brun rougeâtre pâle. Beaucoup de gens s'imaginent que le blé Fife rouge devient Fife blanc en s'amoissant; ils se trompent absolument. Les deux variétés sont tout aussi dures l'une que l'autre et ne diffèrent l'une de l'autre que par la couleur de leur son. Le Fife blanc est jaunâtre, tandis que le Fife rouge est rougeâtre.

Les causes de la mollesse du grain sont encore peu connues. Elles paraissent tenir, surtout à l'état mécanique qu'il renferme, etc. Les sols noueux du sol, à la quantité d'humidité, de débris sont très portés à donner des blés mous. De même, les pays où l'été est plutôt long et la température modérée, produisent généralement des blés mous que ceux où l'été est court et où la température présente de grands écarts. On croit généralement que le blé mou ne vaut pas le blé dur pour la panification; c'est vrai, si les échantillons comparés appartiennent à la même variété, mais il est des variétés molles qui sont supérieures aux dures. On préfère le blé dur pour la meunerie, par exemple, car il se traite plus facilement et donne habituellement plus de satisfaction aux boulangers qui désirent faire un pain excessivement léger. Pour la pâtisserie, les gâteaux, la farine de blé mou vaut mieux que l'autre. Le blé dur, plus recherché, se vend généralement plus cher que le blé mou, aussi les cultivateurs dont le blé est mou perdent-ils de l'argent. Cependant ce blé peut très bien servir pour les semences (s'il appartient à une variété généralement dure), parce que la mollesse du grain n'est pas héréditaire.

Comment et de quelle façon peut-on corriger cette tendance du sol à produire du blé mou? Cette question reste encore à éclaircir. Ce qui est sûr, c'est que certaines des causes échappent à notre contrôle, mais il semble probable que la culture, et spécialement l'enfouissement du foin, à la charrue, tendent à la longue à créer un ensemble de conditions favorables à la production d'un blé plus dur. C'est là un résultat, spécialement à prévoir sur un sol qui, au début, était converti d'arbres.

C. F. SANDERS,
Céréiste du Dominion.

LES MARCHÉS DE QUEBEC

La température froide et humide n'est pas de nature à stimuler le commerce de détail, à Québec et dans le district. Il est vrai que l'on est porté à faire de la température le bon ou mauvais, mais il ne faut pas oublier que les prix élevés y sont aussi pour beaucoup, en forçant le public acheteur à se priver d'une foule de choses non absolument nécessaires. La chose est surtout vraie pour les habits: la plupart des gens font tourner des habillements défraîchis si bien qu'une foule de tailleurs et de couturiers ne travaillent que dans ces conditions. Ce n'est que par l'économie que nous pouvons faire notre part pour ramener le coût de la vie à un niveau plus raisonnable, car le luxe est une des principales causes des prix élevés et qui montent toujours, au point que les demandes d'augmentation de salaires se multiplient. Il n'y a là rien de surprenant, mais ce n'est qu'un palliatif et non un remède, comme tout le monde l'admet aujourd'hui.

Augmentons la production et économisons si nous voulons hâter la fin de la crise que crée la cherté de la vie et contribuer à associer le commerce et l'industrie sur des bases plus normales et plus solides. Dans les fruits et légumes il n'y a rien de particulier à noter sauf les quelques changements de prix que voici et qui sont des hausses. Oranges de Californie 125-150 de \$3.50 à \$3.50 au lieu de \$5.00; les 172-216 \$19 contre \$3.50. Le prix du charbon a fait un saut peu encourageant pour l'hiver prochain: on cite aujourd'hui le charbon anthracite de toutes sortes \$22.50 la tonne contre \$15.50 et le charbon bitumineux, ou mou, \$16 au lieu de \$14. Le coût de la production et la situation du change sont, paraît-il, responsables de cette hausse considérable des prix de ce combustible. Dans les grains et farines, la marche est encore à la hausse. Ainsi, cette semaine l'avoine ordinaire, par 34 livres, se vend de \$1.25 à \$1.30 au lieu de \$1.20 à \$1.22 1-2. L'orge ordinaire, par 48 livres, vaut de \$2.30 à \$2.50 contre \$2.10 à \$2.15. L'orge à drèche se cote de \$2.10 à \$2.15 au lieu de \$3.90; le blé d'Inde est de \$2.30 à \$2.40 comparé à \$2.20 à \$2.25, et le seigle vaut de \$2.20 à \$2.30 au lieu de \$2.10 à \$2.15. Les ferronneries sont en bonne demande et les prix suivants ont changé depuis une semaine: toile noire et galvanisée, \$1 de plus, soit de \$9 à \$13.50 contre \$8 à \$12.50 selon les numéros. La toile étamée, No. 24, vaut \$20 au lieu de \$14 et \$20.50 contre \$14.50, le No. 26 se vend \$19.50 contre \$18.

DES VOLONTAIRES

Londres, 17.—Le roi George a reçu, hier, au Palais de Buckingham, les lords-lieutenants des comtés, des lords-maires et les lords-prévôts pour leur confier la nécessité de former une armée permanente de volontaires. Le roi a été en substance qu'une telle armée était indispensable pour la sécurité de l'empire. C'est une garantie pour la sauvegarde de la vie nationale et pour le maintien de la paix. Pour donner un exemple aux autres nations, dit-il, nous avons abandonné le principe de la conscription militaire à laquelle le pays a dû recourir pendant la guerre. Aussi, nous croyons qu'il est nécessaire de recourir au système volontaire, afin de pouvoir compter, en cas d'urgence, sur une armée aguerrie et disciplinée. Cette armée devra être assez forte pour pouvoir compter en toute sécurité sur elle en cas de danger. On a appris récemment que le recrutement des armées territoriales se faisait très lentement à travers le pays, mais, tout récemment, M. Winston Churchill, secrétaire d'Etat de la guerre, a déclaré à la Chambre que les choses marchaient rapidement maintenant.

EN IRLANDE

Belfast, Irlande, 17.—Londonderry a passé une nuit de terreur, de samedi à dimanche, alors qu'une partie de la ville pendant plusieurs heures fut aux mains de bandes d'émeutiers qui causèrent beaucoup de dommages. Au cours des émeutes, le sergent Denis Moroney, chef du bureau criminel de la ville, a été atteint d'une balle et est mort quelques instants après. On signale plusieurs autres pertes de vie et plusieurs blessés. On s'est battu non seulement avec des fusils et des armes à feu de toutes sortes, mais à coups de bouteilles et de pierre. La bataille s'est passée entre des groupes nombreux de loyalistes et de Sinn Féiners. Au fort du combat, une troupe de quarante policiers bien armés arriva qui commanda aux loyalistes de se retirer à leurs quartiers généraux, ou qu'ils fissent aux acclamations et aux cris de leurs adversaires. Les Sinn Féiners continuèrent leurs manifestations. La police les chargea et les dispersa dans les ruelles de la ville.

Londres, 17.—Sir Lomer Gouin, premier ministre de la province de Québec, s'est embarqué, samedi, à bord du "Minnedosa", en route pour le Canada. Le premier ministre a déclaré, avant de partir, qu'il n'avait aucune occasion de ses visites en Angleterre il n'a réalisé aussi pleinement la force et la puissance de vision des hommes d'Etat anglais et du monde des affaires. Il a déclaré avoir toutes les meilleures raisons de croire que sa visite aidera au développement de certaines ressources du Canada. "Nous sommes", a-t-il dit, "à la veille d'un grand réveil. Le monde a grand besoin actuellement de produits manufacturés et nous avons une quantité inestimable de matériel brut et de matières premières qui ne demandent que l'aide du capital anglais pour être utilisées. "Le Gouvernement Général de Québec à Londres", a ajouté le premier ministre, "prendra de l'extension et le gouvernement de Québec va augmenter ses possibilités."

LES PILULES ROUGES

Soutien sans égal des mères

ACCIDENTS SUCCESSIFS AFFAIBLISSEMENT



J'étais mère de plusieurs enfants, avais eu trois maladies prématurées et je me trouvais si faible que je croyais mourir. Quelqu'un m'enseigna les Pilules Rouges. J'en ai pris pendant huit mois sans arrêt et là j'ai senti que les forces me revenaient, j'ai prolongé le traitement jusqu'à un an et ma santé s'est rétablie. Je dis à tout le monde aujourd'hui que si je suis forte et robuste c'est aux Pilules Rouges que je le dois. Mme Alfred Juneau, 5, North Mohawk, Cobeco, N. H.

CONSULTATIONS GRATUITES au No 274 rue St-Denis, Montréal, tous les jours, excepté les dimanches, de 9 heures du matin à 8 heures du soir. Les femmes malades, qui ne peuvent venir voir notre médecin, sont invitées à lui écrire.

AFFAIBLISSEMENT

Après la naissance de mon premier enfant, il m'est resté des douleurs internes dont j'ai souffert durant deux ans. Les forces ne m'étaient pas revenues comme auparavant et, en vaquant à mes occupations, je sentais mes jambes fléchir. Les Pilules Rouges, que j'ai prises, m'ont donné la santé. Mme Henri Chartrand, 133, rue St-Jacques, Hull, P. Q.

MATERNITÉS DÉBILITANTES

Vraiment les Pilules Rouges sont le remède souverain pour maintenir les forces chez les femmes, surtout chez les mères de famille. Je les ai employées en différentes occasions et je n'ai eu qu'à m'en féliciter. Elles m'ont rendue à chaque maternité et mes enfants étaient bien vigoureux. Je ne puis recommander d'autre remède à celles de mes amies que je vois faibles et malades. Mme Erika Bibeau, 302 rue Moody, Lowell, Mass.

FAIBLE A NE POUVOIR

KESTER DEBOUT



A deux reprises les Pilules Rouges m'ont sauvé la vie. La première fois, il y a deux ans, alors que j'étais dans un état de faiblesse désespérant, que je restais jour et nuit et que je n'avais plus la force de rester debout. En quelques mois je me suis remise complètement. Plus tard, avant la naissance de mon dernier enfant, la faiblesse m'envahit de nouveau et ce sont encore les Pilules Rouges qui m'ont ramenée et m'ont donné les forces dont j'avais besoin. Mme Alexandre Gravel, 106, rue Saint-Germain, Saint-Sauveur, Québec.

Les Pilules Rouges sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, \$2.50 six boîtes. Toutes les lettres doivent être adressées: COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, limitée, 274 rue St-Denis, Montréal.

1ère ACCUSATION

New-York, 17.—"Nicky" Arnstein, qui s'est livré à la police samedi, en rapport avec le vol de millions d'obligations, a passé le dimanche à la prison de la rue Ludlow, mangeant à la table des prisonniers et s'amusant avec ses compagnons de détention dans la cour. Sa femme, l'actrice Fannie Brice, a passé une heure et demie avec "Nicky".

Arnstein est accusé spécifiquement d'avoir criminellement reçu \$42,000 de certificats d'actions du Crucible Steel, qui ont été volés en octobre 1939 au bureau de Clark Childs & Company.

VOTE DES SUBSIDES

Ottawa, 17.—Les députés travaillèrent beaucoup cette semaine. Demain, discours du budget, ce qui signifie le commencement d'une longue discussion à laquelle presque tous les députés prendront part. On s'attend à ce que ce débat dure trois semaines, quelques-uns parlent d'un mois.

Quel sera le discours du budget? Personne ne le sait, c'est le secret du maître des Minors, mais tout le monde s'attend à une forte taxe sur les articles de luxe. Cet après-midi, une nouvelle tentative sera faite pour terminer le bill de la franchise électorale, étape du comité, ne laissant que la troisième lecture pour plus tard. Il est possible, cependant, que l'opposition ne termine pas la discussion à temps pour permettre ce projet sur cette importante mesure, car il ne restera que trois heures. Tel qu'annoncé par "l'Evening", la Chambre se formera en comité de subsides, ce soir, afin de permettre à l'opposition de parler de la nomination d'un ministre plénipotentiaire à Washington, tel que l'a laissé entendre M. Fielding.

ENTENTE PARFAITE

Hythe, Angleterre, 17.—Le premier ministre Lloyd George et M. Millerand ont eu une dernière entrevue, hier matin, et à une heure, après la conférence qui a été la dernière tenue ici, le premier ministre de la France est parti avec sa suite.

Un communiqué officiel a été publié à la suite de la conférence. On lit dans ce communiqué que, de l'avis général et unanime des représentants des Alliés, les dommages matériels causés par les Allemands durant la guerre doivent être réparés aussitôt que possible; dans ce but, toutes les ressources de revenus doivent être mises en état de produire le plus possible et l'Allemagne doit faire en sorte de rétablir le plus tôt possible et sans plus de délai sa position financière en négociant ses obligations.

Les gouvernements alliés considèrent aussi que pour faire face et renverser les difficultés occasionnées dans le monde entier par le mauvais état du côté financier causé par la guerre, et pour arriver à faire bénéficier réellement les nations des bienfaits de la guerre, il est nécessaire que l'on arrive sans tarder à un arrangement qui embrasse tout le monde international. Cependant, les Alliés ne veulent pas se laisser influencer par les propositions allemandes.

NOTRE INDUSTRIE ERABLIÈRE A L'EXPOSITION

Il y aura à Québec les 21, 22, 23 et 25 juin prochains une grande exposition des produits de l'érablière organisée par la Commission de l'Exposition Provinciale de Québec et pour laquelle seront affectés un grand nombre de prix.

On conçoit tous les avantages d'une telle exposition. Depuis quelques années, notre industrie sucrière a pris une importance qui convient de développer et aucune mesure n'atteindra cet objet plus qu'une exposition générale de tous les produits de notre érablière canadienne. La Commission de l'Exposition a donc été bien inspirée en organisant cette exposition qui intéresse plus de trente-cinq mille producteurs canadiens et qui est destinée à augmenter considérablement cette richesse qu'est notre érablière.

Cette exposition sera accompagnée de démonstrations du plus haut intérêt concernant l'exploitation des érables. C'est ainsi que l'on fera voir par comparaison, les progrès considérables accomplis depuis les premiers temps de l'exploitation sucrière jusqu'à nos jours: ce sera pour ainsi dire une autre exposition des produits les plus primitifs et des machineries les plus modernes. On se rappelle le succès remporté l'année dernière, par une installation de cette nature qui avait été organisée par le gouvernement provincial. Cette installation sera considérablement améliorée à l'occasion de la grande exposition de l'érablière de juin prochain.

La police fait tous ses efforts pour identifier cette personne, la sirène femme noble russe qui se suicide en se noyant dans le lac de Genève.

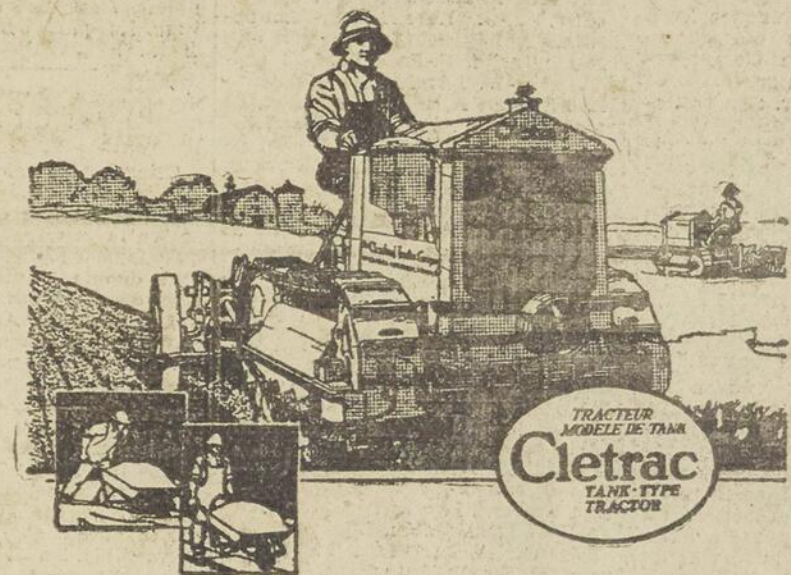
de liquider les principales dettes des nations alliées par la réparation que doit l'Allemagne.

En conséquence, des experts recrutés en Angleterre et en France seront chargés d'étudier soigneusement la situation financière de l'Allemagne et de fixer le minimum de la dette allemande, de faire rapport aux gouvernements français et anglais qui devront étudier ce rapport.

Le premier Lloyd George n'était pas encore assez bien pour accompagner M. Millerand à Folkstone: la plus grande cordialité a marqué leur séparation. M. Millerand a chaleureusement remercié Sir Philip Sassoon pour sa cordiale hospitalité.

ENTENTE PARFAITE
Boulogne, 17.—Le premier ministre Millerand est arrivé ici, cet après-midi, venant de Hythe. Il a déclaré que la France et l'Angleterre s'étaient parfaitement accordées sur le principe fondamental de l'indemnité et que des experts seront nommés qui détermineront la situation financière de l'Allemagne et l'indemnité qu'elle devra payer.

LOYD GEORGE SE REPOSE
Hythe, 17.—Le premier Lloyd George prolongera son séjour ici pendant toute la semaine afin que sa guérison soit aussi complète que possible.



Vous obtiendrez de plus fortes et de meilleures récoltes

Avec le Cletrac, vous labourez, semez et plantez plus tôt et trois fois plus vite qu'avec des chevaux. Il glisse sur les terres molles ou humides.

Le Cletrac fera chaque jour le travail de six chevaux: au bœuf, il en fera autant la nuit, sans fatigue.

Après le labour, il hersera, cultivera, ensèmera sans tasser le sol. Entre temps il bachelera le fourrage, sciera du bois ou fera du charroyage et plus de travaux variés, toute l'année, que n'importe quel autre tracteur.

Le Cletrac perfectionné possède des voies plus larges, un mode de direction exclusif, un filtre d'air à eau qui élimine poussière et gravier, causes d'usure ou de surchauffage du moteur. Il brûle parfaitement du pétrole.

Préparez la terre et semez, le premier, à l'aide du Cletrac et vous récolterez plus de grain, du meilleur grain.

Achetez, en même temps que votre Cletrac, une Charrue à Tracteur Oliver dont les socs sont adaptés au sol canadien le plus dur, s'y maintiennent et

conservent leur tranchant. Elle réalise 50 ans d'expérience dans la construction de charrues.

Nous vous enverrons avec plaisir de la littérature intéressante sur le Cletrac et la Charrue Oliver.

Ste-Marie d'Ely, P.Q.

5 avril 1920.

Tractor and Implement Co., Limited,
605 Edifice Drummond,
Montréal.

Attention de M. F. A. Boyer

Messieurs: Je désire spécialement attirer l'attention sur le Tracteur "Cletrac" parce que j'ai trouvé qu'il convenait mieux et qu'il était le mieux adapté pour les besoins de la culture dans la Province de Québec, et c'est véritablement avec grand plaisir que je le recommande aux cultivateurs qui ont l'intention d'améliorer leurs fermes.

Sincèrement à vous,
(Signé) J. N. BOUCHER, Ptre.

LA BANQUE NATIONALE, qui est si bien connue dans toute la Province, pour l'intérêt et la sollicitude qu'elle porte au bien-être de la classe agricole, en vertu d'un plan dûment approuvé de paiements différés, escomptera à n'importe laquelle de ses 272 succursales et agences, les billets de n'importe quels cultivateurs qui formeront responsables, donnés en paiement de leur matériel de traction.

Pour Prix et Conditions de Vente, écrire au:

Département de l'Agriculture
Québec, P. Q.

Pour Services des Pilules de Rouges, écrire à:

Tractor & Implement Company, Limited
604-5 Edifice Drummond, Montréal, P. Q.



Pour LE MAL DE GORGE, RHUME, D'ESTOMAC, etc.
Chas. F. Tilton, Fairville, N.B. écrit: "Je désire vous informer que nous considérons votre L'Imiment MINARD comme un article très supérieur et nous l'employons pour obtenir un soulagement certain du mal de gorge ou de la poitrine. Je ne voudrais pas m'en passer même si le prix en était d'un dollar la bouteille."



Yarmouth, N.E.

NOS DEPUTES S'ENTENDENT

Une conférence entre les ministériels et les oppositionnistes au sujet de la loi électorale

INTERPELLATIONS

(Dépêche du correspondant de l'«Événement» à Ottawa.)
Ottawa, 18.—La séance d'hier après-midi, à la Chambre des Communes, a été prise par des réponses aux interpellations et la continuation de la discussion sur le projet de franchise électorale.

Une conférence des représentants de l'opposition et du gouvernement en est venue à la conclusion de recommander la modification de l'article 32, touchant les listes électorales. Des amendements ont été préparés et l'hon. Guthrie en a donné la teneur, sans les proposer formellement.

Comme résultat, les listes provinciales, qui ne datent pas plus de deux ans serviraient de base des élections fédérales. Cependant une personne dont le nom n'est pas sur ces listes, pourra le faire mettre en s'adressant au réviser du district.

Dans les villes et les villages, où dans les districts urbains, les conditions imposées par le bill ne seront pas changées, si les listes provinciales datent de plus de deux ans; dans les districts ruraux, les listes seront faites suivant la méthode employée pour les villes.

L'honorable Mackenzie King admet que l'opposition est en faveur des amendements. Cependant, plusieurs députés s'opposent à la «préparation des listes provinciales» lors que les listes provinciales devraient être suffisantes pour toutes les élections fédérales, générales ou partielles.

LES TRAMWAYS

L'honorable Dr Reid a présenté un bill modifiant la loi des chemins de fer de 1919 en remplaçant sous la juridiction des provinces les compagnies de tramways électriques qui en avaient été soustraites par erreur, l'an dernier.

En réponse à M. Kripp, député d'Ottawa, qui demandait s'il y avait des employés dans la commission du service civil, d'âge militaire, qui ne se sont pas enrôlés pour le service actif, l'hon. M. Stiffon mentionne MM. J.-W. Bourbons, W.-B. Cole, S.-J. Daley, C.-V. Putnam, A. Thivierge. Ces employés étaient mariés et quoique d'âge militaire le gouvernement n'a pas cru devoir se passer de leurs services.

M. Bureau apprend que la «Entreprise Poudrière Co. de Québec, N.B.», a payé \$2,543 pour les 85 tonnes de poudre que lui a expédié la Cie de fusils Ross, de Québec.

Le gouvernement annonce à M. Copp, que M. Putnam a été nommé sous-chef de la division d'organisation, de la commission du service civil au mois de mars dernier. Son traitement est de \$255 par mois. Il est âgé de 32 ans, c'est un ingénieur civil qui possède aussi huit ans d'expérience dans le service des banques. Il a été nommé à la suite d'un examen de concours dans lequel il a obtenu 56 pour cent des points.

LETTRES

(Serv. Spec. de l'«Événement»)
Washington, 18.—Le secrétaire Daniels, du Département de la Marine, s'est opposé, hier, à ceux qui proposent d'organiser un état-major général pour la marine disant que ce serait prêter à la marine le rôle de la marine et faire du secrétaire un détachement de la marine du pouvoir civil. Ce serait, dit-il, trop brutalement se servir des traditions américaines. M. Daniels a présenté un long plaidoyer en faveur de la conservation du contrôle civil pour la marine.

LETTRES

(Serv. Spec. de l'«Événement»)
Washington, 18.—Le secrétaire Daniels, du Département de la Marine, s'est opposé, hier, à ceux qui proposent d'organiser un état-major général pour la marine disant que ce serait prêter à la marine le rôle de la marine et faire du secrétaire un détachement de la marine du pouvoir civil. Ce serait, dit-il, trop brutalement se servir des traditions américaines. M. Daniels a présenté un long plaidoyer en faveur de la conservation du contrôle civil pour la marine.

Mgr TOUCHET PARLE

Rome, 18.—Le cardinal Bégin, de Québec, était parmi les hauts dignitaires de l'Église Catholique Romaine qui assistaient, hier, à l'audience donnée par le Pape dans la basilique St-Pierre, aux pèlerins français venus dans la canonisation de Jeanne d'Arc. Il avait été proposé tout d'abord que la réception ait lieu au Vatican, mais aucune salle dans l'édifice n'était assez vaste pour recevoir 20,000 personnes.

Au nombre des cardinaux présents à la réception on remarquait, en outre de l'Archevêque de Québec, les cardinaux Amette, de Paris, Luçon, de Reims, Dubois, de Rouen, Andrieu, de Bordeaux et Magrales, de Lyons. Il y avait, en plus, des archevêques, des évêques, des abbés, des députés, auxquels le Souverain Pontife adressa la parole en particulier.

Mgr Touchet, évêque d'Orléans, remercia le Pape pour la canonisation de Jeanne d'Arc au nom de la nation française. Benoît XV, dans sa réponse, dit-ils :

«Le Pape Pie X a proclamé Jeanne Bienheureuse, je suis heureux de l'honneur qui m'était réservé de la déclarer sainte. Je regrette toutefois que ce grand honneur n'ait pas été réservé à Pie XI».

Le Pontife, en terminant, appela la bénédiction du ciel sur la France, spécialement sur ses sénateurs, ses députés et ses autorités civiles.

Le cardinal Andrieu présenta le général Castelnau au Pape, qui le félicita chaleureusement et parla avec des mots élogieux de l'armée française.

Hier après-midi, le Pape recevait au Musée du Vatican, six cents Français ayant à leur tête Mgr Touchet. Cette réception fut l'occasion d'une autre manifestation de reconnaissance au sujet de la canonisation de Jeanne d'Arc.

LISTES PROPOSITIONS

Les expositions agricoles auront lieu, cette année, dans les mois d'août, septembre et octobre

QUATRE GRANDES

Au Département de l'Agriculture on vient de publier la liste des expositions agricoles régionales qui auront lieu au cours des saisons d'été et d'automne dans la province. Ces expositions sont tenues sous les auspices des sociétés d'agriculture des différents districts. Voici la liste de ces expositions, avec la date à laquelle chacune sera tenue, le lieu et l'adresse de chaque secrétaire.

Argenteuil, Lachute, 8-9-10 sept., J.-W. Gall, Lachute.
Arthabaska, Victoriaville, 16 sept., C.-R. Garneau, Arthabaska.
Bagot, St-Liboire, 21-22 sept., L.-A. Brunelle, St-Liboire.
Beauce, A. Beauceville, 30 sept., Joseph Roy, Beauceville.
Beauharnois, St-Louis de Gonz., 23 sept., W. Martin, St-Louis de Gonz.
Berthier, Berthierville, 14-15 sept., A. Mousseau, Berthierville.
Bonaventure, Port-Daniel, 5 oct., G.-M. Kempfer, New-Carlisle.
Bonaventure, Shigawake, 6 oct., G.-M. Kempfer, New-Carlisle.
Bonaventure, New-Carlisle, 7 oct., G.-M. Kempfer, New-Carlisle.
Bonaventure, C. Oscar Pitt, Avignon.
Brome, Brome, 7-8-9 sept., Ed. Caldwell, Brome.
Chambly, St-Bruno, 15 sept., Ad. Benoit, St-Bruno.
Champlain, St-Stanislas, 16 sept., J. T. Jacob, St-Stanislas.
Châteauguay, Ste-Martine, 21 sept., N. Maillette, Ste-Martine.
Compton, No. 2, Scottstown, 25-26 août, N.-G. Scott, Scottstown.
Deux-Montagnes, Ste-Scholastique, 26-27 sept., Jos. Fortier, Ste-Scholastique.
Drummond, L'Assomption, 23 sept., J.-A. Gauthier, L'Assomption.
Frontenac, St-Sébastien, 23 sept., J.-A. Gauthier, L'Assomption.
Gaspé, A. No. 1, Cape Cove, 26 oct., J.-H. Balaie, Cape Cove.
Hochelaga, St-Léonard, P. Maur., 8-9 sept., J.-A. O'Brien, 90 St-Jacques.
Hull, Aylmer, 21-22 sept., R.-K. Eddy, Aylmer, (Montréal).
Hull, B. Maniwaki, 23-29 sept., J.-O. Hébert, Maniwaki.
Huntingdon, A. Huntingdon, 9-10 sept., M. K. Philips, Huntingdon.
Huntingdon, B. Havelock, 14 sept., R. Ellerton, Huntingdon.
Iberville, St-Alexandre, 31 août 1er sept., J.-E. Boivin, St-Alexandre.
Jacques-Cartier, Strathmore, 22 septembre, J.-S.-A. Ashby, Lachine.
Joliette, A. Joliette, 22-23 septembre, J.-O. Hébert, Joliette.
Joliette, B. Joliette, 30 septembre, J.-O. Hébert, Joliette.
Kamouraska, St-Pascal, 21-22 septembre, P.-W. Lévesque, St-Pascal.
Lac St-Jean, A. Hébertville, 22 septembre, J.-C. Hudon, Hébertville.
Lac St-Jean, B. Roberval, 14-16 septembre, J.-E. Boly, Hébertville.
Laprairie, Laprairie, 14 septembre, A. Maillet, Laprairie.
L'Assomption, L'Assomption, 26 août, J.-A. Marsan, L'Assomption.
Laval, Ville Ste-Rose, 8 septembre, P.-A. Longpré, Ste-Rose.
Lévis, St-Romuald, Théo. Carrier, Lévis.
L'Islet, St-Jean Port-Joli, 23-24 septembre, J.-N. Bernier, St-Jean Port-Joli.
L'Islet, St-Pamphile, 14 septembre, J.-N. Bernier, St-Jean Port-Joli.
Loburnière, No. 2, Lotbinière, 15-16 septembre, Jos. Bédard, Ste-Croix.
Maskinongé, Louiseville, 21 septembre, J.-L. Desautels, Louiseville.
Mégantic, A. Interness, 14 septembre, J.-B. Smyth, Inverness.
Mégantic, B. Plessisville, Geo. Savoie, Plessisville.
Missisquoi, Bedford, 24-25-26 août, C.-O. Jones, Bedford.
Montcalm, Ste-Julienne, 14 septembre, J.-N. Bernier, St-Jean Port-Joli.

Les grandes expositions :
Valleyfield, du 16 au 21 août.
Trois-Rivières, du 23 au 28 août.
Sherbrooke, du 30 août au 4 septembre.
Québec, du 2 au 11 septembre.

PARLEMENT FEDERAL

Ottawa, 18.—L'intervention du premier ministre et de l'opposition inattendue au sujet de la loi électorale, a été prise par des réponses aux interpellations et la continuation de la discussion sur le projet de franchise électorale.

LETTRES

(Serv. Spec. de l'«Événement»)
Washington, 18.—Le secrétaire Daniels, du Département de la Marine, s'est opposé, hier, à ceux qui proposent d'organiser un état-major général pour la marine disant que ce serait prêter à la marine le rôle de la marine et faire du secrétaire un détachement de la marine du pouvoir civil. Ce serait, dit-il, trop brutalement se servir des traditions américaines. M. Daniels a présenté un long plaidoyer en faveur de la conservation du contrôle civil pour la marine.

(Serv. Spec. de l'«Événement»)
Washington, 18.—Le secrétaire Daniels, du Département de la Marine, s'est opposé, hier, à ceux qui proposent d'organiser un état-major général pour la marine disant que ce serait prêter à la marine le rôle de la marine et faire du secrétaire un détachement de la marine du pouvoir civil. Ce serait, dit-il, trop brutalement se servir des traditions américaines. M. Daniels a présenté un long plaidoyer en faveur de la conservation du contrôle civil pour la marine.

(Serv. Spec. de l'«Événement»)
Washington, 18.—Le secrétaire Daniels, du Département de la Marine, s'est opposé, hier, à ceux qui proposent d'organiser un état-major général pour la marine disant que ce serait prêter à la marine le rôle de la marine et faire du secrétaire un détachement de la marine du pouvoir civil. Ce serait, dit-il, trop brutalement se servir des traditions américaines. M. Daniels a présenté un long plaidoyer en faveur de la conservation du contrôle civil pour la marine.

LETTRES

(Serv. Spec. de l'«Événement»)
Washington, 18.—Le secrétaire Daniels, du Département de la Marine, s'est opposé, hier, à ceux qui proposent d'organiser un état-major général pour la marine disant que ce serait prêter à la marine le rôle de la marine et faire du secrétaire un détachement de la marine du pouvoir civil. Ce serait, dit-il, trop brutalement se servir des traditions américaines. M. Daniels a présenté un long plaidoyer en faveur de la conservation du contrôle civil pour la marine.

LETTRES

(Serv. Spec. de l'«Événement»)
Washington, 18.—Le secrétaire Daniels, du Département de la Marine, s'est opposé, hier, à ceux qui proposent d'organiser un état-major général pour la marine disant que ce serait prêter à la marine le rôle de la marine et faire du secrétaire un détachement de la marine du pouvoir civil. Ce serait, dit-il, trop brutalement se servir des traditions américaines. M. Daniels a présenté un long plaidoyer en faveur de la conservation du contrôle civil pour la marine.

LETTRES

(Serv. Spec. de l'«Événement»)
Washington, 18.—Le secrétaire Daniels, du Département de la Marine, s'est opposé, hier, à ceux qui proposent d'organiser un état-major général pour la marine disant que ce serait prêter à la marine le rôle de la marine et faire du secrétaire un détachement de la marine du pouvoir civil. Ce serait, dit-il, trop brutalement se servir des traditions américaines. M. Daniels a présenté un long plaidoyer en faveur de la conservation du contrôle civil pour la marine.

LETTRES

(Serv. Spec. de l'«Événement»)
Washington, 18.—Le secrétaire Daniels, du Département de la Marine, s'est opposé, hier, à ceux qui proposent d'organiser un état-major général pour la marine disant que ce serait prêter à la marine le rôle de la marine et faire du secrétaire un détachement de la marine du pouvoir civil. Ce serait, dit-il, trop brutalement se servir des traditions américaines. M. Daniels a présenté un long plaidoyer en faveur de la conservation du contrôle civil pour la marine.

PARLEMENT FEDERAL

Ottawa, 18.—L'intervention du premier ministre et de l'opposition inattendue au sujet de la loi électorale, a été prise par des réponses aux interpellations et la continuation de la discussion sur le projet de franchise électorale.

LETTRES

(Serv. Spec. de l'«Événement»)
Washington, 18.—Le secrétaire Daniels, du Département de la Marine, s'est opposé, hier, à ceux qui proposent d'organiser un état-major général pour la marine disant que ce serait prêter à la marine le rôle de la marine et faire du secrétaire un détachement de la marine du pouvoir civil. Ce serait, dit-il, trop brutalement se servir des traditions américaines. M. Daniels a présenté un long plaidoyer en faveur de la conservation du contrôle civil pour la marine.

(Serv. Spec. de l'«Événement»)
Washington, 18.—Le secrétaire Daniels, du Département de la Marine, s'est opposé, hier, à ceux qui proposent d'organiser un état-major général pour la marine disant que ce serait prêter à la marine le rôle de la marine et faire du secrétaire un détachement de la marine du pouvoir civil. Ce serait, dit-il, trop brutalement se servir des traditions américaines. M. Daniels a présenté un long plaidoyer en faveur de la conservation du contrôle civil pour la marine.

(Serv. Spec. de l'«Événement»)
Washington, 18.—Le secrétaire Daniels, du Département de la Marine, s'est opposé, hier, à ceux qui proposent d'organiser un état-major général pour la marine disant que ce serait prêter à la marine le rôle de la marine et faire du secrétaire un détachement de la marine du pouvoir civil. Ce serait, dit-il, trop brutalement se servir des traditions américaines. M. Daniels a présenté un long plaidoyer en faveur de la conservation du contrôle civil pour la marine.

LETTRES

(Serv. Spec. de l'«Événement»)
Washington, 18.—Le secrétaire Daniels, du Département de la Marine, s'est opposé, hier, à ceux qui proposent d'organiser un état-major général pour la marine disant que ce serait prêter à la marine le rôle de la marine et faire du secrétaire un détachement de la marine du pouvoir civil. Ce serait, dit-il, trop brutalement se servir des traditions américaines. M. Daniels a présenté un long plaidoyer en faveur de la conservation du contrôle civil pour la marine.

LETTRES

(Serv. Spec. de l'«Événement»)
Washington, 18.—Le secrétaire Daniels, du Département de la Marine, s'est opposé, hier, à ceux qui proposent d'organiser un état-major général pour la marine disant que ce serait prêter à la marine le rôle de la marine et faire du secrétaire un détachement de la marine du pouvoir civil. Ce serait, dit-il, trop brutalement se servir des traditions américaines. M. Daniels a présenté un long plaidoyer en faveur de la conservation du contrôle civil pour la marine.

LETTRES

(Serv. Spec. de l'«Événement»)
Washington, 18.—Le secrétaire Daniels, du Département de la Marine, s'est opposé, hier, à ceux qui proposent d'organiser un état-major général pour la marine disant que ce serait prêter à la marine le rôle de la marine et faire du secrétaire un détachement de la marine du pouvoir civil. Ce serait, dit-il, trop brutalement se servir des traditions américaines. M. Daniels a présenté un long plaidoyer en faveur de la conservation du contrôle civil pour la marine.

LETTRES

(Serv. Spec. de l'«Événement»)
Washington, 18.—Le secrétaire Daniels, du Département de la Marine, s'est opposé, hier, à ceux qui proposent d'organiser un état-major général pour la marine disant que ce serait prêter à la marine le rôle de la marine et faire du secrétaire un détachement de la marine du pouvoir civil. Ce serait, dit-il, trop brutalement se servir des traditions américaines. M. Daniels a présenté un long plaidoyer en faveur de la conservation du contrôle civil pour la marine.

PARLEMENT FEDERAL

Ottawa, 18.—L'intervention du premier ministre et de l'opposition inattendue au sujet de la loi électorale, a été prise par des réponses aux interpellations et la continuation de la discussion sur le projet de franchise électorale.

LETTRES

(Serv. Spec. de l'«Événement»)
Washington, 18.—Le secrétaire Daniels, du Département de la Marine, s'est opposé, hier, à ceux qui proposent d'organiser un état-major général pour la marine disant que ce serait prêter à la marine le rôle de la marine et faire du secrétaire un détachement de la marine du pouvoir civil. Ce serait, dit-il, trop brutalement se servir des traditions américaines. M. Daniels a présenté un long plaidoyer en faveur de la conservation du contrôle civil pour la marine.

(Serv. Spec. de l'«Événement»)
Washington, 18.—Le secrétaire Daniels, du Département de la Marine, s'est opposé, hier, à ceux qui proposent d'organiser un état-major général pour la marine disant que ce serait prêter à la marine le rôle de la marine et faire du secrétaire un détachement de la marine du pouvoir civil. Ce serait, dit-il, trop brutalement se servir des traditions américaines. M. Daniels a présenté un long plaidoyer en faveur de la conservation du contrôle civil pour la marine.

(Serv. Spec. de l'«Événement»)
Washington, 18.—Le secrétaire Daniels, du Département de la Marine, s'est opposé, hier, à ceux qui proposent d'organiser un état-major général pour la marine disant que ce serait prêter à la marine le rôle de la marine et faire du secrétaire un détachement de la marine du pouvoir civil. Ce serait, dit-il, trop brutalement se servir des traditions américaines. M. Daniels a présenté un long plaidoyer en faveur de la conservation du contrôle civil pour la marine.

LETTRES

(Serv. Spec. de l'«Événement»)
Washington, 18.—Le secrétaire Daniels, du Département de la Marine, s'est opposé, hier, à ceux qui proposent d'organiser un état-major général pour la marine disant que ce serait prêter à la marine le rôle de la marine et faire du secrétaire un détachement de la marine du pouvoir civil. Ce serait, dit-il, trop brutalement se servir des traditions américaines. M. Daniels a présenté un long plaidoyer en faveur de la conservation du contrôle civil pour la marine.

LETTRES

(Serv. Spec. de l'«Événement»)
Washington, 18.—Le secrétaire Daniels, du Département de la Marine, s'est opposé, hier, à ceux qui proposent d'organiser un état-major général pour la marine disant que ce serait prêter à la marine le rôle de la marine et faire du secrétaire un détachement de la marine du pouvoir civil. Ce serait, dit-il, trop brutalement se servir des traditions américaines. M. Daniels a présenté un long plaidoyer en faveur de la conservation du contrôle civil pour la marine.

LETTRES

(Serv. Spec. de l'«Événement»)
Washington, 18.—Le secrétaire Daniels, du Département de la Marine, s'est opposé, hier, à ceux qui proposent d'organiser un état-major général pour la marine disant que ce serait prêter à la marine le rôle de la marine et faire du secrétaire un détachement de la marine du pouvoir civil. Ce serait, dit-il, trop brutalement se servir des traditions américaines. M. Daniels a présenté un long plaidoyer en faveur de la conservation du contrôle civil pour la marine.

LETTRES

(Serv. Spec. de l'«Événement»)
Washington, 18.—Le secrétaire Daniels, du Département de la Marine, s'est opposé, hier, à ceux qui proposent d'organiser un état-major général pour la marine disant que ce serait prêter à la marine le rôle de la marine et faire du secrétaire un détachement de la marine du pouvoir civil. Ce serait, dit-il, trop brutalement se servir des traditions américaines. M. Daniels a présenté un long plaidoyer en faveur de la conservation du contrôle civil pour la marine.

UNE PROTESTATION

Constantinople, 18.—Le bureau de l'Agence des Nouvelles turc annonce que Trebizonde, un port très important de la Mer Noire, sur la côte de l'Asie mineure, vient de tomber aux mains d'une administration locale bolchevique. La population turque a descendu le drapeau turc pour le remplacer par l'emblème des Bolcheviques et a établi un gouvernement temporaire après une grande démonstration à travers la ville.

On ne sait pas encore si les soldats bolcheviques qui sont actuellement arrivés à Trebizonde venaient de la Russie mais on croit que la révolution a été conduite par des agitateurs russes.

Dans certains milieux on croit que c'est un mouvement des nationalistes turcs pour protester contre les termes de paix des alliés et un coup qui empêcherait Trebizonde de devenir le port de l'Arménie libre.

TRAITE AUTRICHIEN

Paris, 18.—La Chambre Française, lorsqu'elle se réunira aujourd'hui, après trois semaines de vacances, aura à faire face et à étudier une situation extrêmement difficile au point de vue des difficultés internes. Les députés auront d'abord à se prononcer sur la question des améliorations à apporter aux divers services des chemins de fer sans considérer la question de la nationalisation de ces services comme le demande la Fédération des Ouvriers.

La discussion de la ratification du traité de Saint-Germain avec l'Autriche a été remise à plus tard à la demande du gouvernement qui veut faire de la lumière dans la situation interne avant d'aborder l'étude des questions étrangères.

Le premier ministre fera un rapport de sa dernière entrevue avec M. Lloyd Georges à Hythe, Angleterre, et ensuite sera prêt à répondre aux interpellations qui seront faites relatives à l'arrestation de plusieurs leaders de la grève.

LEVEQUE EST ARRETE

Paris, 18.—Eugène Leveau qui, avec M. Monmousseau, chef radical de l'Union des cheminots et Léon Nidol, secrétaire des employés du P.L.M., est accusé d'avoir précipité la grève en France, vient d'être arrêté aujourd'hui sous l'accusation de conspiration contre la sûreté de l'Etat. Il se voit ôté depuis quelque temps chez des amis. Quelques autres arrestations furent faites aussi aujourd'hui.

DISTRIBUTION DE PRIX

Montréal, 18.—Mgr George Gauthier, a présidé hier soir, la clôture de l'année à l'école de sociologie Loyola, à l'Académie Bourget, rue de la Montagne, et a présenté aux élèves méritants six diplômes de deuxième année et six certificats de première année, mesdemoiselles L.-E.F. Barry, Stella-E. Sempé, Katherine Greany, Mary Manion, Ida G. Jarneau et Ethel McLean ont reçu les diplômes, tandis que les certificats ont été accordés à Miles Helen Phelan, M. X. McCabe, C. Myers, E.-M. Burman, Mary-E. Whalen et Margaret Young. Ces élèves sont maintenant qualifiées pour agir comme directrices de sociologie dans les institutions privées ou politiques ou comme secrétaires, organisatrices et créatrices dans toute propagande de bien-être social.

IL COUCHE CHEZ LUI

New-York, 18.—W. Nick Arnstein, le chef du fameux vol des démentures de New-York, a passé la nuit chez lui. Après avoir passé deux jours et deux nuits dans la prison du district par défaut d'un cautionnement de \$25,000, il a réussi à obtenir cette caution et il a été aussitôt remis en liberté.

Arnstein s'était rendu au Procureur-Général après qu'on l'eût recherché pendant de longues semaines.

UN PROGRAMME

Calgary, 18.—Le gouvernement libéraliste a un programme à élaborer et maintenant que le premier ministre est de retour, ce programme recevra son accomplissement très prochainement, a déclaré hier, sir James Loughheed, sénateur, à un journaliste de la Canadian Press. En faisant cette déclaration, le sénateur Loughheed répondait à une question lui demandant ce que le gouvernement allait faire et s'il allait continuer d'exister comme parti.

Sir James a ajouté, plus tard, que l'annonce du programme allait suivre par une grande organisation politique, a déclaré hier, sir James Loughheed, sénateur, à un journaliste de la Canadian Press. En faisant cette déclaration, le sénateur Loughheed répondait à une question lui demandant ce que le gouvernement allait faire et s'il allait continuer d'exister comme parti.

A PLESSISVILLE

Montréal, 18.—L'Union des Municipalités de la province de Québec annonce qu'il y aura, lundi, le 24 courant, une convention des municipalités des comtés de Bellefleur, Dorchester, Lévis, Lotbinière, Beauce, Mégantic, Arthabaska et Drummond. Cette convention sera tenue à Plessisville.

Le programme du congrès comporte la discussion sur différents problèmes municipaux et la visite des divers industries et institutions de Plessisville et Somerset. La convention se terminera par un banquet qui aura lieu lundi soir.

Cette convention de Plessisville sera probablement suivie de plusieurs autres qui comprendront les autres municipalités de la province.

Montréal, 18.—Les examens de société viennent d'avoir lieu à l'école des Hautes Etudes Commerciales. Les élèves suivants ont obtenu leurs diplômes :

François Vézina, Gérard Parizeau, Armand Vian, Fortunat Fortier, Frédéric Desrochers, David Rainville, Charles Larin, Naphton, Deloré, Vital Chartrand, G.-R. Dufresne, H. Beauregard, Armand Cormier, J. A. Fortin.

Nouvelles du district NOTES LOCALES

TROIS-SAUMONS

M. et Mme Albani S. Pierre, Mme Joseph Thibault, et Mlle Alma Saint Pierre, étaient de passage à Saint-Eugène, la semaine dernière, les hôtes de la famille Elisee Gamache.

M. et Mme Georges Ouellet, de Saint-Aubert, visitaient leur père, M. O. Ouellet, dimanche.

MM. Desiré et Edmond Mercier étaient de passage ici, la semaine dernière.

MM. Alphonse Saint Pierre et Florian Fortin étaient de passage à Saint-Eugène dimanche.

SAINT-VALIER

Comme nos bonnes commères en quête de nouveau, je cherche, et je ne trouve aucune nouvelle à insérer dans cette correspondance. Tout est calme un peu partout; quelques mariages à l'horizon, mais encore trop loin pour les relater, et aucun décès à mentionner. Vous causer de la belle température, dont nous jouissons de ce temps-ci ne sera du nouveau pour personne, car tous doivent se réjouir de se réchauffer aux rayons ardents du beau soleil de mai faisant reverdir les prés et bourgeonner les arbres; aussi, les cultivateurs en profitent pour terminer leurs semences durant que les ménagères allègent bien droits les carrés de leurs jardins qui leur donneront à l'été les premiers de tous les légumes qui feront leur orgueil. Pour cela, la bonne Providence fera sa grande part.

Le catéchisme préparatoire à la communion solennelle est commencé depuis une quinzaine.

Nous avons tous les soirs les exercices du mois de Marie suivis du Salut du S. Sacrement. Allons à la fin de chaque jour nous agenouiller aux pieds de cette bonne Mère, et du haut de son trône pendant que des voix enfantines chantent ses louanges, Elle saura répandre sur nous avec profusion ses bénédictions et ses grâces.

SAINT-FRANÇOIS

Dimanche dernier, nous avons célébré la fête de Ste Jeanne d'Arc, avec toute la solennité possible. La statue de cette sainte a été placée au milieu du chœur, entourée de fleurs, de lampions et de cierges qui ont illuminé notre église durant toute la journée. Au prône, M. le curé a fait le panégyrique de cette grande sainte.

M. et Mme Ovide Blais ont inhumé leur fils, Albert, vers leurs derniers. Nos sympathies.

M. Omer Lévesque, a vendu ses propriétés à M. Luc Lapointe. Il viendra demeurer au faubourg dans quelques semaines avec sa famille.

M. Nicholas Bélanger a fait l'acquisition de la maison de M. Louis Carrière.

Nous avons le regret d'apprendre le départ de Dr Lézotte partant pour son port d'aller demeurer à St. Jean Port Joli.

M. le curé est descendu à Sainte Anne de la Pocatière, mercredi dernier, pour assister à la fête de M. de Supérieur.

Une pensée sur la tombe de Mme J. B. Houllard

Poignol, mon Dieu, augmenter le nombre des orphelins! Elles sont pourtant si nombreuses déjà les enfants qui n'ont plus de mère. Que de fois ces paroles sont montées de mon cœur à nos lèvres, alors que nous nous apprêtons la mort prématurée d'une mère chrétienne. Mais, la vie est la destination croquisée de la vie, et elle est par-delà la tombe un bonheur incommensurable. C'est plus fort que le cri plaintif des âmes blessées, un regard sur l'image béni du Christ et avec le crime, la rédemption est descendue dans les cœurs meurtris. C'est bien ce que vous avez fait, chères amies, si promptes et le Maître qui, dans ses desseins mystérieux, vous a enlevé votre mère si bonne, a versé sur cette nouvelle blessure—dont la douleur ne saurait raviver l'acuité de récentes épreuves—le baume salutaire de ses consolations. Vous pleurez, mais c'est en union avec le bon Sauveur; ces larmes aiment aux siens, et il les promet. Il les bénit même, et il les récompense. D'ailleurs, qui pourrait dire adieu à une personne chère sans sentir son cœur brisé par l'angoisse de la séparation? Et comment ne pas répandre des pleurs brûlants quand celle qui s'en va possède ainsi que notre mère chérie, ces éternelles qualités de l'esprit et du cœur qui en font l'ange du foyer? quand en la voyant disparaître, on perd une conseillère, une amie dont la tendresse vigilante savait si bien en même temps qu'encourager dans les difficultés, éloigner les larmes prêtes à couler, guider sagement dans la voie du devoir. Mais, chères amies, s'il est triste de n'avoir plus sous nos regards cette mère tant aimée, il est consolant de pouvoir se dire avec assurance que de la haut mystérieusement, mais réellement, cette mère chérie veille toujours sur ses enfants. Et puis, n'avons-nous pas la douce persuasion de retrouver au ciel, dans la pure lumière de Dieu, les âmes chères qui nous ont quittés?... Confiance, toujours, chères orphelins: ils ne sont pas morts ceux que nous aimons, au contraire, ils ont commencé la vraie vie... En vous offrant ma tardive, mais non moins affectueuse sympathie, je dépose sur la tombe de celle qui vous attend au ciel, l'hommage de mon respectueux et constant souvenir.

SAINT-PAUL-EST

(Spécial)
A LA MEMOIRE DE M. ONESIME CARON

Il est des jours dans la vie où les cœurs ontent bien fort et bien tristement; ce sont les jours où il faut se dire adieu.

A cette pensée, combien de cœurs ont saigné! combien de larmes amères ont coulé sur les joues amaigrées par les années de cette épouse qui, après la mort de son mari, éleva les jeunes vers le ciel et s'écria, dans un sanglot: "Nous sommes se-

parés pour toujours sur cette terre". Samedi, le 8 courant, environ une heure avant de prendre son dernier sommeil, il récita comme toujours les chapelets de la Sainte Vierge et du Sacré-Cœur, en qui il mettait ses plus tendres confiances. Au milieu de la nuit, voyant que sa respiration n'était pas la même, son épouse lui demanda s'il ne voulait pas quelque chose mais déjà, il avait perdu la parole et le mouvement et on ne peut avoir aucun signe... On se hâta d'aller chercher le prêtre qui ne put que lui administrer le sacrement de l'Extrême-Onction.

Il expira lundi matin et aussi tranquille qu'un enfant, il ne fit qu'élever un peu les bras et ouvrant les yeux, regardant le ciel, son visage revint tout vivant et il sembla nous dire par ce geste: "Comme c'est beau au ciel".

Cet fervent chrétien était un des premiers colons de cette paroisse, il n'avait que douze ans lorsqu'il arriva avec sa famille; il a connu les misères de toutes sortes. Au début de la colonisation, les gelées détruisaient les récoltes, il fallait donc que les plus capables de chaque famille aillent à Saint Pierre ou à S. Thomas à pied, chercher les provisions nécessaires aux besoins de la famille, et qu'ils emportassent le tout sur le dos, faisant ainsi le trajet de 18 à 20 milles à travers la forêt et par un chemin d'hiver brancardé seulement. Durant l'été de sa quinzième année il fit sept voyages partant des l'aurore et revenant le soir, et il continua ces pénibles voyages durant plusieurs années.

Deux dix ans, qu'il souffrait des infirmités du vieil âge, le contraignant à demeurer à loisirs malgré le désir qu'il avait de se rendre utile.

Consolons-vous chère épouse, remerciez Dieu de vous l'avoir prêté aussi longtemps. Vous avez vu de l'insigne bonheur de demeurer 50 ans avec celui qui faisait votre bonheur ici-bas. Dieu vous a aimée beaucoup pour vous accorder cette faveur, et si cette union ne peut durer plus longtemps sur cette terre, elle continuera à exister par un lien sacré; par cette chaîne précieuse de la prière. Pensons aussi qu'un jour, nous nous réunirons tous et ce sera un grand bonheur de se revoir après une séparation plus ou moins longue, selon qu'il plaira à notre Créateur, et cette union sera éternelle.

Il eut été plus consolant s'il eût pu recevoir les sacrements de Pénitence et de l'Eucharistie, mais Dieu s'est satisfait de sa proposition car il espérait recevoir ces sacrements le jour de l'Ascension; mais les bons desseins les projets, et les préparations aux actes de la religion sont quelquefois aussi efficaces, aussi méritoires aux yeux de Dieu que l'action elle-même. Ce serviteur voulait recevoir Jésus dans son cœur, mais ce n'est pas le Dieu de l'Eucharistie qui vint le visiter car il passa son tribut après l'avoir prêté par des souffrances atroces. Maintenant, en douce sécurité dans les bras de Dieu, il regarde sans regret la terre qu'il a quittée et met dans chaque cœur affligé, cette pensée: "Gardez mon souvenir chère épouse, chers enfants, chères sœurs et vous tous qui m'avez aimé, gardez mon souvenir et dans votre cœur et dans vos prières, soyez courageux ne me pleurez pas, la mort qui nous sépare aujourd'hui nous réunira plus tard au ciel. Oui, un jour, vous serez compris avec moi et vous serez heureux ne pleurez pas mon bonheur, je suis plus heureux que vous".

Son service et sa sépulture ont eu lieu vendredi, le 14 courant, au milieu d'une foule remarquable de parents et d'amis. Les paroissiens du deuxième et du troisième rang méritent des félicitations pour leur fidélité à reconduire à sa dernière demeure celui qui les quittait pour l'au-delà.

Les porteurs étaient MM. Anguste et Octave Caron, François Wellette et Joseph Lafontaine, tous nouveaux du défunt. Conduisant le cercueil, M. Horace Gagnon et portait la croix, M. Johnny Dubé, ses gendres.

Le défunt était âgé de 77 ans; il laisse pour pleurer sa perte son épouse, née Vitaline Collin, ses fils, MM. Arthur et Séraphin, cultivateurs, Xavier, ouvrier; ses filles, mesdames Johnny Dubé, Horace Gagnon, toutes demeurant dans la paroisse et Mme John Witool, des Etats Unis; ses deux sœurs, Mmes Edm. Lafontaine, de St. Paul et Philéas Pelchat, du lac St. Jean.

A cette famille si cruellement éprouvée, j'offre l'expression de mes sincères sympathies.

Une amie qui partage vos larmes.

REMERCIEMENTS.—La famille Caron remercie par la voie du journal tous ceux qui leur ont témoigné leurs sympathies lors de la mort de M. Onesime Gagnon. Merci aussi à ceux qui sont venus déposer aux pieds du défunt, l'hommage de leurs prières.

SAINT-PAUL-EST (Spécial)
A LA MEMOIRE DE M. ONESIME CARON

Paris, 20.—La violence du débat qui a eu lieu en Chambre, aujourd'hui, entre les socialistes et les députés de la droite, a empêché la prise d'un vote sur la question de la grève.

Une interpellation de Léon Daudet a été reçue avec de telles marques de désapprobation, de la part de la gauche et de l'extrême-gauche, que le président Raoul Peret a été obligé de suspendre la séance pour dix minutes. C'était la première fois depuis la guerre que le président de la Chambre devait suspendre une séance.

La Fédération Générale du Travail, après une séance qui avait duré tout un jour, n'en était pas encore arrivée, hier soir, à une décision sur l'opportunité de rappeler la grève, bien que Léon Jouhaux, président de la Fédération, ait admis que le mouvement n'avait pas réussi.

Paris, 20.—La violence du débat qui a eu lieu en Chambre, aujourd'hui, entre les socialistes et les députés de la droite, a empêché la prise d'un vote sur la question de la grève.

Une interpellation de Léon Daudet a été reçue avec de telles marques de désapprobation, de la part de la gauche et de l'extrême-gauche, que le président Raoul Peret a été obligé de suspendre la séance pour dix minutes. C'était la première fois depuis la guerre que le président de la Chambre devait suspendre une séance.

La Fédération Générale du Travail, après une séance qui avait duré tout un jour, n'en était pas encore arrivée, hier soir, à une décision sur l'opportunité de rappeler la grève, bien que Léon Jouhaux, président de la Fédération, ait admis que le mouvement n'avait pas réussi.

Paris, 20.—La violence du débat qui a eu lieu en Chambre, aujourd'hui, entre les socialistes et les députés de la droite, a empêché la prise d'un vote sur la question de la grève.

Une interpellation de Léon Daudet a été reçue avec de telles marques de désapprobation, de la part de la gauche et de l'extrême-gauche, que le président Raoul Peret a été obligé de suspendre la séance pour dix minutes. C'était la première fois depuis la guerre que le président de la Chambre devait suspendre une séance.

La Fédération Générale du Travail, après une séance qui avait duré tout un jour, n'en était pas encore arrivée, hier soir, à une décision sur l'opportunité de rappeler la grève, bien que Léon Jouhaux, président de la Fédération, ait admis que le mouvement n'avait pas réussi.

Paris, 20.—La violence du débat qui a eu lieu en Chambre, aujourd'hui, entre les socialistes et les députés de la droite, a empêché la prise d'un vote sur la question de la grève.

Une interpellation de Léon Daudet a été reçue avec de telles marques de désapprobation, de la part de la gauche et de l'extrême-gauche, que le président Raoul Peret a été obligé de suspendre la séance pour dix minutes. C'était la première fois depuis la guerre que le président de la Chambre devait suspendre une séance.

La Fédération Générale du Travail, après une séance qui avait duré tout un jour, n'en était pas encore arrivée, hier soir, à une décision sur l'opportunité de rappeler la grève, bien que Léon Jouhaux, président de la Fédération, ait admis que le mouvement n'avait pas réussi.

Paris, 20.—La violence du débat qui a eu lieu en Chambre, aujourd'hui, entre les socialistes et les députés de la droite, a empêché la prise d'un vote sur la question de la grève.

Une interpellation de Léon Daudet a été reçue avec de telles marques de désapprobation, de la part de la gauche et de l'extrême-gauche, que le président Raoul Peret a été obligé de suspendre la séance pour dix minutes. C'était la première fois depuis la guerre que le président de la Chambre devait suspendre une séance.

La Fédération Générale du Travail, après une séance qui avait duré tout un jour, n'en était pas encore arrivée, hier soir, à une décision sur l'opportunité de rappeler la grève, bien que Léon Jouhaux, président de la Fédération, ait admis que le mouvement n'avait pas réussi.

Paris, 20.—La violence du débat qui a eu lieu en Chambre, aujourd'hui, entre les socialistes et les députés de la droite, a empêché la prise d'un vote sur la question de la grève.

Une interpellation de Léon Daudet a été reçue avec de telles marques de désapprobation, de la part de la gauche et de l'extrême-gauche, que le président Raoul Peret a été obligé de suspendre la séance pour dix minutes. C'était la première fois depuis la guerre que le président de la Chambre devait suspendre une séance.

La Fédération Générale du Travail, après une séance qui avait duré tout un jour, n'en était pas encore arrivée, hier soir, à une décision sur l'opportunité de rappeler la grève, bien que Léon Jouhaux, président de la Fédération, ait admis que le mouvement n'avait pas réussi.

Paris, 20.—La violence du débat qui a eu lieu en Chambre, aujourd'hui, entre les socialistes et les députés de la droite, a empêché la prise d'un vote sur la question de la grève.

Une interpellation de Léon Daudet a été reçue avec de telles marques de désapprobation, de la part de la gauche et de l'extrême-gauche, que le président Raoul Peret a été obligé de suspendre la séance pour dix minutes. C'était la première fois depuis la guerre que le président de la Chambre devait suspendre une séance.

La Fédération Générale du Travail, après une séance qui avait duré tout un jour, n'en était pas encore arrivée, hier soir, à une décision sur l'opportunité de rappeler la grève, bien que Léon Jouhaux, président de la Fédération, ait admis que le mouvement n'avait pas réussi.

Paris, 20.—La violence du débat qui a eu lieu en Chambre, aujourd'hui, entre les socialistes et les députés de la droite, a empêché la prise d'un vote sur la question de la grève.

Une interpellation de Léon Daudet a été reçue avec de telles marques de désapprobation, de la part de la gauche et de l'extrême-gauche, que le président Raoul Peret a été obligé de suspendre la séance pour dix minutes. C'était la première fois depuis la guerre que le président de la Chambre devait suspendre une séance.

La Fédération Générale du Travail, après une séance qui avait duré tout un jour, n'en était pas encore arrivée, hier soir, à une décision sur l'opportunité de rappeler la grève, bien que Léon Jouhaux, président de la Fédération, ait admis que le mouvement n'avait pas réussi.

Suite de la page 7

NAISSANCES.—Le 14, l'épouse de M. Charles Leclerc, un fils, baptisé sous les prénoms de Joseph Charles Alphonse.

Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Normand.

Le 15, Joseph Armand Nazaire, enfant de M. et Mme Adélaïde Gaudreau.

Parrain et marraine, M. et Mme Nazaire Gaudreau grands parents de l'enfant.

Le même jour, M. et Mme Joseph Cloutier une fille, Marie-Claire-Jeanne Eva.

Parrain et marraine, M. et Mme Ernest Cloutier, oncle et tante de l'enfant.

Le 17, l'épouse de M. Alphonse Bernier, un fils, qui a reçu au baptême les prénoms de Joseph Alphonse Maurice Léopold.

Parrain et marraine, M. et Mme Adélaïde Proulx, oncle et tante de l'enfant.

Le 19, Joseph Paul Emile Irénée Victorin, enfant de M. et Mme Joseph Fournier, nav.

Parrain, M. Victorin Fournier, oncle, marraine, Mme venue Amable Fournier, grand-mère de l'enfant.

Le même jour, Marguerite Marie Gilberte Eva, enfant de M. et Mme Albert Collin.

Parrain, M. Ernest Collin, cousin; marraine, Mlle Eva Collin, tante de l'enfant.

M. Alexandre Bussièrès, de Québec, était de passage en notre ville, au commencement de la semaine.

Sépultures.—Le 12, Rita, enfant de M. et Mme Achille Messier, décédée le 10, à l'âge de 8 ans.

Le même jour, Maurice, enfant de M. et Mme Lucien Nicole, de Québec, décédé le 8 mai à 10 mois.

Le 14, ont eu lieu les funérailles de Mlle Julie Collin, autrefois de Saint Jean Port Joli, décédée à l'hospice des Soeurs Grises de cette ville, à l'âge de 73 ans.

Le 19, Henri, fils de M. et Mme J. B. Caron, décédé le 18 à l'âge de un mois et demi.

Nos sympathies aux familles en deuil.

CONSEIL DE COMTE.—Il y a eu séance spéciale du conseil de comté vendredi dernier sous la présidence de M. Jos. Proulx, maire de Saint-Thomas, pour prendre en considération l'ouverture de la route régionale entre Montmagny et la frontière du Maine.

M. Elzéar Laberge, arpenteur de Montmagny, a été nommé surintendant spécial pour dresser un procès verbal de l'ouverture de cette route de Montmagny à Notre-Dame du Rosaire inclusivement; il devra faire rapport au Conseil d'ici au 9 juin prochain.

M. Jos. C. Hébert, notaire, est revenu d'un voyage dans le haut du comté.

M. Arthur Lachance, gérant du crédit Industriel, était de passage en ville, hier.

CONFERENCE AJOURNEE

Rome, 20.—Le Conseil de la Ligue des Nations a tenu sa dernière séance publique, ici, hier. C'est M. Léon Bourgeois qui présidait. Dans son discours, il a chaleureusement remercié la ville de Rome et les autorités italiennes pour leur bonne hospitalité et, en particulier, M. Tittoni, président du Sénat, pour les services qu'il a rendus au Conseil. M. Bourgeois a annoncé que la charte de la Ligue des Nations avait, pour ainsi dire, reçu sa sanction dans cette ville de Rome qui, pendant des siècles avaient été la tribune diplomatique du monde.

"Nous passons," a-t-il ajouté, "par les heures les plus difficiles de l'histoire du monde, mais au milieu des crises des passions sociales, il y a la voix du droit, de la justice et de la solidarité. En dépit de toutes les disputes, le dernier mot de la situation générale sera à la civilisation."

Le représentant de la Grèce, après avoir fait une revue des travaux de la Ligue, a donné lecture d'un message envoyé au président Wilson lui demandant s'il serait disposé de convoquer une réunion générale de la Ligue des Nations de préférence à Bruxelles, pour le 15 novembre prochain, sans préjudice pour l'endroit des futures assemblées.

Pour se garder contre les dangers de ce que l'on appelle la "diplomatie secrète", une clause du contrat de la Ligue a été amendée de façon à permettre la publication de tous les contrats entre les parties intéressées dans la Ligue.

La conférence financière de la Ligue a été remise au mois de juin; elle sera tenue à Bruxelles. Le délai est dû au retard que l'on a apporté dans la tenue de la conférence des Alliés et des Allemands, à Spa, dans le but de fixer l'indemnité que devra payer l'Allemagne à la France.

LE DUC A VENDU

Londres, 19.—La maison du duc de Devonshire, à Piccadilly, l'une des plus anciennes et des plus historiques de Londres, a été vendue par un million de guinées. On se propose de la démolir et d'y ériger à la place un restaurant, salle à danser, etc.

LES PRIX MONTENT

Montréal, 20.—Les hôteliers ont profité de la taxe de 30 cts le gallon sur la bière pour augmenter leurs prix. Ils vendent depuis hier la petite bouteille de bière 20 cts et un verre de vin 25 cts et 30 cts. De sorte que la nouvelle taxe, va profiter aux hôteliers encore plus qu'au consommateur.

Montréal, 20.—L'hon. M. Frank Oliver, ancien ministre de l'Intérieur dans le cabinet Laurier, a déclaré, au cours d'une interview avec un journaliste à Montréal, hier soir, que le fermier de l'Ouest n'était pas responsable du coût élevé de la vie, car il n'avait retiré aucun profit du prix toujours croissant du blé. Alors que le gouvernement vendait le blé à l'Angleterre, la France et la Belgique \$2.50 le boisseau, le consommateur canadien devait payer \$2.80.

L'hon. M. Oliver dit que l'Ouest ne s'est jamais déclaré en faveur du libre-échange mais demande plutôt une réduction du tarif.



Les accidents de la cuisine

Combien de fois vous êtes-vous coupé ou brûlé et à cause de l'infection ou de la douleur, avez été complètement incapable de continuer votre ouvrage de maison? Savez-vous que si vous vous serviez de Zam-Buk, vous ne courriez pas le risque après un tel accident d'en être incommodé aucunement?

Zam-Buk enlève rapidement le feu de la brûlure, le danger d'infection de la coupure et tout incommode qui peut résulter de semblables infections. C'est de plus un antiseptique de premier ordre, avec lequel on peut éviter tout bobo ou tout empoisonnement du sang. Essayez Zam-Buk la prochaine fois qu'un semblable accident arrivera et convainquez-vous par vous-même de sa valeur. Achetez-en une boîte aujourd'hui et gardez-la prête pour quand cet accident arrivera. Zam-Buk est également bon pour toutes ces petites blessures, eczéma, ulcères, empoisonnement du sang, etc. Tous les marchands le vendent 50 cents la boîte.

GRATIS.—Essayez Zam-Buk à nos frais. Découpez cette annonce et envoyez-nous la avec votre nom et un timbre d'une cent pour le retour par maille. Adressez le tout à Zam-Buk, Toronto, et une boîte vous sera envoyée gratis.



INDUSTRIE LAITIÈRE

Résultats de la campagne en faveur du contrôle laitier dans la province de Québec.

Extrait d'un rapport du Service de l'Industrie Laitière—division des Marchés, Ottawa :

Le ministère provincial de l'Agriculture a très bien réussi dans son travail de coopération avec le service fédéral de l'industrie laitière pour promouvoir le contrôle laitier dans cette province. Durant tout le mois de mars, les 55 inspecteurs qui avaient charge de cette campagne concentrèrent leurs efforts à organiser des centres de contrôle laitier. De magnifiques assemblées furent tenues, auxquelles 12,037 personnes assistèrent et 7,742 cultivateurs ont décidé de contrôler le rendement de leurs troupeaux. Ces troupeaux contiennent environ 37,563 vaches, ce qui veut dire qu'il y aura cette année, trois fois autant de vaches sous contrôle, qu'il y en avait en 1919. Au cours du mois, 2,511 fermes ont été visitées par les inspecteurs.

Les résultats obtenus durant cette campagne démontrent que les fermiers du Québec sont progressifs et qu'ils sont anxieux d'augmenter la production de leurs troupeaux. Le bon travail des inspecteurs est de nature à faire accroître ces beaux résultats, car ils ont pu rencontrer personnellement les cultivateurs de leurs districts, ce qui leur a permis de causer avec eux des meilleures méthodes concernant l'industrie laitière et des soins à donner au lait et à la crème.

BRULEE A MORT

Montréal, 20.—Une fillette de 5 ans est morte hier, dans de pénibles circonstances.

Patricia Beacon, demeurant à 93 Anderson, était à jouer avec des compagnes sur un terrain vacant, lorsqu'une d'elles, qui tenait un papier enflammé dans ses mains, l'approcha accidentellement des vêtements de Patricia qui prirent feu. Aux cris de l'enfant, sa tante, Mme Murray, accourut et réussit à éteindre les flammes.

Transportée à l'hôpital Général, la petite est morte hier après-midi, à 3 heures.

Montréal, 20.—L'hon. M. Frank Oliver, ancien ministre de l'Intérieur dans le cabinet Laurier, a déclaré, au cours d'une interview avec un journaliste à Montréal, hier soir, que le fermier de l'Ouest n'était pas responsable du coût élevé de la vie, car il n'avait retiré aucun profit du prix toujours croissant du blé. Alors que le gouvernement vendait le blé à l'Angleterre, la France et la Belgique \$2.50 le boisseau, le consommateur canadien devait payer \$2.80.

L'hon. M. Oliver dit que l'Ouest ne s'est jamais déclaré en faveur du libre-échange mais demande plutôt une réduction du tarif.

COURRIER DE GRAND'MERE

(De notre correspondant)

—La semaine dernière la Fanfare de notre ville a fait sa première sortie publique par les principales rues de notre ville.

Nos gars musiciens, sous la direction de leur professeur, M. Holland, nous ont fait entendre de jolis morceaux.

M. J. H. Cooper, directeur-gérant des usines Patterson and Co., de Dublin, Irlande, une des fabriques d'aliment les plus importantes de l'Angleterre a visité notre ville, la semaine dernière.

M. le Dr Fortunat Paquin vient d'être élu par ses collègues en assemblée, Président du Conseil d'Hygiène de Grand'Mère.

La réorganisation de ce principal corps d'utilité publique est chose nécessaire à Grand'Mère en vue de la prévention des maladies et la sûreté de la santé publique.

Depuis quelque temps, le Conseil Supérieur d'Hygiène de notre province fait des investigations un peu partout dans cette province pour se rendre compte des conditions existantes, et il se montre très sévère vis-à-vis des municipalités qui négligent de remplir les rapports sur les maladies contagieuses, des cas de décès qui en résultent et d'autres données importantes pour les statistiques du Conseil provincial. Le commissaire provincial de la santé a décidé de mettre en vigueur la loi condamnant à une amende les municipalités qui négligent d'envoyer les rapports requis, aux médecins qui omettraient d'aviser de ces cas, l'autorité municipale, c'est donc la principale et vraie raison qui force nos corps publics de se réorganiser pour le plus grand bien de notre santé publique.

On demande une quinzaine de bons Charpentiers-menuisiers pour la construction aux usines de la Laurentide Co. On y paiera de bons salaires, paraît-il.

Grand'Mère, 18.—On nous apprend que la Compagnie Laurentide Ltée, de cette ville, vient de faire l'achat du Lac à la Tortue situé près de Grand'Mère pour y établir une base d'hydro-avion.

Juste aujourd'hui, par permis spécial des propriétaires, la dite compagnie utilisait ce Lac mais comme on veut redoubler les activités du service aérien on en est venu à la décision d'acheter ce lac.

L'Ordre Victoria des Gardes-Malades (V. O. N.) section de Grand'Mère, dans une collecte, vient de ramasser la jolie somme de près de \$700.00 pour le soutien de son oeuvre.

Mme Henry Simms a passé une semaine à Québec, dernièrement.

M. Henri Ortiz est allé à Montréal, visiter sa famille dernièrement.

M. et Mme Frank Haney, de Kenogami étaient en visite dernièrement chez M. et Mme Charles Reed.

Mme Dr H. A. Hebert est revenue ces jours derniers d'une courte promenade à Montréal.

M. J. Philippe Jacob, de St-Tite est entré à l'emploi de M. Oscar Demers, fabricant de liqueurs.

Dans le courant de juillet prochain on nous apprend que environ 1375 compteurs électriques, seront installés dans les maisons de la haute-ville de la cité de Grand'Mère.

On en est venu à cette décision afin d'éviter le gaspillage d'électricité qu'entraînait le vieux système par paiements mensuels.

On consomme actuellement environ 236,000 kilowatt par mois, on prétend qu'avec le nouveau système, cette consommation sera réduite à 100,000 kilowatt par mois.

D'après le système actuel la ville ne touche d'argent que pour une valeur d'environ 65,000 kilowatt par mois, ce qui équivaut à une perte énorme. On prétend que le nouveau système par compteurs entraînera une dépense d'environ \$20,000.00.

On nous apprend que la Compagnie Laurentide adoptera aussi, dans un avenir prochain, ce système par compteurs pour ses propriétés de la basse-ville.

M. E. Tsumori, ingénieur-électricien au Japon, a visité, dernièrement, les usines de la Compagnie Laurentide ainsi que le Laurentide Power.

MM. Brydon Millage et A. B. Copping, des moulins Brompton, à East Angus étaient en voyage d'affaires à Grand'Mère, dernièrement.

D'après l'entente conclue entre la Cité de Grand'Mère, d'une part, et la Cie Laurentide, d'autre part, au sujet de la Traversée sur le S-Maurice, une des clauses stipule que si cette année il dérive un certain surplus des recettes sur les dépenses d'entretien de la dite traversée, ce surplus sera versé à notre trésor municipal la dite Compagnie ne devant aucunes clauses stipulées, aussi que les employés municipaux et les voitures municipales en service actif auront libre passage. Les tarifs de traversée sont les suivants :

1 cheval, voiture et charge . . . 0.15
2 chevaux, voiture et charge . . . 0.30
Moutons, vaches, chacun . . . 0.05
Autres animaux . . . 0.10
Bicyclette . . . 0.05
Piston . . . 0.05
Paquets (fret) par 100 lbs . . . 0.03
Automobile . . . 0.30

MM. P. B. Morency et Reyea, de la Cie Price Bros ainsi que MM. Ben Avery, forestier et Simpson, aviateur de la S-Maurice Pulp and Paper Co., étaient en notre ville, dans l'intérêt de ces deux Compagnies la semaine dernière.

Le 10 mai dernier avait lieu l'Assemblée Hall une grande réunion des professeurs et élèves des "Ecoles du Soir", cours donnés sous les auspices de la Compagnie Laurentide durant la saison d'hiver.

En outre des professeurs et de leurs élèves, il y avait de nombreux invités à cette soirée qui fut suivie d'une magnifique danse.

On fit la distribution des prix aux élèves qui se sont le plus illustrés dans les différents cours donnés à ces classes.

RESTAURATION

Londres, 20.—Une dépêche de Berlin à l'Exchange Telegraph Co., dit que l'on rapporte, dans les cercles parlementaires, que le gouvernement allemand fera une déclaration touchant la situation politique étrangère, jeudi. Au sujet des négociations de l'affaire de Spa, on dit que le gouvernement soumettra à l'Entente son programme financier, et demandera des garanties que les Alliés ne travailleront plus à empêcher la restauration de l'Allemagne par de nouvelles occupations de son territoire.

L'Allemagne demandera aussi que toutes les troupes noires soient retirées de son territoire, ainsi que la punition de tous les crimes commis par les soldats alliés, la restauration des anciens droits de frontières et la simplification des communications entre territoires occupés et non-occupés.

EN VIRGINIE

Mattewan, W. Va., 20.—Douze hommes ont été tués et deux blessés gravement, hier, au cours d'une bataille qui a éclaté dans les rues entre des groupes de citoyens et des membres d'un corps de détectives.

La panique a été considérable dans la ville, après l'escarmouche et les citoyens furent dans l'anxiété tant que l'on n'eût pas appris que vers la nuit toute la force constabulaire de l'état gardait la ville. La cause des troubles, prétend-on, est l'arrivée de Williamson d'un groupe de détectives de l'agence de Chastleton qui avaient brisé leurs engagements avec leurs patrons.

Huit des familles de ces mineurs avaient été visitées par ces détectives quand le maire Testament s'approcha du chef des détectives et lui demanda de quelle autorité il procédait à ces investigations. Pour toute réponse le chef tira sur le maire; et au même moment le chef tombait sous une balle. Ce fut le signal d'une bataille en règle entre les détectives et les citoyens qui avaient été témoins de la scène de même que les membres de la police municipale qui vinrent se joindre aux citoyens.

Dans la soirée, on a craint une bataille encore plus générale alors que l'on apprit qu'un groupe considérable des détectives Felts-Baldwin était en route pour la ville venant venger leurs camarades tués. Aussitôt une troupe de mineurs de Chastleton s'organisa pour les recevoir. Mais le calme se rétablit à l'arrivée de plusieurs escouades des constables de Chastleton qui prirent la garde de la ville. Parmi les morts, il y a le maire de la ville.

AUX ETATS-UNIS

Chicago, 20.—Pendant que se continue à travers le pays la campagne contre les prix trop élevés des marchandises et des provisions, les marchands président que la campagne restera sans le moindre résultat et que même les prix deviendront plus élevés prochainement. Les directeurs des banques viennent de notifier les importateurs de marchandises de luxe d'avoir à être très prudents et que l'on ne donnera pas beaucoup de chances aux trop fortes exportations de ces marchandises. Jusqu'à présent la campagne des prix bas s'est réduite surtout à ce qui regarde les articles de vêtements. On apprend, cependant, de Ohama, que les dentistes de l'Etat ont baissé considérablement les travaux et articles de dentisterie.

Dans un journal du soir un marchand de vêtements a dénoncé la campagne qui se poursuit comme étant une "faute économique"; ce qu'il faut aujourd'hui, dit-il, c'est une plus grande production et non le boycottage de la vente au détail et il ajoute qu'il n'est pas sage de vendre un habit moins cher que cet habit a coûté du fabricant.

Quoi qu'il en soit, la campagne commence à produire des fruits et dans certains états et villes, des marchands annoncent des réductions de prix très sensibles, comme à St-Paul et dans plusieurs grands magasins de Chicago. Un grand magasin annonce une réduction de 25 p. c. pour tous les articles de laine et de coton. On signale aussi de grandes réductions dans St-Louis.

NAISSANCE

Baie St-Paul, 19.—M. Ménéric Tremblay, maire de la ville Baie St-Paul et Mme Tremblay font part de la naissance d'une fille, baptisée hier sous les noms de Marguerite-Jacqueline-Albertine. Parrain et marraine, M. et Mme Jules Gobeil.

GRAND INDUSTRIELLES CANADIENNES

Mines d'asbeste à Thetford, Que.—On dit que la Province de Québec fournira 80% de la production mondiale de l'asbeste, soit en 1918, 142,000 et quelques tonnes, ayant une valeur totale de plus de neuf million de piastres.

Le Tabac qui a un coeur

CROWN MACDONALD

TABAC A CHIQUER

UNE GRANDEUR-15 CENTINS.

H. C. FORTIER, Agent vendeur, Montréal

Montréal, 20.—L'hon. M. Frank Oliver, ancien ministre de l'Intérieur dans le cabinet Laurier, a déclaré, au cours d'une interview avec un journaliste à Montréal, hier soir, que le fermier de l'Ouest n'était pas responsable du coût élevé de la vie, car il n'avait retiré aucun profit du prix toujours croissant du blé. Alors que le gouvernement vendait le blé à l'Angleterre, la France et la Belgique \$2.50 le boisseau, le consommateur canadien devait payer \$2.80.

L'hon. M. Oliver dit que l'Ouest ne s'est jamais déclaré en faveur du libre-échange mais demande plutôt une réduction du tarif.

Montréal, 20.—L'hon. M. Frank Oliver, ancien ministre de l'Intérieur dans le cabinet Laurier, a déclaré, au cours d'une interview avec un journaliste à Montréal, hier soir, que le fermier de l'Ouest n'était pas responsable du coût élevé de la vie, car il n'avait retiré aucun profit du prix toujours croissant du blé. Alors que le gouvernement vendait le blé à l'Angleterre, la France et la Belgique \$2.50 le boisseau, le consommateur canadien devait payer \$2.80.

Magasin J. A. GAGNON

CHAPEAUX! CHAPEAUX!! CHAPEAUX!!!

15 Douzaines de Chapeaux de Paille provenant d'une manufacture, ce sont tous des échantillons, que nous vendrons à des prix plus bas que les prix du gros.

Il y en a pour tous les goûts, pour Hommes, Femmes et Enfants, venez faire votre choix; hâtez-vous.

LES PREMIERS RENDUS -- LES PREMIERS SERVIS

25 doz. Chapeaux paille asst., il y en a 69c dans le lot qui valent jusqu'à \$2. pr **69 cents** 10 doz. chapeaux de paille asst., il y en a qui valent \$2.50 pour. . . 99c

5 douzaines de très beaux chapeaux, vendus au prix de. **\$1.00 A \$2.75**
5 douzaines de chapeaux de toile de fantaisie, pour fillettes, \$1.50 pour. **99c**

CHAUSSURES BLANCHE

Nous avons un très beau choix de chaussures dans toutes les formes et tous les prix.

Souliers en toile blanche pour enfants, 3 à 7 points, pour. **49c**
Souliers en toile blanche, pour enfants, 8 à 10 points, pour. **59c**

Souliers en toile blanche, pour enfants, 11 à 2 points, pour. **69c**
Bottines en toile blanche, boutonnées, pour enfants, \$1.00 pour. **79c**
Bottines sandales en toile blanche, avec strappes 11 à 2, \$1.75, pour. **\$1.49**
Bottines toile blanche, boutonnées, 11 à 2, \$1.10 pour. **89c**
Souliers en toile blanche avec strappes, 11 à 2, \$1.35 pour. **\$1.19**
Bottines sandales en toile blanche, avec strappes, 8 à 10 points, pour. **\$1.29**
Souliers en toile blanche avec strappes, 8 à 10, pour. **99c**

10 douzaines de bas noirs pour dames, valant 50c pour. **39c**
500 verges de coton barré bleu pour overalls, valant 85c pour. **67c**
Prélat Feltol. Nous le vendons seulement que. **65c**
Prélat pour laies, 18 pouces de large, 49c; 5-8 de large, pour 59c; 1/4 de large, pour 69c; 36 pouces de large. **89c**
1 lot de chapeaux en toile grise pour hommes, \$2.25 pour. **\$1.49**
10 douzaines de bas en soie italienne, valant 90c pour. **69c**

25 paires de Bottines pour dames, 2 à 5 points, valant de \$6.50 à \$7.50 pour. **\$3.98**
2 pièces de Tweed pour habillements, valant \$1.75 pour. **\$1.19**
15 douzaines de Sweaters blancs, avec et sans manches, pour. **59c**
Chemises de travail pour hommes, vendues à. **\$1.49**
1 lot d'overalls, noirs, pour hommes, offertes pour. **\$1.99**
1 lot de serviettes en toile, très grandes, 55c, pour. **39c**

Complet sur mesure, coupe garantie ou argent remis.

J. A. GAGNON

RUE ST-THOMAS, MONTMAGNY.

(Ancien poste de Mme DeLottinville, près de l'Eglise)

H. SIMARD Enr.

RUE ST-JEAN-BAPTISTE,

MONTMAGNY

UNE SEMAINE FRUCTUEUSE POUR NOS CLIENTS

VENDRE N'EST PAS TOUT. NOTRE AMBITION EST : SATISFACTION A TOUS. CELUI QUI NOUS FAIT L'HONNEUR D'UNE VISITE NE MANQUE PAS DE REVENIR

L'ECONOMIE EST LA BASE DE CETTE VENTE

Si vous avez à cœur votre intérêt, venez faire vos achats ici, vous trouverez ce qu'il vous faut à des prix défiant toute compétition.

Avant de faire vos achats, venez consulter nos prix, et en faisant la comparaison, nous sommes assurés que c'est ici que vous ferez le mieux.

CE MAGASIN EST LE MAGASIN AUX PETITS BENEFICES ET AUX GRANDES OCCASIONS.

C'EST-A-DIRE LE "MAGASIN DU PEUPLE"

LISEZ BIEN CE QUI SUIT ET VENEZ EN PROFITER

NOUS AVONS TOUJOURS UN CHOIX CONSIDERABLE DANS LES HABILLEMENTS POUR HOMMES ET GARCONS, LA COUPE EST IRREPROCHABLE,

ET NOS PRIX SONT LES PLUS BAS DU MARCHE.

\$2.00 POUR \$1.49
Belle Serge noire presque toute laine, valant \$2.00. Spécial. **\$1.49**
\$1.00 pour 75c
Marchandises carreautes pour robes, bonne valeur à \$1.00. Spécial. **75c**
45c POUR 29c
Satine couleurs en coupons, bonne valeur à 45c. Spécial. **29c**

NOUS FAISONS UNE SPECIALITE DE GARDER

\$2.00 POUR \$1.19
Chapeaux Panama pour dames et fillettes, valant \$2.00. Spécial. **\$1.19**
60c POUR 39c
Crépon de coton uni et rayé pour robes et kimonos, valant 60c. Spécial. **39c**
60c POUR 39c
Coton à tabliers en coupons, valant 60c. Spécial. **39c**

UN GRAND ASSORTIMENT DANS LES PRELARTS DEPUIS 1/2 VERGE DE LARGE JUSQU'A 4 VERGES, ET DANS LES CARPETTES (RUGS) EN TAPIS.

\$2.00 POUR 99c
Bottines pour garçonnets, un peu avariées, valant \$2.00. Spécial. **99c**
65c POUR 49c
Souliers de maisons, bonne valeur à 65c. Spécial. **49c**
55c POUR 39c
Flanellette grise en coupons, valant 55c. Spécial. **39c**

50c POUR 39c
Bas-cachemirette pour dames, bonne valeur à 50c. Spécial. **39c**
65c POUR 49c
Bons Bas cordés pour garçons, noirs, valant 65c. Spécial. **49c**
40c POUR 29c
Indienne anglaise, belle variété de patrons, valant 40c. Spécial. **29c**

NOTRE DEPARTEMENT DE CHAUSSURES EST AU

35c POUR 22c
Point à rideaux bonne valeur à 35c. Spécial. **22c**
50c POUR 39c
Points à rideaux double largeur valant 50c. Spécial. **39c**
60c POUR 39c
Flanellette spéciale pour Pyjamas, valant 60c. Spécial. **39c**

GRAND COMPLET, POUR DAMES, MESSIEURS, GARCONS, FILLETES ET ENFANTS ET NOS PRIX PEUVENT ETRE COMPARES AVEC AVANTAGES.

\$6.50 POUR \$4.95
Bottines pour hommes, bonne valeur à \$6.50. Spécial. **\$4.95**
\$8.50 POUR \$5.75
Bottines boutonnées pour hommes (Goodyear), valant \$8.50. Spécial. **\$5.75**
\$4.60 POUR \$3.49
Pantalons pour hommes, bonne valeur à \$4.60. Spécial. **\$3.49**

COTON JAUNE
Valant 30c pour. **24c**
Valant 35c pour. **28c**
Valant 38c pour. **29c**

SHIRTING
Valant 45c pour. **35c**
Valant 50c pour. **40c**
Valant 40c pour. **32c**

HABILLEMENTS DE GARCONS
Valant \$15.00 pour. **\$12.00**
Valant \$16.50 pour. **\$13.50**
\$2.00 POUR \$1.50
Chemises pour hommes, belle valeur à \$2.00. Spécial. **\$1.50**

NOTRE DEPARTEMENT DE MERCIERIES POUR HOMMES EST DES PLUS ATTRAYANTS, LE CHOIX DANS LES CHEMISES, CRAVATES, BAS ET COLLETS EST CONSIDERABLE ET NOUS SOMMES CE RTAINS DE POUVOIR DONNER SATISFACTION AUX PLUS DIFFICILES

H. SIMARD Enr.

RUE SAINT-JEAN-BAPTISTE.

(Autrefois SIMARD & GAGNON)

(Ancien poste Narcisse Lemieux)

(EN FACE DE LA RUE DE LA STATION)

MONTMAGNY.